tabānus, -I m.: taon, aussi nommé asilus. Attesté depuis Varron et demeuré dans les langues romanes, dont les représentants supposent aussi *tafānus (dialectal?), *tafānus avec ă (esp. tábano) et tabō, -ōnis (attesté dans l'Egloga Nasonis, Poet. Carol. I 388, 21, M. L. 8507. V. Sofer, 64 et 172; B. W. s. u.

La forme se retrouve dans des noms propres étrusques avec les deux finales en -anus et en $-\bar{o}(n)$: taquae, taquais'. V. asilus.

tabella : v. tabula.

tābeō, -ēs, -ēre (poétique, attesté depuis Liv. Andr., Ennius; la prose ne connaît que iābēscō): se fondre, se liquéfier, dégoutter, se désagréger (cf. Vg., Ae. 1, 173, sale tabentes artus in litore ponunt); par suite « se consumer, dépérir ».

Formes nominales, dérivés et composés : tābēs, -is f. : liquéfaction (tābēs liquentis niuis), désagrégation, corruption (sens physique et moral), traduit φθίσις; glosé τηκεδών; depuis Pacuvius; tābum, -ī n. (-bus m., Sén., Herc. Oet. 520), uniquement poétique, « écoulement putride », et aussi « corruption », déjà dans Ennius; tābūdus : qui se désagrège, qui se corruption te « qui désagrège»; tābūdulus (rare, poétique); tābūdsus (tābūðsus?) (Tert.); tābūtādō (Plin., Vulg.); tābēscō, -is : se fondre, se liquéfier, se consumer (= τήκομαι), et con-, ex-, in-tābēscō; tābēfaciō, -fiō; tābūfcus, attesté depuis Lucrèce et repris par la langue impériale, qui a créé tābīfcō, -ficātiō, -ficābilis, glosé τηκεδονικός; tābūfuus.

Tābēs, tābeō se disent de corps ou d'objets (neige, cire) qui se liquéfient ou tombent en putréfaction. Quelques représentants, très rares dans les langues romanes. M. L. 8511: le celtique a irl. tam.

Une racine i.-e. *tā- « fondre » est attestée par v. sl. tajetű « τήμεται » et en grec par la forme à valeur déterminée τάκω, ion.-att. τήμω (avec suffixe de présent *-ke/o-), ἐτάκην. Le latin a un élargissement labial. Cf. aussi gall. tawdd « état de fusion », toddi « fondre », v. irl. tām « mort ». Arm. t'anam « je mouille, je baigne » est plus loin pour le sens. En indo-iranien, l'ossète offre taïn, tajun « fondre » (notamment en parlant de la neige). Les formes germaniques (v. angl. pawien « fondre », all. tauen, etc.) ont un élargissement -u-. Vocalisme a, mot « populaire ».

taberna, -ae f.: d'après le Dig. 50, 16, 183, désignerait une habitation (en planches, cf. F. 490, 19 sqq.) en général: tabernae appellatio declarat omne utile ad habitandum aedificium, non ex eo quod tabulis cluditur; cf. contubernālis, tabernāculum; mais le mot apparaît spécialisé dans le sens de « boutique » (= καπηλείον, έγγαστήριον), cf. Dig. 50, 16, 185: instructam tabernam sic accipiemus, quae et rebus et hominibus ad negotiatio-

nem paratis constat; en particulier « cabaret, taverne »: Trēs Tabernae, t. dēuersōria, caupōnia, et simplement taberna, sens conservé dans les langues romanes, M. L. 8510. Celtique: irl. taibern, britt. tafarn. Ancien, usuel.

Dérivés et composés: tabernula (tabernola, Varr. L. L. 5, 47 et 50); tabernārius: de boutique, par suite « commun, vulgaire »; tabernārius m., -ria f., M. L. 8510 a; tabernāculum: -a dicuntur a similitudine tabernarum, quae ipsae quod ex tabulis olim fiebant dictae sunt, non, ut quidam putant, quod tabulis cludantur, F. 490, 19; « tente »; dans la langue augurale: t. capere, cf. Cic., Diu. 2, 35, 75, puis « tabernacie dans la langue de l'Église (irl. tabernacul); contubernium: communauté de tente, camaraderie; synonyme aussi de concubinātus; contubernālis m. f. (remplacé à basse époque par compāniō, q. u.); attubernālis (Gloss.).

Aucun rapprochement certain. On a rapproché trabs; cf. Donat, Ad. 359: taberna quasi trabena a ualidioribus dicta trabibus, quibus superiora suspensa sunt. Une dissimilation de *traberna est peu vraisemblable, et contredite par fraternus. Peut-être étrusque.

tabula, -ae f. (tabola, SG Ba.; abl. pl. tableis, Lex Agr. 46) : planche; spécialement « planche à écrire » « tablettes » (cf. tabellae, plus usuel dans ce sens); tabulae « livre de comptes »; tableau sur lequel on inscrit les lois (Lex XII Tabulārum), les listes d'électeurs, les proclamations publiques, affiche, etc. (de là tabulārius « archiviste, greffier », tabulārium « archives »), testament, tablette votive; et aussi « tableau » peint sur bois (t. picta). Dans la langue de l'agriculture, « carreau de vigne, carré de terrain »; d'où tabulātim (Pall.). Aussi « planche » et « table à jeu » ; « banc fait de planches ». Sur tous ces sens, cf. Rich, s. u. Ancien (Lex XII Tab., Plt., SC Ba.), usuel. Panroman, sauf roumain. B. W. s. u.; M. L. 8514, tabula, *taula, *tafula (ce dernier sans doute dialectal). Passé en irl. taball, britt, tafol; en germanique: v. h. a. zabal, v. angl. tæfel; en gr. τάδλα, ταβέλλα, etc.

Dérivés et composés: tabulātus: fait de planches; tabulātum: plancher, étage, tillac, M. L. 8515, britt. taflod; tabulātiō, tabulāmentum et contabulō, -bulātiō.

tabulāris: fait en forme de table; tabulāre n.; tabulāria, -um; tabulārius, -rium (v. plus haut); tab(u]inum: partie de la maison attenant à l'atrium et aux faucēs, galerie.

tabella (noté tabela, SC Ba.) f.: planchette, tablette; au pluriel tabellae: tablettes à écrire (déjà dans Plt., SC Ba.): tablette votive, tablette à voter, etc. M. L. 8509; B. W. tavelé. Dérivés: tabellàrius, -a, -um; subst. tabellàrius: courrier; tabelliō (époque impé-

riale, Dig., Cod. Th.): notaire. Celtique: britt. tafell,

A tabella « table à jeu » se rattachent tablisso, -ās : jouer aux latrunculī ; tablista, hybrides tardifs latino-

Green.

L'ombrien a tafle qu'on traduit par « in tabulă », surtout à cause de la ressemblance avec tabula. Du reste, aucune étymologie sûre. Ce mot technique doit stre un emprunt.

taceō, -ēs, -uI, -itum, -ēre: verbe transitif et absolu se taire » et « taire »; même double emploi de tacitus: tacite, c'est-à-dire « qui se tait » et « que l'on tait, dont on ne parle pas »; tacitum « silence » et « secret ». Taceō est différencié de sileō, auquel il est joint par Plt., Poe., prol. 3; sileō était plus compréhensif que tacère. Mais la distinction est loin d'être constante, surtout en poésie ou dans la prose poétique, e. g. solitudo et tacentes loci, Tac., H. 3, 85; loca tacentia, Vg., Ae. 6, 265. Du reste, silentium est le substantif de taceō. Ancien (Naev.), usuel. Panroman, sauf langues hispaniques. M. L. 8517; W. S. U.

Dérivés et composés: taciturnus; taciturnitās (classique, usité depuis Térence); la formation de taciturnus a dû être favorisée par l'existence de nocturnus, la nuit et le silence étant souvent invoqués ensemble; cf. somnurnus de Varr.; tacitulus (Varr.); tacituriō (Sid.).

conticeō (rare et tardif); conticēscō (ancien, usuel et classique), d'où conticinium: moment de la nuit où tout se tait (formé sur gallicinium, auquel il s'oppose dans la langue militaire); obticēō « se taire devant » (Τέτ.); obticēscō (archaïque et poétique); reticeō (ancien et classique); reticentia, attesté depuis Plt. et qui, dans la langue de la rhétorique, a servi à traduire ἀποσιώπησις; cf. Quint. 9, 2, 54.

En dehors de l'ombrien taçez, tases « tacitus », tasetur n. pl. « taciti », le seul correspondant exact se trouve en germanique : got. pahan « se taire » (près de pahains « ήσυχία »), v. h. a. dagēn; v. aussi gall. gosteg « silence » chez Pedersen, V. Gr. d. k. Spr., II, 295. Les mots signifiant « se taire » ont en général une faible extension et résultent de développements de sens récents. On a rapproché gr. πτήσσω (avec η représentant ā) « je me blottis » (partic. aor. κατα-πτοκών), πτώσω (accusatif singulier) « poltron », etc., et arm. t'ak' εim (aor. t'ak' eay) « je me cache ». Simple possibilité, qui a été indiquée par F. de Saussure, Recueil, p. 266.

*tacita. -ae f. : lauréole (Ps.-Ap. 58, l. 10 adn.).

taeda (tē-), -ae f. (daeda, CGL II 496, 53): espèce de pin résineux; par métonymie « branche de pin » et surtout « torche » (de résine), usitée notamment dans les mariages, d'où taeda « hymen », chez les poètes. Le mot a servi aussi, dans la langue religieuse, à désigner un morceau de graisse qu'on enlevait, sans doute pour le brûler, du corps de la victime. Ancien (Enn.), usuel. Les formes romanes remontent à taeda et à daeda, M. L. 8520; cf. aussi *taedula, M. L. 8523. Composé: taedijer (Ov.).

Sans doute emprunté, peut-être par un intermédiaire étrusque, à l'accusatif de gr. δαίς, δαίδα (la forme proprement romaine serait dacda).

taedet, taeduit (Sidoine; parfait passif impersonnel taesum, Plt., Mo. 316, et pertaesum est), -ēre: être dégoûté de. Tend à devenir personnel à l'époque impériale, e. g. coepi taedere captinitatis (St Jér., Vit. Malch. n. 7). Non roman.

Dérivés et composés: taedium: dégoût (depuis Cic.), conservé dans quelques formes romanes, M. L. 8522; et taediō, -ās (d'où attaediāre et *intaediāre, M. L. 4477 a; cf. fastīdiāre); taediōsus, taediōsē, rares et tardifs; taeditūdō (Gloss.); taedēscit (Min. Fel., qui l'oppose à pudēscit; Gloss.); *taedicāre, M. L. 8521?; taedulus: -m antiqui interdum pro fastidioso, interdum quod omnibus taedio esset ponere soliti sunt, F. 496, 6; pertaedet, pertaesum est (sur la forme pertīsum quod consuetudo non probauit », cf. Cic., Or. 48, 159 et F. 334, 28); pertaedēscō (Caton, Gell.).

Pas d'étymologie claire. Mot expressif à vocalisme radical a; cf. aeger et taeter.

taenia, -ae f.: 1º bande, bandeau; 2º tout objet plat et long, rappelant par sa forme une bande: ver solitaire, plate-bande, banc de rochers, etc. Emprunt ancien (Caton) au gr. ταινία; latinisé.

Dérivés de l'époque impériale : taeniola (Col.) ; taeniēnsis, -niāticus (Plin.) ; taeniōsus (Gloss.).

taeter (taetrus, Gloss.; tēter), -tra, -trum: affreux, dégoûtant, repoussant. Se dit de toute espèce de sensation, vue, odorat, etc.; du physique comme du moral. Ancien (Plt., Enn., Cat.), classique. Non roman.

Dérivés : taetrō, -ās (Pac.); taetritūdō (Acc.). Pour tetricus, v. ce mot.

On a rapproché taedet; mais le changement phonétique de -dr- en -tr- qu'il faudrait admettre pour poser ce rapprochement n'est ni établi ni probable. Il y a, du reste, entre taedet et taeter, une certaine différence de sens. On se demande s'il n'y aurait pas ici un adjectif à redoublement *tai-tro-; cf. tetricus et tristis? V. aeger.

tagax : v. tangō.

*talabarriō, -ōnis m.; talabarriunculus, -ī: mots de sens inconnu, de la langue vulgaire, employés par Labérius d'après Aulu-Gelle, 16, 7, 6.

talas(s)ius, -I et talas(s)iō, -ōnis m.: ancienne divinité invoquée dans les cérémonies du mariage (T.-L. 1, 9, 12). Le sens et l'emploi en sont perdus à l'époque historique. Cf. Roscher, Lexicon, s. u.; et P. F. 479, 13: Talassionem in nuptiis Varro ait signum esse lanificii. Talassionem enim uocabant quasillum, qui alio modo appellatur calathus, uas utique lanificiis aptum. Cf. Funaioli, Gr. Rom. Fgm., p. 369, nº 457. La graphie avec th- est hellénisante (d'après θάλαμος?).

tālea, -ae (tālia, Gloss.) f.: rejeton, bouture; piquet, pointe. Ancien (Cat.), technique. M. L. 8538. Diminutif: tāleola (Col.). M. L. 8541. Il faut y rattacher sans doute tāliō, -āre « tailler, couper », verbe attesté à basse époque chez les gromatici et qui est panroman. M. L. 8542; B. W. s. u.; tāliātāra; intertāliāre « diuidere uel excidere ramum », Non. 414, 30.

L'indo-européen n'admettant pas de racines de la forme *tāl-, les rapprochements proposés, qui comporteraient pareille forme radicale, sont à écarter. Ils sont, du reste, rares et vagues pour le sens. Terme technique, sans doute emprunté. Cf. peut-être talla.

talentum, -Γ n. : talent.† Emprunt ancien au gr. τάλαντον et sēmitalentum = ἡμιτάλαντον. Dérivé : talentārius (Sisenna). M. L. 8540. Celtique : irl. talland. †

tālio, -ās : v. tālea.

tāliō, -ōnis m.: talion, terme juridique attesté depuis la loi des XII Tables; cf. F. 496, 15: talionis mentionem fieri in XII (8, 2) ait Verrius hoc modo: « si membrum rup(s)it, ni cum eo pacit, talio esto». Neque id quid significet indicat, puto, quia notum est; permittit enim lex parem uindictam. Rare et technique. Non roman. Sur tāliō, rattaché à tālis, a été fait dupliō.

On a rapproché des mots celtiques de forme tal- (avec a bref), notamment v. irl. tale « paie », gall. talu « payer ». Si l'étymologie vaut, l'ā serait dû à un rapprochement avec tālis par étymologie populaire.

tālipedo : v. tālus.

1º tālis, -e: tel; de telle espèce, ou de telle nature. A pour corrélatif quālis. S'emploie souvent avec une valeur emphatique et joint à tantus, avec lequel il allitère. Ancien (Enn.), usuel, classique. Panroman (sur la valeur indéfinie de tālis, v. Stolz-Leumann, Lat. Gr.⁵, p. 485). M. L. 8543.

Dérivés : tāliter (époque impériale); tāliscumque, fait sur quāliscumque (Priap. 16, 7).

2º tam (et tame : in carmine positum est pro tam. F. 494, 6?) adv. : autant. A pour corrélatif quam. Les différents sens en sont définis dans F. 494, 11 : « tam » significationem habet, cum ponimus propositiuam quandam, cui subiungimus « quam », aut cum dicimus « tam egregium opus tam paruo pretio emisse », i. e. « sic, ita ». ut apud Graecos quoque « ούτως άγαθόν ». Item ex contrario ei dicimus « quam malus Homerus, tam bonus Choerilus poeta est ». At antiqui « tam » etiam pro « tamen » usi sunt, ut Naeuius (Com. 130) : « quid si taceat? dum uideat, tam sciat quid scriptum sit ». ... Titinius (156) : « Bene cum facimus, tam subimus... » Item (157) : « quamquam estis nihili, tam ecastor simul uobis consului ». Usité de tout temps, devant un adjectif ou un adverbe au positif. L'emploi en est rare et archaïque devant un comparatif (exemple tam magis) ou un superlatif. M. L. 8546.

Tamine = tamne, dans Plt., Mi. 528, est peu sûr (d'après sīcine?). Festus, 492, 18, cite aussi tanne « eō usque » d'Afranius, frg. 410 R., de *tam-ne?

De tam dérivent :

tamen, qui s'est substitué à tam dans le sens de « aussi bien, néanmoins, cependant », d'abord sans doute dans les groupes comme sed t., at t., $u\bar{e}rum$ t., dont les deux éléments se sont soudés pour former une particule renforcée; cf., pour le passage de « autant » à « cependant », gr. $\delta\mu\omega\varsigma$, $\delta\mu\bar{\omega}\varsigma$, lat. $nihil\bar{o}minus$, fr. pourtant, tout de $m\bar{e}me$. — Tamen en tant que mot accessoire se place souvent le second mot de la phrase; chez Plaute, c'est-à-dire dans la langue familière, il est souvent en fin de vers et de phrase; le groupe renforcé attamen se place en tête. Attesté de tout temps, mais de sens très affaibli ($=\gamma\epsilon$, $\pi t p$) à basse époque. Conservé en logoudorien. M. L. 8550.

tandem adv. : sens premier « exactement alors spécialisé dans le sens de « enfin » (pour la formation cf. pridem); souvent joint à iam, et quelquefois à dange, chez Apulée et Ammien. Employé aussi dans la interrogations pressantes, pour les renforcer, avec le sens de « exactement » : quousque tandem, quonam la dem modo, etc.

Juxtaposés dont les éléments ont fini par se souder, tamquam (tanquam) (v. ce mot); tametsī, tameneit formes renforcées de etsī, souvent en corrélation ave tamen; tamdiū (cf. quamdiū), M. L. 8549; tammod, forme employée à Préneste au lieu de modo; tammagnus, dont la soudure est attestée par les dérivés remans, M. L. 8552, et tamdiū, M. L. 8549.

tantus, -a, -um (de *tam-to-s): aussi grand. A pour corrélatif quantus. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 8562. L'osque et l'ombrien ont une forme à préfixe etanto, et ant u « tanta » (cf. e-quidem).

Dérivés : tantum « autant » (tanti, tanto) et « autant et pas plus, seulement »; tantusdem, tantadem, tantundem : exactement aussi grand; cf. idem. L'emploi comme adjectif est archaïque, mais le neutre adverbial tantundem est classique; tantidem « de la même valeur »; tantisper adv. : aussi longtemps [que] [cf. paulisper].

Diminutifs: tantulus et tantillus « si petit »; tantulum, tantillum, -lulum « si peu ».

Juxtaposés: tantopere (cf. magnopere); tantummodo, forme renforcée de tantum.

tamquam : ancien juxtaposé dont les termes se sont soudés. Sens ancien « autant que » : nostin... eius gnatum Phaedriam? - tam quam te, Tér., Ph. 64-65; cf. Plt. Tri. 913; Cic., Sest. 120. S'est employé : 1º comme la gr. ως pour introduire une comparaison et a pris le sens de quasi, sīcut, uelut; cf. Cic., N. D. 2, 56, 140, sensus in capite tamquam in arce mirifice conlocati sunt; nam oculi tamquam speculatores altissimum locum obtinent En corrélation avec sīc, ita, Cic., Fam. 13, 69, 1, apud eum ego sic Ephesi fui... tamquam domi meae: Cat M. 23, 84, ex uita ita discedo tamquam ex hospitio. 2º dans une comparaison hypothétique et, par suite contraire à la vérité : tamquam sī, cf. Plt., As. 427, tamquam si claudus sim, cum fusti est ambulandum. Des Caton, tamquam sī peut être réduit à tamquam (comme uelut sī, perinde ac sī à uelut, perinde ac), de même qu'inversement quasi, nisi peuvent être renforcés en quasi sī, nisi sī, ou que quasi, nisi peuvent être suivis d'une comparaison dont le verbe n'est pas à un mode personnel. De tamquam confecto bello on passe à tamquam confectum bellum sit, esset. Ainsi deja dans Cic., Fam. 12, 9, 1: tamquam clausa sit Asia. C'est l'emploi le plus fréquent de tamquam à l'époque impériale, où tamquam si n'est pour ainsi dire plus usité.

3º tot adv. : autant (de). S'emploie uniquement avec des pluriels, avec des objets dont on envisage le nombre. A pour corrélatif quot. Ancien, usuel, Non roman.

Dérivés et composés : totidem : juste autant de; toties (totiens) : autant de fois; tötus : aussi grand (que), corrélatif de quotus (Col., Manil.); totiugus (totiugis), adjectif propre à Apulée « si varié, si divers ».

4º tum adv. : alors. Renforcé d'une particule épidéices de la constant de la constant

ique: tunc, de *tom-ce comme hunc de *hom-ce. Corréique: tunc, de al l'emploi de cum... tum, e. g. latif de quom, cum; de là l'emploi de cum... tum, e. g. latif de quom, com; de la volup est, tum illuc nimio Pt., Tru. 704, quom hoc iam uolup est, tum illuc nimio Pt., avec des substantifs, Cés., magnae mellinae mihi; et, avec des substantifs, Cés., magnae mellinae mihi; et, avec des substantifs, Cés., sangae mellinae mihi; et, avec des substantifs, Cés., sangae mellinae mihi; et des substantifs, Cés., magnae mellinae mihi; et des substantifs, con production of the substantifs of the substantifs

Souvent joint à un autre adverbe temporel qu'il renforce: tum cum, tum quandō, iam tum, etiam tum (tunc);
tum démum, dénique; tum prīmum; tum deinde, deinde
tum; tum posteā; tum interim; tum uērō; tum quidem et
ti tum quidem; tum maximē, tum cum maximē, etc.
Renforcé par ex- dans extunc (Vulg.). La valeur temporelle de tum est dans bien des emplois tout à fait disparue; et tum, dont l'usage dans la langue parlée est
particulièrement fréquent (cf. le fr. alors), sert simplement de particule d'insistance (tum autem, tum praetered) et de renforcement, notamment dans les interrogations pressantes (quid tum?).

Usité de tout temps. Conservé dans quelques parlers romans sous la forme tunc, M. L. 8983, et *intunc, 4518.

C'est is et, pour l'indication du lieu, ibi, eō, inde qui servent d'anaphoriques et de corrélatifs à qui et à ubl, aud. unde. Mais, pour les dérivés et les autres adverbes. la latin recourt au radical t- du démonstratif indo-européen servant à renvoyer à quelque chose de connu : gr. τό, got. pata, v. sl. to, skr. tát, etc., démonstratif qui, en latin, est conservé dans le juxtaposé is-tud, etc. Deux au moins des types sont anciens : tot (en face de quot), cf. hom. τόσσος, τόσος et véd. táti « autant ». et tum (en face de quom, cum), cf. got. pan « alors », av. um et alors », sans doute aussi v. sl. to-(gda), tŭ-gda alors ». Il n'est pas exclu que véd. táti, qui est rare. ait été fait d'après káti; av. tom est un ἄπαξ; il n'est donc pas surprenant que, dans le groupe de t-, il n'y ait pas de correspondant à quando. Lat. quam a un correspondant : arm. k'an « que », tandis que tam n'en a pas, non plus que nam. Quant au type qualis, talis, il ne se retrouve exactement qu'en brittonique : m. gall. y sawl « autant de, tous ceux qui »; on rapproche d'ordinaire gr. ταλίκος (ion.-att. τηλίκος), mais ce mot, qui appartient à un groupe exprimant proprement la notion d' « âge », concorde mal avec le sens du mot latin; on pourrait être tenté de rapprocher m. ind. tārisa- si la forme sanskrite tādrça- ne faisait hésiter devant cette comparaison (sur tārisa-, v. Jules Bloch, Formation de la langue marathe, p. 415, sous sarsā); sl. toli (et toliko « autant ») a un o, et non un ā, et ne concorde pas non plus pour le sens; la formation en -li- tient en latin une grande place (v. M. Leumann, dans Stolz-Leumann, Lat. Gramm., p. 234 sqq.); le type en -ālis de aequālis est particulièrement répandu. En somme, un ensemble de formations dont les éléments sont indo-européens, mais dont la plupart n'ont pas de correspondants nets dans d'autres langues.

tälitrum, (-trus?), -I n. (et tālatrus, Gloss.; pour la variation vocalique, cf. alabrum et alibrum): chiquenaude. Apparaît pour la première fois dans Suét.,

Tib. 68, 1 sinistra manu agiliore ac ualidiore, articulis ita firmis ut... caput pueri uel etiam adulescentis talitro uolneraret. Sans doute mot de la langue familière; fréquent dans les gloses, où il apparaît déformé de diverses façons, et glosé souvent colafus in talo par rapprochement avec tālus. D'autres gloses l'expliquent par κόνδυλος ποδὸς ἢ χειρός, ce qui est peut-être le sens ancien. Alors ce serait un dérivé de tālus « os de l'articulation »; cf. calx, calcō, calcitrō.

talia, -ae (f.?): folliculum cepae, P. F. 493, 10 (Lucil.); χρομμύου λέπορον, CGL II 195, 17. Peut-être doublet dialectal de talea (-lia).

talpa, -ae m. (Vg., G. 1, 183) et f. : taupe. Attesté depuis Varron. M. L. 8545.

Talpa était d'abord masculin; mais, comme la forme du mot semblait contradictoire avec le genre, on a soit fait de talpa un féminin (e. g. Pline 30, 19), soit créé un talpus attesté par la glose talpus: scero (v. h. a. scero « taupe »), dans plusieurs manuscrits de la chronique de Frédégaire, et par les langues romanes, e. g. ital. topo « souris ». V. W. Schulze, KZ 40, 406, n. 3.

Dérivés : talpīnus (Cassiod.); talpīniola : dracontea. Nom de petit animal, sans étymologie, comme la plupart des mots de ce genre. Prélatin; v. V. Bertoldi, BSL, 32, p. 149-152.

talpona, -ae f.: sorte de vigne à raisin noir (Plin.). V. Bertoldi, *Linguistica storica*, 2° éd., p. 173, n. Cf. *Talponius*? Mot d'aspect étrusque.

tālus, -ī m.: 1° osselet du paturon de certains animaux, qui servait à jouer aux osselets (cf. taxillus); 2° chez l'homme, astragale (= ἀστράγαλος), petit os qui se trouve sous le tibia au-dessus de l'ōs calcis (Celse 8, 1 et 7), puis, par extension, « cheville » et « talon ».

Dérivés : tālāris : t. tunica ; tālāria, -ium n. pl. : chevilles du pied ; talonnières ; robe qui descend jusqu'aux talons, et subtālārēs (calcēl), d'où v. h. a. suftelāri, v. angl. suftēlre; *subtēlāre, M. L. 8397, cf. subtel ; tālārius (lūdus) : jeu, spectacle (joué par des acteurs en tālāris?).

Ancien (Plt.), usuel. On trouve dans les gloses un doublet $t\bar{a}l\bar{o}$, $-\bar{o}nis$, CGL III 605, 18, auquel remontent les formes romanes. M. L. 8544.

A tālus se rattachent : tālipedō, -ās (Gloss.) : est uacillare pedibus, et quasi talis insistere, P. F. 493, 8, et F. 492, 22; taxillus : ἀστραγαλίσκος, petit dé.

Etymologie incertaine. On rapproche irl. sdl, gall. sawd a talon »; v. H. Pedersen, V. Gr. d. k. Spr., I, 78, qui part de *stātlā pour les mots celtiques. Taxillus peut avoir été fait sur tālus d'après āla, māla/axilla, maxilla.

*talutium (talutatium?; certains lisent alutatium ou alutiatum, d'après alutia): mot espagnol, comme segutilum, cité par Pline, 33, 67: cum ita inventum est (aurum) in summo caespite, talutium vocant si et aurosa tellus subest. Cf. fr. talus? M. L. 8545 b; B. W. s. u.

tam et tantus : v. tālis.

tama, -ae f. : dicitur cum labore uiae sanguis in crura descendit et tumorem facit. Lucilius (1195) : « inguen ne existat, papulae, tama, ne boa noxit », F. 494, 30. Sans autre exemple. Cf. tamarae: δρπηγες (Gl.)?

tamarix, -Icis (Col., Luc.; tamaricē, Plin.; tamariscus, Pall.? forme douteuse) f.: tamaris. Sans doute mot étranger; cf. peut-être Tamaricī, peuple de l'Hispania Tarraconensis, sur le fleuve Tamaris. L'Itala et les gloses ont aussi tamaricium (-tium), la Mulom. Chir. tamarinda. Certaines formes semblent des transcriptions du grec. M. L. 8548.

tamen : v. tam (sous tālis).

taminia (ūua) : sorte de raisin sauvage (Cels., Plin., Col.; cf. Fest. 492, 9). Cf. tamnus?

tāminō, -ās : v. contāminō.

tamnus, -I f.: tamier, taminier (Colum.; Plin. 8, 112; 21, 86).

*tanacita, -ae f. (tanium n.) : tanaisie. Mot tardif (Ps.-Ap.), d'origine inconnue, demeuré en italien et en français ; v. André, Lex., s. u.

tandem : v. tam (sous tālis).

tangō, -is, tetigī, tāctum, -ere (formes anciennes de subjonctif et d'optatif tagam, tagit, cf. attigam; taxim; taxat conservé dans duntaxat): toucher (sens physique et moral, transitif et absolu); toucher à. S'emploie dans toute sorte d'acceptions: t. portum (dē nāuī), t. chordās, t. uirginem, etc. En poésie, employé parfois comme synonyme de tingō. Dans la langue familière, a le sens de l'argot « taper » (cf. feriō): t. senem trigintā minīs. Ancien (Lex Numae), usuel, classique. Conservé partiellement dans les langues romanes, avec des sens techniques. M. L. 8558; remplacé le plus souvent par un dérivé d'une onomatopée *tok-; it. toccare, fr. toucher, etc.

Dérivés et composés: 1º tagāx adj. (rare): t. manus, avec sens péjoratif; subst. tagāx: furunculus a tangendo, F. 492, 4.

taxim adv. : en touchant légèrement (cf. sensim), rare et archaïque.

tāctus, -ūs m. et tāctiō, le premier plus usité (Cic.), le second appartenant surtout à la langue de Plaute; tāctor (S¹ Aug.); tāctilis (Lucr.) (= ἀπτός); intāctus, -ūs m. (id.); intāctus = ἀναπτος, ἀναφής (id.); cf. aussi M. L. 8519, *tactiāre; tangibilis (Lact., S¹ Jér.). integer (de in-privatif et *-tagros, cf. ombr. an takres « integrīs »): intact, entier; au sens moral « à

qui l'on ne peut rien enlever ou reprocher, intègre », etc. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 4479; B. W. entier; et M. L. 4481, integrē adv. Usité adverbialement dans dē [ex, ab] integrē adv. Usité adverbialement dans dē [ex, ab] integrē « en reprenant les choses entièrement, de nouveau », d'où integrē, -ās « rétablir dans son état primitif, renouveler, recommencer », M. L. 4480; integrāscē (Tér.); integrātō, glosé ἐπα-νάληψις (Tert.), -tor; et redintegrē avec ses dérivés (classique, plus usuel en prose que integrē, qui est archaīque et poétique; cf. renouō); integritās et integritādō f. (Dig.); integellus; *integricō, M. L. 4481 a; intāctus: intact, M. L. 4477.

2º De tangō: attingō, -is, -tigī: toucher à (transitif et absolu), M. L. 768 (attin- et attangō); d'où attāctus, -ūs m.; attiguus (époque impériale, d'après contiguus); contingō: toucher (transitif et absolu); toucher à

(avec le datif), sens conservé dans contiguus; d'où « arriver à » (= συμδαίνω). Employé impersonnelle ment : contingit « il arrive que », suivi de l'infinitif ou d'une complétive introduite par ut. Méme absolu dans contingēns, qui en logique traduit no ἐνδεχόμενον, et dans contiguus : qui touche à, contigu. De là contāgēs, -is f. (Lucr.) : toucher, contact; contāgiō f. (et contāgium n., moins correct, usuel dans la poésie dactylique) ; contāctus, -ūs m. : toucher, contact, et « contagion, contamination »; contāgiōsus. Contingō est conservé dans les langues hispaniques. M. L. 2184.

obtingō: arriver à, échoir. Le verbe n'est plus guère employé qu'avec le datif (alicuī obtingere) dans le sens de ēuenīre; cf. contingere. Toutefois, Nonius cite un exemple de Plt., Ci. 382, is mustulentus uentus naris obtigit (sic Non. 415, 16; mais, p. 63, 28, les manuscrits ont adtigit), où le verbe signifie « toucher, atteindre ». Tombe en désuétude sous l'Empire; si on le trouve dans Quintilien, c'est à l'imitation de Cicèron. Ni supin ni formes nominales.

perting $\bar{\sigma}$: aller, toucher, atteindre (rare, non classique).

Confondu parfois à basse époque avec tingo; cf. W. Heraeus, Kl. Schr. 125.

V. aussi contāminō, duxtaxat et taxō.

Pour la forme, on rapproche le participe hom. TETRγών « ayant pris », qui subsiste dans une formule. La concordance de tetigī avec τεταγών est fortuite; le perfectum à redoublement est la forme attendue là où il n'y a pas d'ancienne alternance vocalique : cf. cecini cecidi, cecidi, momordi, etc. Les formes d'autres parlers italiques qu'on cite (en volsque et en marrucin) sont obscures et n'éclairent pas les formes latines. Le sens engagerait à rapprocher le groupe germanique de got. tekan « toucher »; mais le t germanique, supposant un ancien d, ne concorde pas avec le latin. Si les deux groupes sont apparentés - la consonne initiale étant inexpliquée - on supposerait un ancien thème du type athématique : *teg-, *teg-; l'indo-européen n'admet pas de racines commençant et finissant par une sonore simple; le *dēg- sur lequel reposent les formes germaniques est donc secondaire. Le type des présents à infixe nasal a pris de l'extension en latin; tango peut donc ne pas dater de l'indo-européen.

tangomenās faciāmus: expression qu'on lit dans Pétr., Sat. 34, 7, 73, 6, au sens de « buvons à tire-larigot ». De τεγγομένας, accusatif pluriel féminin du participe moyen de τέγγω « mouiller » (Heraeus)?

*tantalus, -I m.?: autre nom de l'ardea « héron », donné par Isid., Or. 12, 7, 21, et par les gloses. Sans doute, le nom propre appliqué à l'oiseau pêcheur (cf. Gaius, Lūcius). V. Sofer, 14, 169.

tantus : v. tam (sous tālis).

tapēte, -is n. (et tappēte, Plt.; tapētum; tapēta? f., Enn., Inc. 38; cf. lebēta): adaptations latines du gr. τάπης, -τος « tapis » que les poètes de l'époque impériale transcrivent par tapēs, tapētis, etc., substituant la forme savante à l'emprunt populaire. Tapēte est tiré du pluriel tapētia = gr. ταπήτα. Les formes romanes re-

montent à tapétum et à *tapitium, M. L. 8563; B. W. s. m.; l'anglo-saxon tæppet à tappétum.

tappula: -m legem conuiualem ficto nomine conscripsit tappula: -m legem conuiualem ficto nomine conscripsit tappula: -m legem valentinus, cuius meminit Luciiocoso carmine Valerius Valentinus, cuius meminit Luciius hoc modo (1307): «Tappulam rident legem, conterunt lius hoc modo (1307): «Tappulam rident legem, conterunt lius hoc modo (1307): «Tappulas, Tappō, surnoms romains peut-être d'origine étrusque; cf. Taqunias?

tarandrus, -I m. : renne (Plin., Sol.). Du gr. τάρανδος ου τάρανδος, mot scythe. Cité par Aristote, etc.

taratantara : onomatopée employée par Ennius pour imiter le bruit de la trompette.

tarāx, -ācis m.: tétras, coq de bruyère; cf. Nemes., fr. Aucup. 1, Et tetracem Romae quem nunc uocitare taracem | coeperunt. Tardif, sans doute emprunté, comme tetrax; tetraō (Plin.).

tardus, -a, -um: lent (opposé à uēlōx, Cic., Inu. 1, 24, 35, tardē, tarditās à celeriter, -ritās), se dit du physique et du moral, comme gr. βραδύς; tardif (sens dérivé et postérieur, le mot propre étant sērus, mais qui a dû se développer dans la langue parlée, comme le prouvent les formes romanes issues de tardus, tardē et de *tardīuus (ce dernier panroman). M. L. 8573, 8576, 8577. Ancien (Naev.), usuel, classique.

Dérivés et composés : tarditās (usuel et classique); tarditās, tarditādō, tardor (= βράδος), tous trois rares et archaīques; tardiusculus (Plt., Tér.); tardō, -ās : ralentir, retarder (panroman, sauf roumain), M. L. 8572 (et 8574, *tardiāre; 8575, *tardicāre), d'où tardātiō, tardābilis (tardifs et rares); tardēscō, -is (Lucr., Tib.); retardō (usuel et classique, fréquent dans Cic.), retardātiō, qui se substituent à moror (et remoror), mora.

tardi-cors, -gemulus, -genulus, -gradus, -linguis, -loquus, -pēs, etc., tous poétiques et sans doute créés sur des modèles grecs du type βραδύπους (Eurip.). Adjectif à vocalisme radical a, sans étymologie, mais

dont la structure rappelle celle du gr. βραδύς.

tarentīna (nux): épithète désignant une espèce de noix; cf. Pline, H. N. 15, 90. Forme qui semble préférable à ternting use Macrobe, Sat 3, 18, 3, explique

rable à terentina que Macrobe, Sat. 3, 18, 3, explique d'après Favorinus, a tereno, quod est Sabinorum lingua molle. — De Tarentum ou Terentum. V. André, Lex., sous nux.

tarmes, -itis (termes, Isid., Serv., Gloss.; tarmus, Gloss.) m.: genus uermiculi carnem exedens, P. F. 495, 1. Attesté depuis Plaute; la forme termes est influencée par terõ. Les formes romanes remontent à tarmes. M. L. 8586. V. termes.

tarpezīta (ou plutôt tarpessīta), -ae m.: banquier. Emprunt au gr. τραπεζίτης avec même métathèse que dans corcodillus; les manuscrits de Plaute ont la graphie trapezita, mais tarpezita est réclamé par le mètre. Mot plautinien.

*tarum, -ī n.: bois d'aloès (Plin. 12, 98). Mot étranger, africain?

*tasconium, -I n.: sorte de terre blanche à l'usage des potiers (Plin. 33, 69). Mot ibérique (Bertoldi, BSL 32, 100)?

tat, tatae : onomatopées marquant l'étonnement; cf. attat, babae, etc.

tata, -ae m.: papa. Mot enfantin, cité par Varr. ap. Non. 81, 3, et attesté épigraphiquement, ainsi que tatula, CIL VI 25636; cf. mamma, pappa. M. L. 8596. Noms propres: Tatta, Tata, et sans doute Tatius?

V. atta. Cf. gr. τάτα, corn. tat (avec ancien t géminé), pol. tata (où a représente ā). Sur tout le groupe, v. W. Heraeus, Kl. Schr., p. 163 sgg.

Tauriī lūdī : v. le suivant.

taurus, -I m.: taureau. Nom d'une constellation du zodiaque. S'applique à des animaux ou à des objets qui rappellent par leur cri, leur aspect, etc., le taureau : butor (oiseau; Plin. 10, 116); frelon (scarabée; Plin. 30, 39); racine d'arbre (Quint. 8, 2, 13). Désigne aussi le périnée (ou plus exactement les testicules?) dans une victime; cf. F. 372, 31, atque harum hostiarum inuiolati sunt tauri quae pars scilicet caeditur in castratione; et Diom., GLK I 450, 8; et en grec l'emploi de ταῦρος (Poll. 2, 173). De taurus a été créé un féminin taura dans la langue rustique (Varr., Col.); cf. P. F. 481, 1, tauras uaccas steriles... quod non magis pariant quam tauri. Ancien (Enn.), usuel. Panroman. M. L. 8602.

Dérivés et composés: taureus; taurīnus; taurīna: espèce de chaussure, cf. Édit de Dioclétien, c. 9, taurinae muliebres bisoles, monosoles; c. 10, taurinae inauratae, lanatae (CIL III, p. 833), Pelagonius, cf. 437, p. 118, 30, éd. Ihm: cortex uetustae taurinae; taurulus; taurārius « toréador » (Inscr.); tauri-fer, -formis, -genus, etc., tous poétiques et faits sur des types grecs; cf. ταυρόμορφος, Eur.; ταυρογενής, Orph. — Cf. aussi suouetaurilia, sõl(l)itaurilia.

taurobolium: sacrifice du taureau, transcription du gr. ταυροβόλιον, d'où sont dérivés taurobolior, -liātus, -licus (tardifs); taurocenta: toréador (de *ταυροκέντης?).

A taurus les Latins rattachaient Taurii lūdī (cf. Fest. 478, 22; P. F. 479, 8 L), mais sans doute ce n'est là qu'une étymologie populaire. L'institution est étrusque et ces jeux, donnés en l'honneur des dieux infernaux, doivent se rattacher à l'étr. 0aura « tombe » (Cortsen).

Les noms indo-européens d'animaux domestiques ne spécifient pas le sexe ; comme ouis, lat. bos est masculin si l'on ne pense pas au sexe, féminin si l'on pense à la « vache ». Le mâle n'avait pas de nom dans le vocabulaire noble de l'indo-européen (v. uerres, aries). Le vocalisme radical a montre que taurus appartient au vocabulaire technique, de caractère populaire; le mot se retrouve dans osq. ταυρομ « taurum », ombr. toru, turuf « taurōs », gr. ταῦρος. Le même mot désigne un animal sauvage dans v. sl. turu, lit. tauras « aurochs », v. pr. tauris « bison ». La forme diverge dans gaul, tarcos, irl. tarb « taureau » (avec la même altération qu'offre lat. paruus en face de gr. παῦρος) et dans got, stiur « taureau » (sans doute sous l'influence d'une étymologie populaire; cf. av. staora- « gros bétail »). Le mot a l'instabilité d'un terme populaire.

*tautanus, -I m.: mot glosé claua, cateia par Isid., Or. 18, 7, 7, qui l'attribue aux Gaulois (cf. Teutonus), et aux Ibères. V. Sofer, p. 46, 171. tax : v. tuxtax.

taxa, -ae f.: sorte de fragon (Plin. 15, 130). Cf. sans doute taxus.

taxea, -ae f. : lard. Mot gaulois d'après Isid., Or. 20, 2, 24, qui cite un exemple d'Afranius, ${\bf R}^3$ 284. Î

taxillus : v. tālus,

taxim : v. tango.

taxō, -ās, -āse: 1º fréquentatif-intensif de tangō; cf. Gell. 2, 6, 5: taxare pressius crebriusque est quam tangere, unde procul dubio id inclinatum est; « faire allusion à »; « toucher fortement, attaquer »; cf. Suét., Aug. 4, 2: Cassius... Parmensis quadam epistula... sic taxat Augustum: materna tibi farina, etc.; id., Dom. 10, 6: occidit et Heluidium filium, quasi scaenico exodio sub persona Paridis et Oenones diuortium suum cum uxore taxasset. De là taxātōrēs, nom donné à certains auteurs, quod alter alterum maledictis tangit, F. 490, 12, et retaxō, Suét., Vesp. 13, 2.

2º Emprunt au gr. τάσσω (peut-être formé sur l'aoriste ἐταξα; cf. campsō, etc.): taxer, évaluer, estimer. Le verbe n'est pas attesté avant Pline et Sénèque, mais taxātiō est dans un fragment de Cicéron, Or. pro Tull. 7. Autres dérivés: taxātor « aestimātor »; taxātiuncula (Gloss.). M. L. 8603. taxa: britt. toos: cf. J. Loth. s. u.

On peut même se demander si le rapport avec tangō, imaginé par les Latins, n'est pas fictif et si le premier sens ne peut pas se tirer du second. Dans ce cas, il n'y aurait qu'un seul verbe, tiré du grec, « évaluer, estimer », puis « taxer, censurer », et, dans ce sens, rapproché faussement de tangō, d'après uexāre, que l'étymologie populaire rattachait à uehō (v. ce mot). Il n'y a pas lieu, pour ce verbe tardif, d'évoquer dumtaxat.

taxō, -ōnis (taxus, tasiō) m.: blaireau (v. fr. taisson). Attesté seulement dans les gloses; latinisation d'une forme germanique; cf. v. h. a. dahs, all. Dachs. Dérivé: tazōnīnus dans Marcellus Empiricus. Le mot latin est mēlēs. M. L. 8606; B. W. tanière. Cf. melō, musiō.

taxus, -ī f.: if. M. L. 8607; cf. dans les gloses: taxus arbor quam uulgus iuum uocat.

Dérivés : taxeus et taxicus, rapproché de toxicus, l'if passant pour vénéneux (d'où l'étymologie qui rapproche taxus de τόξον).

Sans correspondant clair. Cf. fraxinus.

-te : particule de renforcement, jointe à $t\bar{u}$, $t\bar{e}$. Cf. -pte. Sans étymologie certaine.

tebae, -ārum, (quantité de l'e inconnue, sans doute longue) f. pl.: nam lingua prisca et in Graecia Aeolis Boeoti sine afflatu uocant collis t[h]ebas et in Sabinis, quo e Graecia uenerunt Pelasgi, etiam nunc ita dicunt, cuius uestigium in agro Sabino uia Salaria non longe Re<a>te miliarius cliuus cum appellatur t[h]ebae, Varr., R. R. 3, 1, 6. Non autrement attesté; cf. peut-être tifāta. Mot « méditerranéen ». Cf. τάβα, τῆβος « rocher » (asianique?).]

tecco, -onis m. (?): tacon, nom du jeune saumon chez Anthimus, De obseru. cib. 45: teccones dicuntur esse filii esocum. Mot d'origine gauloise; cf. A. Thomas,

Romania, 35, 194, et Schuchardt, Z. f. rom. Philol. 30, 732; Zannick, Fest. Dornseiff, 375. M. L. 8608.

tec(h)ina, -ae f. : fourberie. Emprunt oral ancien au gr. τέχνη, attesté seulement chez les comiques. Cf. mina. Proserpina. Composé : contechnor, -āris (Plt., Ps. 1096)

*tegellāria, -ae (tu-, ton-) f.: malefica, quod supra tegulas sacrificet. Mot de glossaire, non attesté dans les textes et non expliqué. Cf. Thes. Gloss. s. u.

tegestre : v. segestre.

tego, -is, texi, tectum, -ere : couvrir, recouvrir; d'où garantir, protéger. Ancien (Enn.) et usuel, mais non représenté dans les langues romanes, sauf dans un dialecte italien. M. L. 8615.

Nombreuses formations en teg-, teg-, tog-, tect-

10 teges, -etis f.: natte; tegetārius: ψιαθοποιός (Gloss.), tegeticula (Varr.) et tegiculum (?); cf. aussi *tegetīle, M. L. 8616; tegīle, -is n.: ce. qui couvre, vētement (Apul.); tegumen (tegimen, tegmen) n., poétique et postclassique, remplacé dans la prose classique par tegumentum: couverture, abri; et integumentum Les formes romanes remontent à tegmen, M. L. 8617.

2º tēgula: tuile; M. L. 8618; B. W. s. u.; celtique: britt. teol; germanique: v. h. a. ziagal (finn. tiili); d'où tēgulāta; cf. CGL III 191, 15: tēgulāta, κεραμωτά, conservé dans les langues romane au sens de « toit », M. L. 8619; tēgulum: toit (Pline), avec un diminutif tēgillum, cuculliunculum ex scirpo factum, P. F. 503, 1, attesté dans Plt., Rud. 576, et Varr. ap. Non. 179, 1. Certaines formes romanes supposent aussi *těgělla, M. L. 8614; le v. angl. tigele, *tegilla.

3º toga: couverture, cf. Non. 406, 21: dicitur et tectum, avec un exemple de Titinius (43): ... si rus cum scorto constituit ire, clauis ilico | abstrudi iubeo, rusticae togai ne sit copia; puis « vêtement », d'abord d'homme ou de femme indisséensment, cf. Varr. ap. Non. 541, 1; spécialisé ensuite dans le sens de « toge », vêtement du citoyen romain, symbole du civisme et de la nationalité romaine (par opposition à pallium, qui caractérise les Grecs; de là l'opposition de togātus à palliātus, à palūdātus), et aussi vêtement de hautes classes (de là l'opposition de togātus à tunicātus; tunica est un mot emprunté). Conservé dans quelques dialectes italiens; M. L. 8765.

Dérivés : togula ; togūtus ; togūtulus (Mart.) ; togūtūrius « acteur de fābula togūta » (Suét.).

4º tēctus: couvert; de là « impénétrable, secret »; et tēctē adv.; tēctiō (Cael. Aurel., St Aug.; refait sur protēctiō?); tēctum: toit. Panroman, sauf roumain. M. L. 8609. De là « plafond » et, par extension, « abri, maison »; dérivés: tēctulum (St Jér.); tēctillum (bas latin); tēctor: couvreur, terme technique attesté depuis Varron et Cicéron; tēctōrius, substantif dans tēctōrium n. (scil. opus): revêtement d'un mur, badigeon, couche, enduit crépi; blanc, fard, etc.; tēctūra: revêtement, couverture (Pall.); conservé dans fr. toiture, M. L. 8610.

A tegō appartiennent un grand nombre de composés dans lesquels le préfixe ne fait que préciser l'idée verbale: circum., con- (et supercon-), dō- (e découvrir), in-, ob-, per- (archaïque), prae-, prō- (très fréquent;

avec de nombreux dérivés), re- (« découvrir », cf. reseavec recludere, et « couvrir de nouveau »), sub-, superrâre, Les composés ne sont pas plus représentés que le ego. Les composés ne sont pas plus représentés que le imple dans les langues romanes. simple dans les langues romanes.

Pour les alternances vocaliques de tegō, toga, tēgula suffraient à marquer l'origine indo-européenne du groupe. graient du groupe. Mais le présent tegō, malgré gr. στέγω « je couvre ». Mas le presente sans doute un ancien présent athématique, representatique, on ne le retrouve pas ailleurs. L'irl. tuigither « il car ou set le germanique (v. isl. pekia « couvrir ») concouvil qui ne peut être ancien. Le lituanien a un présent sign « je couvre » remplaçant un présent athématique. La voyelle longue de tegula, tegulum, qui trouve un analogue dans regula, en face de rego, et peut-être dans sécula (v. seco), rappelle le degré long qui s'observe aussi dans v. pruss. steege (Voc.) « Schurer », à côté de stosis et lit. stogas (même sens). L'o de toga, qui est en latin ine forme exceptionnelle, alors que les substantifs de cette forme sont courants en grec, rappelle v. isl. bak toit , etc., tandis que gr. στέγη τέγη tient la place dun ancien nom radical. Le thème en *-es- attesté par gr. στέγος, τέγος et irl. teg ne se retrouve pas en latin. Ombr. tettom-e « ad tectum »? V. tignum.

tegula : v. tego.

těgus, -oris n.: doublet de tergus dans Varr., L. L. V 110: tegus suis, ab eo quod tegitur, et Plt., Capt. 902 et 915, qui l'applique aussi à l'échine du cochon. Se retrouve dans Fronton et dans les gloses. La dissimilation a dû se produire dans les cas obliques: tergoris > tegoris, favorisée par le rapprochement avec tegō qu'indique Varron.

těla : v. texő.

tellāna (fīcus) f.: figue noire à longue tige (Cat., Plin.). Le rapprochement avec tēlum n'est sans doute qu'une étymologie populaire; semble provenir d'un nom propre (cf. Rōmānus, etc.). V. André, sous fīcus.

tellüs, -üris f.: terre. Synonyme poétique de terra. Personnifiée et divinisée et unie à Jupiter; cf. Varr., R. R. 1, 1, 5: Tellus, terra mater. A Tellüs correspond Tellümö, -önis m. (et Tellürus, Mart. Cap. 1, 49); cf. Varr. ap. Aug., Ciu. Dei 7, 23 fin: unam eandemque terram habere geminam uim, et masculinam quod semina producat, et femininam, quod recipiat atque enutriat. Inde a ui feminina dictam esse Tellurem, à masculina Tellumonem. Le nom est peut-être un ancien neutre, comme Venus, -eris, mais l'ū ne s'explique pas, et c'est le seul exemple de cette flexion en latin (l'ū de rūs est ambigu et peut résulter d'une contraction). Celtique : irl. tellur.

Dérivé tardif: tellüster, -tris (Mart. Cap.), formé sur terrestris, comme paluster sur palüs; composé : meditullium: milieu (avec l'o intérieur du second terme de composé passé ici à u; cf. terra: extorris), sur lequel a été refait l'adjectif tardif meditullus.

On pense à skr. talam « plaine », v. angl. pel « planche, bordage » (v. titulus), c'est-à-dire i.-e. *telo- avec le vocalisme e, normal dans un neutre de ce type. Le slave 4, avec vocalisme zéro (comme dans lat. iugum), tillo « sol »; cf. gall. tâl « front » (pour le sens, cf. v. h. a.

stirna; v. sous sterno). La racine est dissyllabique. comme on le voit par skr. talimam « sol » et irl. talam (génitif talman), féminin « terre », et ceci suppose un rapprochement avec v. sl. steljo, stilati « étendre » et lat. latus « large ». Cf. encore lit. tiles « fond de la barque » et v. pruss. talus « sol (d'une maison) ». Mais la formation de lat. tellūs n'est pas expliquée par là; et, si l'on n'avait pas la forme à vocalisme archaïque (du type de extorris), meditullium, où ne se trouve pas le -ū- énigmatique de tellūs, on hésiterait à affirmer le rapprochement. Il subsiste une obscurité. Le masculin tellūmo a été rapproché par M. Bréal du type étrusque de lucumo. Un mot italique à l'origine aurait-il été emprunté par l'étrusque, puis, après modification, emprunté par le latin? Le fait qu'on est amené à tenter de pareilles hypothèses indique la difficulté du problème.

telo, -ōnis m.: -em hortulani uocant lignum longum quo hauriunt aquas. Et dictus telon a longitudine: τέλον enim Graece dicitur quidquid longum est, Isid., Or. 20, 15, 3. Peut-être déformation du gr. κήλων, sous l'influence de tēlum. Semble sans rapport avec son synonyme tolennō.

teloneum i v. toloneum,

tëlum, -I n. : trait, arme de jet; puis toute espèce d'arme offensive (épée, poignard, etc.). S'oppose à arma. Ancien (Lex XII Tab., Enn.), usuel. Peu représenté dans les langues romanes. M. L. 8624. Composé : tēliger, Sén., Herc. Oet. 543.

Étymologie incertaine, comme pour beaucoup de noms d'armes. L'explication par τηλοῦ, τηλόθεν (Fest. 502, 2; Dig. 50, 16, 233) est sans valeur.

temere adv.: « à l'aveuglette », par suite « inconsidérément, au hasard, à la légère, sans réflexion »; souvent joint à forte dans le couple asyndétique forte temere. Usité dans la locution non temere est quod « ce n'est pas un hasard que »; non temere a aussi le sens de « non facile », e. g. Plt., Ba. 85, rapidus fluuius est hie, non hac temere transiri potest. Temere est proprement l'ablatif instrumental d'un substantif *temus, -eris « obscurité », cf. tenebrae; mais il a été uniquement employé comme adverbe et traité comme tel; de là le doublet temeriter (Enn., Acc.). Ancien, usuel.

Dérivés: temeritās: 1º hasard; 2º irréslexion, légèreté d'esprit (opposé à prūdentia par Cic., Cat. M. 6, 29); temeritūdō (Pac.); temerārius: 1º qui est dù au hasard, nōn temerārium est « ce n'est pas un hasard (que...) »; 2º qui agit au hasard, irrésléchi.
V. tenebrae.

temero, -ās, -āre: temerare uiolare sacra et contaminare, dictum uidelicet a temeritate, P. F. 501, 4. Terme surtout poétique, non attesté avant l'époque impériale; appartient au vocabulaire religieux. Le sens premier a dû être « traiter (parler, s'approcher) inconsidérément des choses sacrées ».

Dérivés et composés tardifs : temerātiō, -tor et intemerātus. -bilis. -andus.

tēmētum, -I n.: uinum, unde temulentia et temulentus, P. F. 501, 6. Ancien (Plt.), appartient à la langue familière. Non roman. S'y rattache abstēmius, čorvoc, archalque et postclassique. Abstēmius, tēmulentus (de

*tēmolentos, cf. uīnolentus) semblent supposer un substantii *tēmus, *tēmum qui a dû désigner une boisson enivrante et stupéfiante, ou plutôt une plante dont on tirait une liqueur fermentée; tēmētum rappelle, pour la forme, dūmētum et aurait désigné d'abord un « lieu planté de *tēmus ». Mais tēmētum peut se rattacher aussi bien à un verbe *tēmeō comme uegētus à uegeō, etc. V. M. L. 8635 a, *temulus. *temellus.

Le rapprochement, souvent fait, avec skr. tâmyati « il est étourdi, abasourdi » est arbitraire.

temnō, -is, -tempsī, -temptum (dans contempsī, contemptum), -ere: mépriser. Rare et poétique (Lucr., Vg., Hor., Ov., Tac.); remplacé dans la prose par le composé d'aspect déterminé, très employé et attesté depuis Plaute, contemnō (= καταφρονέω), qui a fourni les dérivés contemptus, -ūs; contemptor, -tiō, -tim, -tibilis (Ital.) et incontemptibilis (Tert.). Non roman.

Le rapprochement avec τέμνω « je coupe », indiqué par les Latins (cf. Schol. Ter. Andr. 492 : temnor autem Graecum est, i. e. caedor et reicior), est sans valeur. On a comparé aussi στέμδω « je foule aux pieds ». On partirait d'un sens concret ; cf. dans Cic., pro Planc., 12 : quod iam contritum et contemptum uidetur, où l'union de contritum à contemptum le suggère. Cf. le sens concret de spernō. Tout ceci très incertain.

Aucun rapprochement sur.

tēmē, -ōnis m.: timon ou slèche d'un véhicule; par métonymie (partie pour le tout), le chariot et, en particulier, « le chariot de la Grande Ourse »; cf. Enn. ap. Varr., L. L. 7, 73. Ancien, technique. Panroman, sauf roumain. Les sormes romanes remontent à tīmō. M. L. 8625; B. W. s. u.

Le mot ne se retrouve pas ailleurs. Mais le germanique a v. isl. pisl « timon », etc., qui s'explique bien par *tenk-slā, et le vieux prussien a teansis (même sens). Le tout se rattache au groupe de *ten- « tendre.» avec un élargissement guttural qui se retrouve, notamment, dans le mot iranien à ancien th- initial, dans des types affectifs et techniques, av. 0anjayeiti « il tire (la voiture) »; le slave a tenqui « tirer »; cf., pour le sens, gr. poucc. Ce terme technique du vocabulaire de la carrosserie peut provenir du gaulois, comme carpentum, etc.

temő, -önis m.: impôt payé par les recruteurs (Cod. Theod.), taxe de remplacement; d'où temönārius. Mot du Bas-Empire, sans doute d'origine étrangère.

tempero, -as, -aul, -atum, -are (temperor, Lact., d'après moderor) : transitif et absolu : 1º transitif, correspond au gr. κεράννυμι « mélanger, mêler », en particulier « mêler de l'eau au vin ou à un liquide pour l'adoucir, couper »: t. uinum, pocula (cf. gr. x. olvov, νέκταρ, κρατήρα), t. acētum melle; de là « tremper » un métal, t. ferrum; « mêler, combiner, allier » (souvent joint à miscère) et « modérer, adoucir, tempérer » (cf. gr. δραι μάλιστα κεκραμέναι, Hdt. 3, 106, à quoi correspond, par exemple : regiones caeli neque aestuosae neque frigidae sed temperatae, Vitr. 1, 4) : Etesiarum flatu nimii temperantur calores, Cic., N. D. 2, 19, 49: temperatus : tempéré, modéré (d'où intemperatus), joint à moderatus. Cic., Fam. 12, 27, opposé à meracus, id., Rep. 1, 43, 96: non modice temperatam, sed nimis meracam libertatem sitiens haurire. A ce sens remontent les

formes romanes du type tremper. M. L. 8627; B. W. a. Celtique: britt. tymheru; armor. tems, tempsi [v. 1]. Loth, s. u.).

Loth, s. u.).

2º absolu: « se modérer », d'où « s'abstenir » (déjà dans Enn., Sc. 45); cf. temperāns: qui se modère, temperant. Temperō est également construit avec le datif. t. linguae, t. sibi, animīs; l'ablatif: t. ā lacrimīs; l'infinitif: t. dormīre; avec quīn (époque impérial l'impersonnel: temperātum est (T.-L.). On trouve même à basse époque, sans doute d'après sē abstinēre, sē temperāte ab (St Aug., Greg. M.).

Dérivés et composés : temperies, -ei « mélange, al. liage » (poétique et postclassique, auquel répond dans les langues romanes un n. *temperium, v. fr. tempier. M. L. 8628, britt. tymmer [savant]), et son contraire intemperies « mauvais temps », attesté depuis Plaute et au pluriel intemperiae « délire » (Caton, Plt.); temperātio (classique, spécialement fréquent dans Cic. qui le joint à moderātio, Diu. 2, 45, 94); pour le sens, cf. Cic., Tusc. 4, 13, 30, ut enim corporis temperation cum ea congruunt inter se, e quibus constamus, sanine sic animi dicitur, cum eius iudicia opinionesque concordant, eaque animi est uirtus, quam alii ipsam temperantiam dicunt esse, alii obtemperantem sapientias praeceptis : « juste mélange, équilibre » = xpaou et « température », caelī temperātio, Cic., Diu. 2, 45, 94. temperator (joint à moderator par Cic.); temperatique (Cael. Aur.); temperāculum (Apul.); temperāmentum. tempérament, combinaison, et « modération , D'abord de sens concret ; cf. Cic., Leg. 3, 10, 24, inuen. tum est temperamentum quo tenuiores cum principibus aequari se putarent; puis, à l'époque impériale, emplové pour temperatio.

De temperāns: temperanter, temperantia; cf. Cic., Tusc. 3, 8, 16, temperans, quem Graeci σώφρονα appellant, eamque uirtutem σωφροσύνην uocant quam soleo equidem tum temperantiam, tum moderationem appellare, nonnumquam etiam modestiam; et distemperantia, terme de la langue médicale traduisant gr. δυσκρασία; intemperāns, -ranter, -rantia.

De temperātus: temperātē et intemperātus, -tē. De temperō: adtemperō: adapter, ajuster (époque impériale), M. L. 762; adtemperātē (Tér.) « à propos»; adtemperiēs (cod. Theod.).

contemperō (rare, époque impériale à partir d'Apul., Vég.) « tempérer par un mélange », d'après συγκεφόνωμι; extemperō, conservé en roumain, M. L. 3082; obtemperō (seul usuel et classique, attesté depuis Plt.): proprement « se modérer devant quelqu'un »; pour le sens du préfixe, cf. oboediō, obsequō; par suite « se conformer à, obéir à »; obtemperanter, -rātiō (Cic.), -rātor (S' Aug.).

Rattaché souvent à tempus, comme generare à genus, mais le rapport de sens est obscur, à moins d'admettre que tempus signifie « coupure, division (du temps) », ce qui cadre bien avec les emplois du mot, et que tempero présente la même image que le fr. « couper le vin »? Sur le développement sémantique, v. Benveniste, Mél. Ernout, p. 11 sqq.

tempestas : v. tempus.

templum, -I n. : 1º terme de la langue augurale

Cespace carré délimité par l'augure dans le ciel, et sur cespace tand augure dans le ciel, et sur la terre, à l'intérieur duquel il recueille et interprète les la terre, a c. Varr., L. L. 7, 6: « templum » tribus mopresago, ab natura, ab auspicando, a similitudine; dis aucum in caelo, ab auspiciis in terra, a similitudine (ab) natura in caelo, ab auspiciis in terra, a similitudine (ab) numerica cius templi (scil. caeli) partes quattuor dicunsub terro ab oriente, dextra ab occasu, antica ad meritur, survey diem, postica ad septemtrionem. In terris dictum templum diem, pussurii aut auspicii causa quibusdam conceptis locus finitus... V. les références de Goetz-Schoell, ad loc. Désigne par extension le « ciel » tout entier, templa raeli, cf. τέμενος αίθέρος, t. caelestia, les régions inferrales, les plaines de la mer, etc. A ce premier sens se rattachent sans doute : 1º l'adverbe extemplo, propreration, propier ment « (immédiatement) au sortir du templum », c'est-àdire e sur-le-champ, aussitôt » (synonymes ē uestīgiō. tlico, ex tempore); adverbe archaique (Plt., Enn., Varr.: m exemple dans Cic., Pro Rosc. Com. 3, 8; ni dans Cés., ni dans Quint.); forme extempulo dans Plt., Au. 93; Ci. 96, 572; Ba. 968; Mi. 461; Poe. 183.

20 le verbe contemplo (contemplor), -āre, dont la dérivation a déjà été indiquée par Varr., L. L. 7, 9, et, à sa suite, par Fest., P. F. 34, 9: contemplari dictum est a templo, i. e. loco qui ab omni parte aspici, uel ex quo omnis pars uideri potest, quem antiqui templum nominabant. Cf., pour le développement de sens, considero. La forme active et la forme déponente apparaissent simultanément dès Plaute; mais la langue classique préfère le déponent. Il est possible que contemplor soit formé d'après conspicor, contueor. Britt.: cynhenlu.

Dérivés: contemplātio, -tor, tous deux classiques; -trīx (Cels., Apul.); contemplātus, -ūs (Ov., Macr.); contemplātuus, adjectif de la langue philosophique traduisant le gr. θεωρητικός (Sén.); contemplābilis (Amm.); contemplātūrius, στοχαστικός (Gloss.). Une forme roumaine suppose aussi *intemplāre, M. L. 4482 a.

2º Templum a, par extension, désigné un endroit consacré aux dieux, et spécialement le « temple »; cf. Varr., L. L. 7, 10, sed hoc ut putarent aedem sacram esse templam (et ouidetur) esse factum quod in urbe Roma pleraeque aedes sacrae sunt templa, eadem sancta..., M. L. 8630. Celtique: irl. tempul, britt. teml.

3º D'après Festus, templum désigne aussi « tignum quod in aedificio transuersum ponitur », P. F. 505, 1; c. Vitr. 4; 2 et 7; Lucr. 2, 28; sens représenté dans les langues romanes. Ce sens peut provenir des lignes transversales tracées par l'augure dans le templum ou de la figure tracée par les poutres qui s'entre-croisent et déterminent une sorte de templum.

Dérivés rares et tardifs : templātim (Tert.; cf. uīcā-tim); templāris (-ēs fīnēs, terme d'arpentage); templātiō (St Aug.); templifer = ναοφόρος (Ignat.).

Le sens de « espace défini » permet un rapprochement approximatif avec gr. τέμενος « enclos divin », c'est-à-dire avec la racine de gr. τέμενο « je coupe ». Le p représente l'explosion de m devant l, comme dans exemplum; el les graphies telles que dampnum et temptō (v. ce mot). Sur templum, v. St. Weinstock, Mitt. d. deutsch. archāol. Instit., Rom. Abt., 47 (1932), p. 95-121.

temptő, -ās, -āuï, -ātum, -āre : toucher, tâter ; faire

l'essai ou l'épreuve de ; essayer de ; attaquer (dans ce sens a peut-être absorbé tenio, fréquentatif intensif de tendo, q. u.), agiter, inquiéter. Tempto est la graphie la plus ancienne et la mieux attestée par les bons manuscrits; tento représente sans doute une prononciation populaire (cf. lanterna, en face de λαμπτήρ; Pontinus et Pomptinus, pedetentim et pedetemptim); les gloses distinguent tempto, πειράζω (fréquent), de tento συνένω et τείνω (-ομαι), dont il y a trois exemples en tout. La confusion qui s'est produite entre les deux verbes. tempto et tento, rend le plus souvent impossible le départ de ce qui appartient proprement à l'un ou à l'autre. Pour le développement du p dans tempto, cf. sumptus. sumpsi (v. Niedermann, Phon. hist. du latin, 3º éd., p. 152 sqq.). Ancien (Plt.), usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 8633; B. W. tenter.

Dérivés et composés : temptāmen (Ov.), -mentum (poétique, prose impériale); temptātiō (Cic.; dans la langue de l'Église, traduit πειρασμός « tentation »); temptātor (Hor.; dans la langue de l'Église, le « tentateur », c'est-à-dire le diable (celui qui entraîne au péché); attemptō et attemptātiō; pertemptō (classique), praetemptō (poétique, prose impériale) et praetemptātus, -ūs (Plin.); retemptō (époque impériale, à partir d'Ov.); intemptātus (calque du grec, non attesté avant Hor. et Virg.); intemptābilis : ἀπείραστος (Gloss.).

Fréquentatif. Aucun rapprochement sûr; v. $tend\bar{o}$, in fine.

I. tempus, -oris n. (usité surtout au pluriel tempora): tempe(s). Attesté depuis Virgile. Les représentants romans présentent diverses altérations. M. L. 8635.

Dérivé : temporālis (Vég.).

Le rapprochement avec lit. tempiù « je tends » est possible, mais ne se laisse guère préciser pour le sens (cf. le groupe de teneō, tendō).

Comparant le gr. χρόταφος, qui appartient à une racine signifiant « battre », M. Benveniste, Mél. Vendryes, p. 56, a proposé de rattacher tempus à la racine *[s]temb(h]- « heurter, écraser en frappant »; cf., entre autres, skr. aor. astambhu, gr. στέμφω, στόδος, v. sl. tepe, etc. Le rapprochement est séduisant. On a supposé aussi que ce tempus était le même mot que tempus II, spécialisé dans le sens de « temps du battement (des artères) ».

II. tempus, -oris n. (une ancienne flexion tempus, *temperis est attestée par l'ancien locatif adverbial temperi « à temps », remplacé par tempori ou tempore ; de nombreux dérivés ont le vocalisme e, cf. plus bas) : temps, considéré surtout en tant que fraction de la durée (différent de aeuus, aeuum, qui indique plutôt le temps dans sa continuité); cf. Varr., L. L. 5, 12 et 6, 2, qui, du reste, reproduit un enseignement grec (v. Goetz-Schoell, ad loc.), et Cic., Inu. 1, 36, 39 : tempus est... pars quaedam aeternitatis cum alicuius annui, menstrui, diurni nocturniue spatii certa significatione; de là vient qu'on emploie tempora « portions de temps, époques » au pluriel, et non aeuum, aeuus : de là aussi les expressions comme tempus diei (Tér.) « moment du jour », anni tempora « époques de l'année, saisons » (Lucr.); primum tempus « printemps » (attesté des l'époque d'Aug., CIL VI 33316; cf. W. Schulze, KZ 47, 185), hībernum annī, Cic., Rep. 1, 12, 18; « moment, époque », en particulier « moment favorable, occasion » (= καιρός), et tempora « circonstances », où s'entrevoit encore le rapport avec temperō, temperōs « mélange de l'air ». Dans la langue de la poésie et de la rhétorique, « temps métrique, mesure »; en grammaire, « temps d'un verbe », d'après le gr. χρόνος. Tempus, étant de genre inanimé, n'est ni personnifié, ni divinisé; c'est Sāturnus qui est devenu le dieu du temps, du reste sans doute secondairement.

Nombreuses locutions adverbiales: temperī « à temps, tôt » (cf. plus haut; d'où un comparatif temporius, Peregr. Aeth.); ad tempus; ante tempus; ex tempore d'après le moment » et « sur-le-champ » (cf. extemplő, ē uestīgiō), dont la langue de la rhétorique a tiré à l'époque impériale extemporālis « improvisé », extemporālitās (Suét., tandis que Quint. 10, 7, 1 a encore la périphrase facultas ex tempore dicendi), extemporālitēr (Sid. Apoll.); in tempus, per tempus, pro tempore. Ancien (Plt., Enn.), usuel. Panroman. Il y a aussi quelques représentants de tempore. M. L. 8634. Celtique: v. irl. trimsi « tempora »; britt. tymp, tymmor « saison ».

Dérivés et composés : 1º tempestus, -a, -um adj. (archaïque, conservé par P. F. 499, 6, tempesta, tempestiua) et intempestus dans nox intempesta « quo tempore nil agitur », Varr., L. L. 6, 7 et 7, 72; remplacé à l'époque classique par tempestiuus (fréquent) « qui vient à temps, opportun », gl. ἀκμαῖος, εθκαιρος, ὡραῖος, et intempestīuus, d'où tempestiue, -uitas et intempestiue, -tiuitas. De l'adjectif tempestus dérivent les abstraits : *tempesta. non conservé dans les textes, mais attesté par les langues romanes (cf. senecta); tempestus, par Varr.. L. L. 7. 51: libri augurum pro tempestate tempestutem dicunt supremum augurii tempus), disparu à l'époque historique et remplacé par tempestas (cf. iuuentas et iuuentūs, dérivės aussi d'un adjectif iuuentus, d'où provient également iuuenta), synonyme de tempus, cf. F. 498. 32 : tempestatem pro tempore frequenter dixerunt antiqui; sens fréquent à l'époque ancienne, et aussi dans Cicéron et chez les historiens, mais seulement dans l'expression ed (que, etc.) tempestate. Dès Ennius apparaît le sens de « temps » état de l'atmosphère, e. g. tum tonuit laeuom bene tempestate serena, Enn., A. 527, cf. 457; et, par euphémisme, spécialement de « mauvais temps, tempête » (t. turbida, saeua dans Plaute, puis simplement tempestas, déjà dans Plt., Mo. 108: tempestas uenit, | confringit tegulas imbricesque; pour la restriction de sens, cf. ualētūdo), M. L. 8629 (conservé à côté de tempesta); B. W. tempête. Celtique : irl. tempestech, britt. tymmest.

2º tempero, temperies (v. ce mot).

3º Dérivés récents en tempor- :

temporālis: terme technique, attesté depuis Varron, t. uerbum, L. L. 9, 108, « temporel » et « temporaire », M. L. 8631; temporāliter; temporālitās; contemporālis (langue de l'Église; = σύγχρονος); extemporālis (ν. plus haut); intemporālis, -litās, -liter (= ἄχρονος); *temporāre, M. L. 8631 a.

temporāneus (Ital., Vulg.; = πρόσκαιρος) et contemporāneus (Gell., peut-être antérieur à temporāneus; cf. momentāneus; temporārius (Corn. Nep. et époque impériale, sans doute de la langue familière; cl. Sén, Ep. 9, 9, amicitiae quas temporarias populus adpellat); temporatim (Tert.; = χρονικῶς).

Les gloses ont aussi temporius, πρόσκαιρος, οù il faut peut-être lire temporius, qui est supposé par certaines formes romanes. M. L. 8632.

Aucun rapprochement sûr. V. sous tendō et cf. temperō.

těmulentus : v. těmětum.

tendo. -is. tetendi (tendidi, tardif), tentum et ton. sum. -ere : « tendre » et « tendre à », transitif et absolu. t. arcum, rētia, pellēs, manūs, neruum; et t. ad castra. Venusiam, etc. De tendere pelles on est arrivé à dire uni. ouement tendere « dresser la tente » (e. g. Cés., B. G. 6 37, 2; de la tentorium, tentoriolum, Hirt., Auct. B. Afr et *tenda « tente » dans les langues romanes, M. L. 8639. B. W. s. u). Dans la langue militaire, tendo s'emploie dans le sens de « faire effort », e. g. Sall., Ca. 60, 5. Petreius ubi uidet Catilinam, contra ac ratus erat, magna ui tendere; Vg., Ao. 12, 553 : pro se quisque uiri summa nituntur opum ui; nec mora nec requies; uasto certamine tendunt. De même, la langue poétique emploie tendo avec l'infinitif (la prose usant du composé contendo, Cic., Cés.), e. g. Vg., Ae. 2, 220, ille simul manihue tendit diuellere nodos, sens où tendo rejoint tempto, cf e. g. Hirt., B. G. 8, 40, 1, aqua prohibere hostem temptare coepit, ce qui explique les confusions entre tempto et *tento. Il est possible que, dans bien des cas où l'on a des formes de tempto, ce soit à l'intensif de tendo que songe l'écrivain. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 8640 Celtique : irl. tennaim, britt. tynnu.

Dérivés et composés : 1º en tend- : tendicula · a) perche à étendre le linge; b) sorte de piège, lacet. filet (joint à aucupium), M. L. 8641; les langues romanes supposent aussi *tendō, -ōnis, M. L. 8642, et tenda (v. plus haut); 2º en tent- : tenta n. pl. e membrum ērectum » (Priap.); tentīgō (satiriques) « priapisme », cf. prūrīgō, et le renvoi à Philologica I; tentiō « τάσις » (Gloss. ; les composés contentio, intentio sont. au contraire, fréquents); conservé en ancien f. tencon. [prov. tenso, avec le sens de « combat »; cl. M. L. 8653, d'où *tentiare, M. L. 8652; tentipellium: genus calciamenti ferratum quo pelles extenduntur, P. F. 501. 9: et aussi : medicamentum quo rugae extenduntur, cf. F. 500, 28 sqq. (rare, Afran., Titin.); -tentūra dans praetentūra (Amm.): tentor (bas latin) m.: celui qui tend; celui qui attelle les chevaux, palefrenier : 130 en tens- : tensus, -a, -um, conservé dans les langues romanes avec des sens dérivés et notamment sous la forme te(n)sa > toise, M. L. 8651; et a fourni un dénominatif *tensare, M. L. 8649, d'où *intensare, M. L. 4485, et *tensiare, M. L. 8649 a; tensio (rare, époque impériale, sans doute créé par la langue médicale pour traduire τάσις); tēnsūrā (Hyg., Vég.); *tēnsica, *tēnsicula, M. L. 8649 b, c.

Composés: attendō: tendre vers, se dit surtout de l'esprit, a. animum du animō (qu'il n'est pas nécessaire d'exprimer) = gr. προσέχω « faire attention à », d'où attentus, attentiō (= προσοχή; non attesté avant Cic.). Conservé dans les langues romanes, souvent avec le sens de « attendre » (cf., pour le développement de sens, expectāre), ainsi que attēnsus. M. L. 763, 764.

contendō (= συντείνω): (se) tendre de toutes ses iscontendō (= συντείνω): (se) tendre de toutes ses iscontendi et absolu, sens physique et moral; cf. sorum esse illud tempus quo maxime contendi conueniat, inum esse illud tempus quo maxime contendi conueniat, initi complément; avec cum: c. cum aliquō (non avaniti complément; avec cum: c. cum aliquō (non avanitic). De là: contentē (contentus n'est pas employé, pour éviter des confusions avec contentus, de contineō); contentō: tension (de la voix = συντονία); effort, lutte, intiō: tension (de la voix = συντονία); effort, lutte, intiō: cententō tension (de la voix = συντονία); effort, lutte, intiō: cententō tension (de la voix = συντονία); en grammaire = devribeou; contentiōsus (non attesté avant pline). Celtique: britt. cynnen « contendō », irl. cointina « contentiō».

intendo (existe en ombr. ent ent u, endendu; ant ent u andendu « intendito »): tendre vers (sens physique et moral), [s']étendre; se diriger vers; avoir l'intention ou la prétention de; intenter; intentus « tendu vers » et « attentil »; intente, intentio (intensio, Sén.), d'où intini; intentituus (= ἐπιτατικός, Prisc.); intentiosus (bas latin, d'après contentiosus), M. L. 4483; intensare, M. L. 4485; B. W. sous entendre.

ostendo, portendo (v. ces mots). Outre ententu, antentu, l'ombrien a les impératifs ustentu, pertentu sustentu qui correspondent aux formes latines. Parenté ou emprunt?

dē, dis- (δια-νείνω), extendō, M. L. 3083, britt. distenn, estyn; ob- (à côté de ostendō, dont le rapport avec
tendō n'était sémantiquement plus sensible), prac-, prore-, sub-tendō, dans lesquels le préfixe ne fait que préciser le sens du verbe. A ces verbes correspondent souvent les dérivés ordinaires en -tor, -tiō, -tus (-sor, -siō),
e.g. extensiō, M. L. 3083 b, et *extē(n)sāre, M. L. 3083 a,
sor, -sītus; extentiō, extentus, -ūs, etc.

Il y a aussi des formes d'itératif-intensif: extentō (attesté depuis Plt.), M. L. 3084; intentō (ostentō). Attentō, pertentō, praetentō, retentō, qu'on rattache quelquefois à tendō, doivent se lire attemptō, pertemptō, praetemptō, retemptō. V. temptō.

La racine *ten- fournissait en indo-européen un aoriste radical thématique (véd. dtan, dtata « il a tendu ») et un parfait (véd. tatána, tatné) ; le latin a gardé le parfait tetinī (v. sous teneo). Le présent a été obtenu de diverses manières, ainsi par un élargissement *-eu- : véd. tanóti, tanuté, hom. τάνυται, ou par le suffixe *-ye/o- : gr. τείνω. En face du causatif skr. tānayati. le germanique a une formation parallèle : got. -banian «étendre ». Le latin a recouru à deux types : l'un à suffixe *-de/o- pour l'aspect déterminé, c'est tendo ; l'autre en *-ē-, pour indiquer le procès qui se poursuit, c'est teneo. A chacun des deux, il a fallu constituer une conjugaison. L'adjectif en *-to- hérité de l'indo-européen était tentus (skr. tatáh, gr. τατός), qui a été attribué à teneo; tendo en a recu un nouveau, fait sur le présent. comme pulsus en face de pello (de *peldo), etc.; mais tentus paraît avoir servi aussi à tendo, et c'est ainsi que s'explique le fréquentatif tentare. Le perfectum tetendi a été fait secondairement, comme tenui sur teneo. La forme tenui a dû se produire dans les cas où il y a préverbe et où le perfectum tetini, perdant son redoublement, était peu clair. Il en est résulté la généralisation de tenuī

Pour les formes nominales autonomes, v. tenus, tenus, tenus, tener et prôtelum.

La racine admettait souvent des élargissements, notamment temp- dans lit. tempiù « je tends », qui joue le même rôle que gr. τείνω; et le radical temp- qui figure dans des mots latins pourrait en être rapproché; simple possibilité. Le slave a tegnoti « tirer »; et ceci rappelle le radical qui figure dans lat. tēmō (v. ce mot).

tenebrae, -ārum f. pl. (pas de singulier, comme le correspondant skr. támisrāh, sauf a partir d'Apulée) : obscurité, ténèbres. Ancien (Enn., Plt.), usuel. M. L. 8643.

Dérivés: tenebrōsus (époque impériale); tenebricus (archaīque, mais conservé en vieux français, M. L. 8644, et les langues romanes attestent en outre *intenebricus, M. L. 4484; fait sur opācus?), remplacé à l'époque classique par tenebricōsus (Cic.), d'où tenebricōsitās (Cael. Aur.); tenebrō, -ās (rare et tardif); tenebrēscō, tenebricō (id.); tenebrātiō (Cael. Aur.); contenebrō, -brēscō (-brāscō), obtenebrēscō, rares et tardifs; tenebellae (Claud. Mamert.).

Un mot correspondant à skr. támah « ténèbres » (gén. támasah) est conservé dans l'adverbe temere (v. ce mot). Mais la racine était dissyllabique : lit. témsta « l'obscurité vient ». Là où le suffixe *-es- est au degré zéro, on a donc le -2-, d'où véd. támisrāh (pluriel) « nuit sombre » et l'adjectif timirdh « sombre ». La formation à sifflante se retrouve dans lette timsa, tumsa « obscurité », lit. tamsà (même sens) et v. h. a. dinstar « sombre ». Lat. tenebrae repose sur *tema-s-rā-; le passage de -m- à -nfait difficulté; car il suppose l'intervention d'une forme où la voyelle de syllabe intérieure était syncopée, à moins qu'on n'admette une dissimilation, tout hypothétique, de m en n par la labiale *f, d'où est sorti b; on ne peut restituer le détail des faits. - Cf., de plus, v. irl. temel « ténèbres », m. bret. teffal « sombre » et v. h. a. demar « demi-jour (de l'aube ou du crépuscule) ».

teneo, -es, tenui (ancien tetini, Pac., Acc.), tentum, -ere : tenir. Même racine *ten- que dans tendo. A ce dernier a été réservé le sens de « tendre », tandis que teneo, qui s'emploie, comme tendo, avec valeur transitive ou absolue, était spécialisé dans le sens de « tenir » (avec l'idée de continuité) et, au sens absolu, « durer, persister » ou « se maintenir dans une position » (langue militaire), « se maintenir dans une direction, cingler vers » (langue nautique). Cette distinction établie entre tendo et teneo se retrouve dans ombr. tenitu « tenēto », en face de ententu « intendito ». La parenté de tendo et teneo apparaît dans la glose de Festus, 214, 12 : « obstinet » dicebant antiqui quod nunc « ostendit », ut in ueteribus carminibus (trag. inc. 25) : Sed iam de (se ms.) caelo cedens Aurora obstinet suum patrem. Du sens de « tenir » dérivent les sens de « posséder, occuper », « tenir immobile, arrêter, maintenir » et « tenir dans son esprit », d'où « se souvenir » (memoriā tenēre) ou « comprendre, savoir » (mente tenere). Cf. percipio, comprehendo. La valeur absolue et le rapport sémantique avec tendo sont bien conservés dans certains composés; cf. attinère « s'étendre jusqu'à, tenir à, toucher », pertinère. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 8646, tenere et *tenire; B. W. s. u.

Formes nominales, dérivés et composés : tenāx : tenace ; tenācēs m. pl. « liens, attaches ; queue d'un fruit »

(Pall.), M. L. 8638; tenācia (Enn.), remplacé par tenācitās (Cic.); tenāciter; tenāculum: tenaille (Ter. Maur.), M. L. 8637; B. W. s. u. Composé: pertināx; cf. Plt., Cap. 489: tenaxne pater est eius? — immo pertinax, d'où pertinācia, pertināciter.

tenor, ōris m.: tenue, continuité; dans la langue de la rhétorique, « accent tonique » (revenant à intervalles réguliers; une influence de τόνος est ici vraisemblable); dans la langue juridique, « disposition essentielle, teneur, sens ». M. L. 8648. Cf. tenus.

tenilis, tenibilis « qui teneri potest » (Gloss.).

arci-tenēns: adjectif poetique traduit du gr. τοξοφόρος.

tentus, -ūs m. (Cael. Aurel., Chr. 5, 1, 2). En dehors de ce mot, unique (et du reste contesté : l'édition de I. E. Drabkin lit fluor retentus au lieu de fluoris tentus), il n'y a pas de dérivés verbaux en tent, sans doute pour éviter des confusions avec les formes dérivées de tendo.

Nombreux composés, dont beaucoup ont le sens transitif et absolu : abstineō (= ἀπέχω et ἀπέχομαι) : [se] tenir à l'écart, s'abstenir; abstinens, -tia, avec tous les sens religieux et moraux que les mots ont pu prendre; et, dans la langue médicale, le sens de retentiō. Irl. (savant) abstanit.

attineo: toucher à, concerner (quod ad me, quod me attinet); tenir, retenir; M. L. 707 (atte-).

contineō: contenir. Emploi absolu dans continēns: qui se tient, qui se contient ou « qui se retient, continent » et « qui tient à »; continentia: continence; et « contenu, contenance » (latin impérial);/continuus: continu, M. L. 2185; continuō, -ās: continuer (transitif et absolu); continuātiō: « partium inter se non intermissarum coniunctiō; unitas est sine commissura continuatio » (Sén., Nat. Q. 2, 2, 2); continuitās (Varr.).

De contineo, l'adjectif verbal contentus a d'abord signifié « qui se contient », e. g. Plt., Poe. 461, contentiores mage erunt, atque auidi minus; d'où, avec un complément à l'ablatif instrumental, « qui se contente de, content de »; Plt., Merc. 824, uxor contenta est, quae bona est, uno uiro, M. L. 2182; contente, très rare, évité à cause de l'homonymie de contente de contendo; remplacé par continenter.

dē-tineō: détenir; distineō: tenir écarté; ob-tineō (op-): tenir, occuper, être en possession de; maintenir; gagner (une cause), d'où « prouver, démontrer »; absolument « être consacré, prévaloir »; impersonnel « il est passé en usage »; pertineō: sens absolu « s'étendre jusqu'à »; « tendre à, viser »; au sens moral « toucher, concerner »: quod ad me pertinet; de là pertinenter; et appertineō, -ēs, terme de la langue des arpenteurs, avec le sens de « appartenir », demeuré dans les langues romanes (*appartenēre, avec influence de pars), M. L. 545; retineō: retenir, M. L. 7263, d'où retentiō, -tor, -tus, -ūs m.; retināculum: ce qui sert à retenir; au pluriel « rênes », M. L. 7262, et 7261, *retina (d'après habēna?); sustineō: soutenir, M. L. 8490; sustinentia (langue de l'Église); trānstineō (Plt., Mi. 468).

Itératif-intensif en -tentō dans : dētentō « détenir » (tardif); retentō « retenir fortement » et « essayer de retenir »; sustentō « soutenir », d'où sustentātiō, -tus, -tāculum (époque impériale, rare), -tābilis, -tor; sustentātīz : celle qui nourrit (tardif).

V. tendo.

tener, -a, -um: tendre (sens physique et moral, souvent joint à mollis). Se dit souvent du jeune âge; de la ā tenerō, in tenerīs « dès, dans l'âge tendre », et tenerī, -ōrum m. pl. (époque impériale). Ancien, usuel; panroman. M. L. 8645. Celtique: britt. tyner.

Dérivés : tenellus, tenellulus, diminutifs affectifs; tenerē (époque impériale) et teneriter (cité par Charis.); teneritās (joint à mollities, Cic., Fin. 5, 21, 58), teneritādē, tous deux rares; *teneritia, supposé par les langues romanes, M. L. 8647; tenerēsitās (Ven. Fort.); tenerāscē (Lucr.) et tenerēscē, -is (époque impériale).

On rapproche, en général, *ten- de teneō, tendō, tenuis; aucune autre langue n'a une forme correspondante. Sans rapport avec τέρην, sabin *terenus « mollis » (v. Vetter, Hdb., p. 376).

Tenitae: credebantur esse sortium deae, dictae quod tenendi haberent potestatem, P. F. 505, 17. Étymologie populaire? Mot d'origine étrusque, selon certains, mais sans preuve.

tenor : v. teneō.

tensa, -ae f.: -m ait uocari Sinnius Capito uchiculum quo exuutae deorum ludicris circensibus in circum ad puluinar uchuntur. Fuit ex ebore, ut apud Titinium in Barbato (13 a), et ex argento, F. 500, 2. Peut-être à rapprocher de tendo et ainsi nommé à cause de la tente qui le couvrait?

tento : v. tempto et tendo.

tenuis, -e (souvent avec u consonne, ce qui se traduit par la scansion tēnuē, tēnutā dans la poésie dactylique, d'où les groupes tēnuē, tēnutā dans la poésie dactylique, d'où « subtil, délicat » (sens physique et moral), « maigre » (sens propre et dérivé : tenuis cibus, mēnsa; tenuēs opēs), par suite « pauvre, sans importance » (joint à leuis, inānis, iēiūnus), « d'humble condition ». Ancien (Cat.), usuel. Conservé en v. fr. tenee. M. L. 8655.

Dérivés et composés : tenuitās (classique, Cic.); tenuiter; tenuiculus (Cic., Fam. 9, 19, 1); tenuiārius : qui travaille en tissus fins (t. uestiārius, Inscr., époque impériale); tenuō, -ās (poétique, époque impériale, conservé en roumain, M. L. 8654); tenuābilis; tenuātiō (Cael. Aurel.); tenuātim (Apic.); tenuēscēns (Censor.); attenuō (composé d'aspect déterminé, préféré par la langue classique, Cic., Cés., au simple tenuō : amincir, amaigrir, affaiblir, diminuer; dans la langue de la rhétorique, « attênuer », attenuātum genus = loχνὸν γένος; d'où attenuātiō (Auct. ad Her.); inattenuātus = ἀμείωτος (Ον.); extenuō (classique), conservé en logoudorien, M. L. 3085; extenuātiō, qui en rhétorique traduit μείωσις ου ἐλάττωσις; extenuātiōrius (Theod. Prisc.); subtenuis (Varr.).

De la racine étudiée sous tendō. L'u est un élargissement conservé dans les présents véd. tandit, tanuté et hom. τάνυται. Cf. skr. tanût « mince, fin », v. sl. thû-kû « mince, fin », v. isl. punnr (même sens); le vocalisme « de tenuis se retrouve dans lit. ténoas, lett. tèws « mince », l'adjectif ayant passé au type thématique en lettulituanien; au contraire, irl. tana, corn. tanow « mince » a le vocalisme radical zéro, comme hom. τανας « allonge, long »; cf. got. filu « beaucoup » et irl. ii, avec vocalisme e, en face de skr. puruh « abondant », avec vocalique zéro, et gr. πολύς, avec degré o. L'i de onuis est le même que celui de suāuis.

I. tenus, -oris n.: lacet tendu. Mot technique; cf. Non. 6, 12: tenus et laqueus: dictus a tendicula. Plautus gacchidibus (793): nunc ab transenna turdus lumbricum eti! Pendebit hodie pulcre: ita intendi tenus. Cf. aussi Serv., in Ae. 6, 62: tenus est proprie extrema pars arcus. Na semble pas attesté en dehors de ces exemples.

Pour le sens de tenus « lacet tendu », cf. skr. tantuh.

De la racine étudiée sous tendō. Un thème *tenes- est peu attesté par ailleurs; véd. tánas- est un ἄπαξ; le grec a des adjectifs ά-τενής « fortement tendu », είλισης « qui s'allonge en spirale »; et un thème en o-τώνς, le gr. *τένος n., n'est pas attesté. — Le latin a

aussi la forme masculine tenor.

11 tenus prép. : jusqu'à, avec la nuance « pas plus loin que » (construit avec l'ablatif, pube tenus, Vg., Ac. 3, 427, et aussi avec le génitif, nutricum t., Catul. 54 18; crurum tenus, Vg., G. 3, 53, comme gr. ueyou: d fini, s. u. finis; la construction avec l'accusatif est rare et analogique de usque) ; v. Wackernagel, Vorles. II. 163. Ne semble pas attesté avant Claudius Quadrigarius, ni après Apulée et Ammien, qui, du reste, l'emploient dans le sens dérivé de « d'après » : facie, specie lenus. Tenus est souvent considéré comme le nominatifaccusatif employé avec valeur prépositionnelle de tenus. oris. On a pensé aussi à un ancien adjectif *tenus. -a um « qui s'étend jusqu'à », utilisé comme préposition. cl. uersus, aduersus, etc.; v. protinus (et les adjectifs du type crāstinus?). Tenus, qui est postposé au mot mi'il détermine, a formé une série d'adverbes du type : ed-tenus, hac-tenus, aliqua-, quadam-tenus « jusque-là. iusqu'ici », etc.; quā-tenus (v. ce mot). — On doit surtout songer à un ancien *tenos, du type de lat. secus (sequester), irl. sech « au delà de, en outre », gall. hep sans ; *tenos serait à *ten- ce que *sek*os paraît être à *sch*. V. P. Lejay, Mel. Boissier, p. 349.

teped, -es, -ere : être chaud. Sens ancien ; cf. Cat., Agr. 69, 2, ubi (dolium) temperate tepebit; de même. upëscë signifie s'échauffer, e. g. Cic., N. D. 2, 10, 26, maria agitata uentis ita tepescunt ut, etc., et tepefacio céchauffer », Cic., N. D. 2, 15, 40, is eius (solis) tactus est non ut tepefaciat solum, sed etiam saepe comburat. Mais, dans ce sens, tepeo s'est trouvé en concurrence avec d'autres verbes, notamment avec caleō, et a tendu à prendre la nuance de « être modérément chaud, être tiède », ce qui est l'acception usuelle (au sens physique ou moral). Tepeő est arrivé ainsi à s'opposer à caleō (cf. Hor., C. 1, 4, 20) et à désigner la tiédeur (dans un sens voisin de frīgeō), et tepēscō peut avoir la double valeur de tiédir » en passant du froid au chaud, e. g. Vg., Ae. 9, M, fixo ferrum in pulmone tepescit, ou en passant du chaud au froid, Luc. 4, 284, paulatim fugit ira ferox mentesque tepescunt; cf., de même, l'emploi de tepidus dans Ov., R. Am. 629, tepidam recalescere mentem. Ancien, technique ou poétique; non roman.

Formes nominales, dérivés et composés : tepor, M. L. 8658, d'où à basse époque tepōrus; et, dans Plin., tepōrātus; tepidus, M. L. 8657 (panroman, sauf rou-

main), et *tepidulus, 8656 a, d'où tepidō, -ās (Plin.); tepidārius « concernant l'eau tiède du bassin », -a cella-um ahēnum; subst. tepidārium n.; tepēscō, -is; tepējaciō et tepēfō; intepēs, praetepeō, intepēscō (tous trois d'époque impériale). Cf. aussi peut-être tepula (aqua), épithète d'une eau qu'un aqueduc amenait au Capitole.

La racine *tep- indiquait en indo-européen la « chaleur » : v. sl. teplu « chaud », teplosti « chaleur »; irl. té « chaud » (pluriel teit), tess « chaleur », gall. tes. En sanskrit, tapati e il brule » indique une chaleur intense allant jusqu'à l'incandescence, ou susceptible de causer une forte douleur. Dans l'Avesta, tafsaiti « il s'échauffe » est dit d'un échauffement qui va jusqu'à la brûlure. Skr. tápah signifie « chaleur » et « ascétisme »; véd. tápuh « brûlant » est une épithète du feu; av. tafnus signifie « fièvre », etc. Le sens de « s'échauffer » est donc ancien dans lat. tepes « je suis échaussé » et tepesco « je m'échausse », mais il a servi à indiquer un simple réchausfement, et le groupe est parvenu ainsi à indiquer ordinairement la « tiédeur », par opposition au groupe de caleo, qui a indiqué la « chaleur » (cf. aussi le groupe de formus, furnus); en letto-lituanien, le correspondant du groupe de lat. caleo, à savoir lit. silti « s'échauffer », etc., a seul survécu, et le groupe de *tep- a disparu. — Si le latin ne connaît comme formes verbales que tepeo, tepēsco, c'est sans doute que le type thématique de skr tapati n'est pas ancien : l'Avesta n'a rien de pareil, ni aucune autre langue; plusieurs indices donnent lieu de croire que *tep- fournissait des thèmes du type athématique. Il y a un causatif skr. tāpdyati « il échauffe », av. tapayeiti, et en slave des représentants de topiti « échausser ». — Lat. tepor, formé comme calor, est un ancien thème en *-es-; cf. skr. tapah. - On explique par *-psr- le -fr- de ombr. tefru-to « ex rogo », tefra « carnés quae cremantur », osq. tefurum « offrande à brûler »; si le rapprochement est correct, il y aurait ici, conservé en italique, le sens de « brûler ». On pourrait penser à une forme *teph- de la racine, à côté de *tep-, cf. peut-être gr. τέφρα; pour f-, cf. lat. fallō.

ter : v. tres.

terentinae nuces : v. tarentina.

terebra : v. terő.

teres, -etis adj. : in longitudine rotundatum, quales asseres natura ministrat, F. 498, 15; arrondi (sens propre et figuré), bien tourné; et « poli, lisse, élégant ». Classique, mais assez rare. Pas de dérivés. Non roman.

Doit appartenir au groupe de terō; cf. κυκλοτερής β Même formation que hebes, -etis.

tergeō, -ēs (et tergō, -is), tersī, tersum (et tertum, Varr. ap. Non. 179, 4), -ēre (-ère): essuyer; cf. Varr., L. L. 6, 85, mantelium, ubi manus terguntur; Quint. 6, 3, 60, t. frontem sudario; d'où « frotter, fourbir, nettoyer». Andr., Plt., Cat.), usuel. Le participe tersus a pris le sens de « clair, pur, net», tersum diem pro sereno dictum ab antiquis, F. 498, 13. Les formes romanes remontent à tergĕre, M. L. 8663.

Dérivés et composés: tersus, -ūs m. (Apul.); abs-, M. L. 48; circum-, dē-, ex-, M. L. 3088, per-tergeō. S'y rattachent aussi mantéle, q. u.; manutergium, et peut-être termentum, et extermentărium (v. terō). Aucun rapprochement net. On ne peut faire état de gr. στεργίς « rodoir, étrille », qui fait partie d'un ensemble de formes instables: στελγίς, στλεγγίς, etc. Le sens de got. pairko « trou » est éloigné. Ni la forme ni le sens ne favorisent un rapprochement avec le groupe de terō. La racine doit être ancienne, mais ne se retrouve pas ailleurs. — On cite ombr. man-trahklu, man-dra-clo « mantēle » (?).

tergum, -I n. (et tergus m.; Plt., As. 319); tergus, -oris n. (l'ablatif tergibus, dans Lucr. 2, 88, qui supposerait tergū, ou tergus, -ūs, est unique et douteux): peau (qui recouvre le dos); cf. Plin. 8, 30, durissimum dorso tergus; puis « dos » (de l'homme et des animaux); s'emploie aussi au pluriel terga, même en parlant d'un seul individu, le dos étant composé de deux parties. Il est possible que la forme ancienne ait été terga collectif, sur lequel on a refait tergus et tergum. Tergum est la forme ancienne et la seule qui figure dans les locutions adverbiales: ā tergō, post tergum, etc. Tergus, -oris, plus récent, est fait d'après pectus. Ancien (Enn., Plt.), usuel. Non représenté dans les langues romanes, où il a été supplanté par un mot populaire de sens plus concret, dorsum. — V. aussi tegus.

Dérivés et composés : tergilla : couenne de lard (Apic., Gloss.); tergīnus : de cuir, de peau; tergīnum : fouet, courroie; tergorō (Plin.) : cuirasser, couvrir le dos.

De terga uertere a été tiré le composé tergiuersor, -āris (fréquent dans Cic.), « tourner le dos », usité surtout au sens moral « user de détours, tergiverser » (cf. de môrem gerere, môrigeror), d'où tergiuersanter, -uersātiō (Cic.), -tor, -tôrius (tardifs).

On a rapproché gr. $\sigma t = 0$ forte, cuir ». Mais rien ne prouve ni que le φ grec repose sur g = 0 (d'autres rapprochements sont probables), ni que, après r, g = 0 ait pu aboutir à lat. g; et les sens divergent. Pas d'étymologie connue.

termentum : v. terō.

termes, -itis m.: ramus desectus ex arbore, nec foliis repletus, nec nimis glaber, P. F. 505, 10. Rare et technique; désigne surtout une branche d'olivier; d'où le tarentin termite « olive sauvage ». M. L. 8666. Certaines formes romanes supposent *termite, qui semble s'être confondu avec termen; cf. M. L. 8665; B. W. tertre.

Dérivé : termiteus.

Terme technique, qui a chance d'être emprunté, comme beaucoup de mots en -es, -itis (v. satelles, miles, cocles, caespes, poples, tarmes, etc.). Cf. τέρμινθος?

terminus, -I m. (termō, -ōnis, dans Enn., A. 479, 480, qui l'a peut-être emprunté au grec, cf. Fest. 498, 1; termen, -inis n., attesté par Varr., L. L. 5, 21, et confirmé épigraphiquement, cf. termina duo dans la Sententia Minuciorum, GIL I² 584, l. 8, 117 av. J.-C.): borne (et par ressemblance avec l'objet, employé avec le sens de membrum uirile dans Pomponius, R² 125, cité par Non. 146, 21). Personnifié et divinisé: Terminus « le dieu Terme » Par extension, « limite, terme » (souvent joint à finis). Les formes romanes remontent à têrmen, *términe, *termie (d'après limitem?). M. L. 8665; B. W. s. u. Celtique: irl. terman, britt. terfyn.

Dérivés et composés : terminālis, d'où Terminālia,

-ium «fêtes en l'honneur du dieu Terme »; terminō, -ās (classique ; propre et figuré) ; terminātiō (classique) et terminātor, -tus (tardifs).

ampterminus et pertermine (v. ce mot); conterminus synonyme de confinis; conterminō (époque impériale) = συνορίζω; dēterminō (= ἀφορίζω), nātiō et disterminō: séparer par des bornes, délimiter (= διορίζω); exterminō (= ἐξορίζω): bannir, chasser des frontières. Mot cicéronien, rare ailleurs. Dans la langue de l'Église, il a le sens de « détruire de fond en comble, exterminer » (= exstirpō) Dérivés: exterminātiō, neutribilis (langue de l'Église); exterminium (id.), peutre conservé en logoudorien, M. L. 3090; prōterminō avancer les bornes (Apul., Sid.); atterminō, M. L. 765.

Mot italique, comme on le voit par osq. teremennin « termina », teremnattens « terminauerunt », ombr termnom-e « ad terminum », termnas « terminatus ». La grec a un mot correspondant, mais, comme d'habitude avec une valeur technique un peu moins precise que celle qu'a terminus dans la langue de propriétaires ruraux qu'a été d'abord le latin : τέρμα (avec une forme masculine τέρμων, qui se lit seulement chez les poètes où elle a un caractère religieux) « terme, limite, fin On rapproche aussi hitt. tarmaizzi « terminat »; et la préposition trans et les mots apparentés, mais de manière vague. - On voit ici l'opposition du neutre termen, τέρμα, désignant une chose, et du masculin terminus, τέρμων, qui présente la même notion avec une valeur animée, religieuse. Le contraste est plus clair en latin qu'en grec, où, cependant, il est sensible.

ternî : v. trēs.

tero, -is, triuï (et triī, e. g. dans contrieris, Ov., Medic. 89; -terui dans atterui, attesté à partir de Tibulle I 4 48, et conteruisse d'Apulée, Met. 8, 23; v. Thes. II 1127 14 et IV 682, 38 et suiv.; 2e pers. trīstī, Cat. 66, 3; sur le parfait a été construit à basse époque un présent contrio, v. Thes., l. cit., 51 sqq., cf. stro de straui), tritum (la forme de participe en -to-, tertus dans terta galea, Varr., Men. 169, se rattache à tergeo plutôt qu'à tero, terere : frotter, cf. Plin. 16, 208, teritur lignum ligno ignemque concipit attritu; user en frottant; d'où plus généralement « user »; « battre » (le grain). Se dit du temps que l'on passe (en pure perte), t. diem, tempus (cf. l'emploi de gr. [κατα-]τρίδω), où terō est synonyme de consumo, absumo. Employé quelquefois au sens obscène, comme molō (e. g. Plt., Cap. 888, cf. gr. τρίδω). Ancien (Enn.), usuel. Non roman (cf. frio, frico).

Dérivés et composés en tere-, ter-, trī- :

1º terebra (terebrum, tardif): instrument à forer, à percer, drille, tarière, trépan, etc., M. L. 8661 (terebra et tenebra, concurrencé par trypanon (gr.), M. L. 8759; v. B. W. tarière); terebellus, CGL V 398, 41, confirmé par les langues romanes, M. L. 8659 (terebellus et tene-); terebrō, -ās; terebrātiō (Col.), -tor: τρυπητής (Gl.); terebrāmen (Fulg.); terebrātus (Scrib.); con-, ex-, per-terebrō.

2º termentum: — detrimentum, Plt., Ba. 929; extermentărium « linteum quod teritur corpone », Varr., L. L. 5, 21 (forme faite sur le présent terō, à moins que termentum et extermentarium ne doivent se rattacher à terg(e)ō), ce qui conviendrait mieux pour le second.

20 tribulum (et tribula) : herse à battre le blé, cf. Rich, s. u.; trībulō, -ās « battre avec la herse », employé dans la langue de l'Église, surtout au passif, au sens moral de « éprouver des tribulations »: trībulātiō = gr. θλίψις (irl. treblait); trībulātus, -ūs m. (Pall.); trībulosus (tardif); contrībulo, traduit de ouvτοίδω (langue de l'Église). Les formes romanes remontent à tribulum et trebla (dialectal), tribulare et trebulare, M. L. 8885-8886; B. W. truble; trutus : moulu, frotté, usé, M. L. 8925; d'où *trītiāre, M. L. 8923; trītāre (Orib.), M. L. 8922; cf. aussi *trīsus. M. L. 8920 (qui ont tous des sens techniques) ; trītus, -ūs m. (seulement à l'ablatif singulier, rare) : frottement; tritor; tritura : frottement, battage du blé. d'où, à basse époque, trîtūro, -as et ses dérivés : intertritura « déchet ».

trīuolum: sans doute autre graphie de trībulum, citée par Varr., L. L. 5, 21; cf. Serv. in Georg. 1, 164; Isid., Or. 20, 14, 10; trīticum: froment; triticum quod tritum e spicis, Varr., L. L. 5, 106, M. L. 8924 (pour la spécialisation de sens, M. Niedermann compare v. sl. plienica « σῖτος »); trīticeus (Cat., Varr., Vg.); trīticeia, mot plautinien, Cas. 494; trīticiārius, trīticinus (tardifs); trītitis (Gloss.:-e, quod teri potest); -trīmentum dans dē-trīmentum, in-, inter-, re-trīmentum; -trīgō dans intertrīgō (Varr., L. L. 5, 176): écorchure, excoriation; intertrīginōsus.

Pour flagritībā, v. flagrum.

Composés de terō: atterō: frotter contre, user; attrītus, is m. (époque impériale), surtout à l'ablatif; attrītiō (bas latin = παράτριμμα), M. L. 772; conterō (= συντρίδω, κατατρίδω): user en frottant, d'où « dépenser, user »; « abattre» (sens physique et moral); de là, dans la langue de l'Église, contritus, c. corde, contritiō, etc. Conservé dans les langues hispaniques. M. L. 2183.

děterő: enlever en frottant; retrancher; dětrītus; dětrimentum « usure »; de là « diminution, perte »; dētrīmentő. -ās (Itala).

exterō; interō, M. L. 4489; intrīmentum « assaisonnement »; intertrīmentum (Tér.): « ab eo quod duo quae inter se trita, et deminuta, a quo etiam intertrigo dicta », Varr., L. L. 5, 176; ab-, pet-, prae-, prō-, re-, M. L. 7256 (retrīmentum: sédiment, scorie, excrément [depuis Varr.]], sub-terō.

Ni tero ni tritus (sur lequel a sans doute été fait triui et qui commande presque toutes les formes nominales : tritor, tribulum, triticum, etc.) ne se retrouvent exactement hors du latin. La racine, dissyllabique, fournissait un parfait que le grec représente par τέτρημαι et un aoriste athématique supposé par hom. Eropov et tout le groupe en τρη- de έτρησα, etc., τρητός. De *trē- est tiré le verbe dérivé v. angl. prāwan, v. h. a. drāen « tourner » (au sens technique). La racine a une valeur technique; c'est celle qui sert à indiquer l'acte de frotter pour percer un trou, pour polir un objet : le latin a conservé un nom d'outil indépendant de tero, à savoir terebra; le grec a, de même, πέρετρον et le celtique irl. tarathar (latinisé en taratrum « quasi teratrum », dans lsid., Or. 19, 19, 14, et qui est peut-être un emprunt au latin; v. Sofer, 105), gall. taradr « tarière ». D'autre part, le grec a τόρνος « tour » (du tourneur), que le latin a emprunté. Les présents sont secondaires; ainsi le grec a τείρω « j'use »; le seul présent technique est

τετραίνω, sur lequel a été faite une conjugaison; ainsi chez Homère, ψ 198, τέτρηνα δὲ πάντα τερέτρω. Il a été fait secondairement des formes thématiques, en latin avec le vocalisme radical è, d'où terō, en slave avec le vocalisme zéro, d'où v. sl. tre « je frotte » (en face d'un infinitif trūti (serbe trti), aor. -trū « il a frotte »; mais le slave a aussi des représentants de *térti). Le lituanien a, à la fois, trinù, trinti: « frotter » et tiriù, tirti « enquêter, examiner » (qui est sans doute un sens secondaire). Le celtique n'a que des formes verbales toutes secondaires: gall. taraw « battre », trewis « il a battu » Pour le sens de trībulum, on notera le groupe de got. priskan « battre (le blé) »; mais on peut se demander si le nom de cet outil n'est pas entre par étymologie populaire dans le groupe de terō, trītus.

La racine admet des élargissements. Ainsi le grec a τρύω « j'use », τρύχω, en face de v. sl. tryti « terere ». Un élargissement · l. figure dans gr. τρ-f-6ω « je frotte », è-τρί-6-ην et dans tokh. B. tetriwu « écrasé »; ainsi s'explique le trī- de lat. trītus, etc.; cf. le cas de petītus en face de petō, etc.

Sur une autre racine *ter>- (ou un autre sens de cette racine), v. sous trāns.

terra, -ae f. (tera « in augurum libris », graphie archaisante, où la géminée est notée par un seul signe, Varr., L. L. 5, 21, peut-être pour rapprocher terra de terere « quod terâtur ») : « terre » en tant qu'élément (opposé à mer », cf. terra marique); planète que nous habitons, « la terre »; cf. Cic., N. D. 2, 39, 98; Tu. 1, 17, 40, etc.; et « partie de la terre qu'on habite, région, pays » (Terra sancta = ἡ ἀγία γῆ), d'où le pluriel terrae, cf. orbis terrārum, etc. Terra est rarement personnifié et divinisé; le nom de la déesse est Tellūs, cf. Cic., N. D. 3, 20, 52, iam si est Ceres a gerendo, terra ipsa dea est et ita habetur : quae est enim alia Tellus? Ancien (Liv. Andr.), usuel. Panroman. M. L. 8668. Celtique : irl. teara.

Dérivés et composés : terrula : petite pièce de terre (bas latin); terrenus: de terre; subst. terrenum: terrain (langue de l'agriculture); terrena, -orum « les êtres terrestres », M. L. 8672; exterrenus : ἀπόδημος (Gloss.); subterrēnus (Apul.). Skutsch, ALLG 12, 202, n. 2, a supposé que terrenus, qui n'apparaît pas avant Cicéron et César, avait été fait sur aenus (uasa terrēna, d'après uāsa aēna); mais terrēnus ne s'oppose pas nécessairement à aënus (Cicéron l'oppose à aquatilis, marīnus, ūmidus), et la formation peut être ancienne; terrester (-tris), -tris, -tre : terrestre, M. L. 8673; terreus (rare, Varr.), d'où mediterreus : -am melius quam mediterraneam Sisenna (inc. 3) dici putat, P. F. 111, 2; M. L. 8673 a; subterreus (Arn.); terrosus: terreux (rare, Vitr.), M. L. 8674 a; terrālis (herba, Ps.-Apul., Herb. 106, mais la lecture est douteuse; cf. Howald-Sigerist, ad loc.); terrulentus (Prud.); -terrāneus dans exterrāneus « ex aliā terrā », P. F. 69, 12, άλλόφυλος (Gloss.); cf. extrāneus, mediterrāneus, subterraneus, M. L. 8397 b. Ne figure en latin que dans les composés ; mais les langues romanes supposent un simple terraneus avec un dérivé terraneola « alouette » (Phèdre, App. 30, 1), M. L. 8670-8671.

-torris dans extorris (= exsul), adjectif avec vocalisme o ancien dans le composé; territorium n. défini par Varr., L. L. 5, 21, colonis locus communis qui prope oppidum relinquitur, et par le Digeste, 50, 16, 239 fin, universitas agrorum intra fines cuiusque ciuitatis. Sans doute formé d'après les autres mots enforum à sens local : cf. praetōrium, dormitōrium. De là territōriālis (tardif). M. L. 8674; fr. terroir.

Composés: terri-cola (Lucil., Apul.), -gena (Lucr., poètes) = γηγενής, -fagus, mot hybride (langue de l'Église, de terra + -φάγος), -mōtium (cf. terrae mōtus, M. L. 8669).

Le nom indo-européen de la « terre » est conservé dans humus (v. aussi homo), mais a cessé en latin d'être proprement le nom de la « terre », par opposition au « ciel ». Le petit groupe de gr. ¿pa, got. air ba n'est représenté ni en italique ni en celtique. Hors de l'italique, où l'on a osq. teer um, ter um « territorium », un nom du groupe de lat. terra ne se retrouve qu'en celtique, où le thème en *-es-, irl. tir, gall, tir signifie « pays »: le sens précis est indiqué par osq. teer úm et par le dérivé lat. territorium. Lat. terra serait un dérivé de *ter-es-. soit *těrsā. Le -es- de terrestris et de terrenus proviendrait d'une contamination d'un *teres- disparu et de terra. Il n'est pas impossible non plus de rattacher terra à torreo et d'y voir une ancienne épithète, proprement « la sèche »; on partirait alors de *ters-ā (v. torreō) : cf. m. irl. tir « pays » et « sec ». Quoique non attesté hors de l'italo-celtique, le mot terra est ancien, à en juger par l'alternance vocalique de extorris, qui est d'un type indo-européen connu, mais peu attesté en latin (cf. tellus!: meditullium et pes : tripudium). Le -es- de agrestis (cf. gr. ἀγρότερος) et de caelestis ne peut s'expliquer que par une imitation d'une forme *terrestis, remplacant par dissimilation terrestris; la dissimilation s'explique dans agrestis à peu près comme dans *terrestis : l'absence de -r- dans caelestis ne peut être qu'analogique. Le fait que la « terre », en tant que domaine habité par les hommes, a reçu des noms nouveaux n'est pas special au latin; on trouve des faits pareils, notamment en grec (γαῖα, γῆ) et en arménien.

terreo, -es, -ul, -itum, -ere: faire trembler, terrifier.
Ancien (Naev., Enn.), classique, usuel. Non roman.

Formes nominales, dérivés et composés : terror : tremblement produit par la peur; cf. Cic., Tu. 4, 8, 19, definiunt terrorem metum concutientem, ex quo fit ut, ut pudorem rubor, terrorem pallor et tremor et dentium crepitus consequatur : terreur ; objet de terreur (concret) : terribilis et terribilitas (Jornand.); terribiliter; terricula. -ōrum et terriculāmenta, -ōrum (rares, non classiques); territio (Dig.); territor (Inscr.); territo, -as, intensif de terreo (cf. minitor); interritus et imperterritus « non terrifié » (poétiques, comme impauidus, cf. ἄφοδος, ἀπτόητος); terrificus (poétique); terrifico, -as, -ficatio; terri-(perterri-) -crepus, -loquus, -sonus (tous rares et poétiques), cf. gr. φοδερώψ; abs-, con-, de-, ex-, M. L. 3090 a, cf. exterraneus quoque dicitur et qui ante tempus natus uel potius eiectus est. Dictus autem exterraneus quod eum mater exterrita aluo eiecit, P. F. 69, 13 (étymologie populaire qui mélange terra et terreo); per-, pro-terreo. Dans abs- et deterreo, le sens du verbe s'est affaibli et ces composés sont souvent synonymes de āuertō; cf. un affaiblissement semblable dans abhorreo.

Le vocalisme e de terreō surprend dans un causatif; il provient de terror et a permis d'éviter l'homonymie

avec torreō. Le vocalisme o a été conservé par l'ombrien : tursitu « terrētō » et Tursa « *Torra », nom de déesse (?).

La racine est celle qui se retrouve, autrement élargie, dans tremô; v. ce mot.

*terigium, -In.: forme altérée de πτερύγιον. Emprunt technique, tardif et populaire (Vég., Chir.). Celse et Pline conservent la forme grecque.

tersus : v. tergeō.

tescum, I (dans la formule religieuse citée par Varr. L. L. 7, 8, templum tescumque festo in sinistrum), tesca (tesqua), -ōrum: neutre substantivé d'un adjectif *tescus; cf. Accius, 554 R³, quis tu es mortalis, qui in deserta et tesca te apportes loca. Défini par Varr., L. L. 7, 10, « loca quaedam agrestia, quae alicuius dei sunt », et par P. F. 489, 7, « loca augurio designata. Cicero aspera aix esse et difficilia », et le scholiaste d'Hor., Ep. 1, 14, 19, attribue au mot une origine sabine: loca deserta et difficilia lingua Sabinorum. Appartient au vocabulaire religieux et poétique; rare et archalque.

Etymologie douteuse. On a rapproché irl. terc « rare, stérile » (de *tersko-?); et skr. tucchah, v. sl. tůští « vide ». Mot indigene?

tessera, -ae f.: cube, tesserae uocatae quia quadrae sunt ex omnibus partibus, Isid., Or. 18, 63. Spécialisé dans divers emplois, où le sens primitif n'apparatt plus toujours: dé à jouer; tablette d'hospitalité; tablette contenant le mot d'ordre à l'armée; billet d'entrée au théâtre, etc.; bon de vivres, etc.; cube de mosaique. Ancien (Plt.), classique, usuel. Représentants romans rares et douteux. M. L. 8681.

Dérivés : tesserārius m. (langue militaire) : soldat chargé de transmettre le mot d'ordre; tesserula et tessella (et tardifs tessellus, tessellum, Isid., Or. 15, 8, 12 et 19, 14) : cube pour la mosaīque ou la marqueterie, M. L. 8680 (it. tassello, fr. tassel, tasseau, B. W.), d'où tessellārius m., tessellātus, sur lequel a été refait tessellō, -ās, M. L. 8680 a; tessellātim.

« Tessera... a tout l'air d'être abrégé de τεσσαράγωνος « carré » (pour une réduction analogue, cf. arrha A. E.). C'est ainsi qu'en français nous disons un kilo pour un kilogramme. — On donnait le nom de tesserae à des tablettes carrées servant à différents usages : tessera militaris, ... hospitalis, ... frumentaria... » (Bréal). Le nom a continué d'être appliqué à l'objet, même quand celui-ci avait cessé d'être carré. Pour la phonétique, cf. camera.

testa, -ae f.: coquille (= δστραχον), carapace (de tortue). Par dérivation, « toute espèce de vase fait en argile cuite ou terre de potier, tuile, tesson de tuile ou de poterie »; à basse époque, « crâne » et « tête »; cl. Aus., Epigr. 72, testa hominis, nudum iam cute caluitium, Gael. Aur., chron. 1, 6, membrana quae testam circumtegit; et dans les gloses: testa: caput, uel uas fictile. Le passage du sens de coquille à crâne, boite crânienne, puis à tête a son pendant en gr. χόγχος « coquille » et « crâne» (Lycophron 1105) et en germ. Kopf issu de cuppa. Il est inutile de supposer que le sens de « crâne » provient de l'habitude qu'avaient les Barbares de boire dans des crânes; ainsi Itin. Anton. Plac. 22, testam de homine...

in qua... bibunt, cf. M. L. 8682, qui combat cette explication proposée par Leumann dans Leumann-Stolz, Lal. Gr. 5, p. 193. Ancien, usuel, panroman; au sens de ctête a, usité surtout dans le Nord et l'Est de la France; v. B.W. et M. L. s. u. Cf. Benveniste, Word, 10 (1954), p. 255.

testă n. indécl. et testum, -I n. (déjà dans Caton) :
couvercle de pot en terre ; et « pot en terre ». Panroman.
M. L. 8686; B. W. tét.

Dérivés: 1º de testa: testula (et *testulum supposé par it. teschio, M. L. 8689); testeus (rare et tardif); testāceus: de terre cuite, M. L. 8683; testātim: en tessons (Pomp.); testicutis: δστρακόδερμος.

20 de testū: testuācium: sorte de gâteau « quod in testu caldo coquebatur », Varr., L. L. 5, 106. Certaines formes romanes supposent aussi *těstuīle, M. J., 8688.

testūdō, -inis f.: tortue, écaille de tortue. Dans différentes langues techniques s'est appliqué à des objets qui, par leur forme ou leur disposition, rappellent la carapace de tortue ou qui sont faits avec cette carapace: lyre (χέλυς, χελώνη); plafond formé de quatre plans convergeant vers un centre, d'où testūdinātus, testūdineātus (Vitr., Colum.); hangar abritant les soldats; toit que ceux-ci formaient en s'abritant sous leurs boucliers. Les formes romanes remontent à testūgō, M. L. 8687 (v. hirūdō). Autre dérivé: testūdineus. B. W. tortue: Pas de correspondant net. ¶

testis, -is m.: témoin. Mot de la langue juridique. Ancien ; les dérivés testor, testimonium sont dans la Lex XII Tab. Celtique: irt. test, testemin; britt. tyst, testun, testenin.

Nombreux dérivés et composés: testimonium: témoignage. Ancien et usuel; cf. pour le suffixe uadimonium, patrimonium. Demeuré dans les langues romanes avec le sens de « témoin » et de « témoignage », M. L. 8685. Sur le passage au sens de « témoin », v. Lostedt, Phil. Komm. z. Peregr. Aetheriae, p. 332. On a de même seruitium: esclave (Sall.); mātrimonium: épouse (Marc. Emp.); ministerium, officium: serviteur. Cf. aussi le sens concret de optio.

Dérivé : testimonialis (rare, bas latin).

testor, -āris, absolu et transitif: 1º témoigner, être témoin (rare); 2º attester, prendre à témoin; 3º faire un testament, tester. Le participe testātus a souvent le sens passif « attesté »; de là testō, -ās.

Testimonium ayant le sens de « témoignage », le dérivé de testor, testămentum, s'est employé dans le sens de « testament », proprement « prise à témoin », le testament étant d'abord une déclaration orale faite aux comitia calata avec l'assemblée du peuple pour témoin, et, plus tard, le testament per aes et libram exigeant le concours de témoins; cf. May et Becker, Précis, p. 190-191. Dans la langue de l'Église a servi à traduire à contresens le gr. διαθήκη, qui signifiait « alliance » et « testament » (d'où britt. (t)estefn). Le double sens de « tester » et « attester » se trouve dans les autres dérivés : testâtor (rare, époque impériale), -trīx, -tiō, testāmen (Tert.). De testāmentum : testāmentārius « relatif aux testaments » et testāmentārius m. : celui qui fait un testament.

testificor, -āris: même sens que testor, classique, fréquent dans Cicéron, conservé en espagnol, M. L. 8684; testificătio, -tus, -a, -um.

Composés de testor : attestor (ad-), d'où attestātiō, -tor; antestor, de *ante-testor; contestor: mettre en présence les témoins des deux parties, contester; contestari litem dicuntur duo aut plures aduersarii, quod ordinato iudicio utraque pars dicere solet : « testes estote », P. F. 50, 14; contestatio: detestor: 1º dans la langue religieuse, « repousser le témoignage de » (joint à déprecor, Cic., Cat. 1, 27; à auerto, Cic., Phil. 4, 10; à exsecror, T.-L. 5, 11, 15; 31, 44, 6, etc.). Pour l'emploi, cf. Cic., Vatin. 39, tamquam auspicium malum detestantur te; puis « détester, maudire »; 2º dans la langue juridique, detestatum est testatione denuntiatum, Gaïus, Dig. 50, 16, 238, 1; dētestātiō; dētestābilis; obtestor: même sens que attestor, mais souvent pris dans un sens religieux; s'oppose à detestor, cf. P. F. 201, 27 : obtestatio est cum deus testis in meliorem partem uocatur, detestatio, cum in deteriorem. intestatus: 1º non attesté; 2º qui n'a pas testé, d'où

(ab) intestātō; intestābilis, e: qui nec testamentum facere potest, nec ad testamentum adhiberi testis, Dig. 21, 1, 18. L'étymologie est indiquée par l'osque : trstus (nominatif pluriel d'un thème en o-, *tristo-) « testēs », trísta a mentud « testāmentō » (cf., toutefois, Goldmann, Zeitschr. der Savignystiftung f. Bechtsgesch

tristaamentud « testāmento » (cf., toutefois, Goldmann, Zeitschr. der Savignystiftung f. Rechtsgesch., 51, Röm. Abt., 1931, p. 223 sqq., qui suppose que le mot osque a été emprunté au latin à une époque ou l'on prononçait encore *tristamentum). La forme ancienne est *tristis (thème en i-, comme hostis) et signifie « qui se tient en tiers » : Pomponius, Com. 143 R3, écrit ne quis esset testis tertius, et Festus (chez Paul, p. 34, 18) contestari est cum uterque reus dicit : testes estote. L'irlandais a le correspondant tress « troisième ». Il faut penser à d'anciens usages où chacune des parties est soutenue par des « tiers ». V. trēs (*tristis passe phonétiquement à *terstis. d'où testis). Pour le développement de sens, cf. arbiter et l'emploi du français « tiers » dans Beaumarchais, Mar. de Figaro, III, 15; Barbier, III, 8.

testës, -ium m. pl. (singulier très rare; un exemple dans Plin. 28, 261) : testicules. Souvent employé en équivoque avec *testis* « témoin » par Plaute.

Dérivés et composés testiculi (singulier dans Perse 1, 103), t. canis, t. leporis = priapiscus; testiculātus. Cf. aussi P. F. 503, 12: testiculari est iumentis maribus feminas, uel mares feminis admouere, licet alii dicant testilari; cf. testō, -ōnis « testicule » (tardif); testitrahus (Labér.).

Acception spéciale de testis; le grec connaît, pour indiquer les « testicules », παραστάτα δύο et, chez Hésychius, γίτονας τὰ δύο αίδοῖα.

Stestudo : v. testa, testu.

teta, -ae f.: attesté par Servius, in B. 1, 58, columbae, quas uulgus tetas uocant; cf. titus.

tětricus, -a, -um: à l'aspect sombre ou sévère; cf. Tetrica (rupēs), nom d'une montagne de la Sabine. Le plus souvent scandé avec & (sans qu'il y ait d'exemples anciens; tous sont d'époque impériale); toutefois, on a têtrica dans Sén., H. Fur. 579 (avec allongement « par position »?), et les gloses ont tactricus, évidemment in-

fluencé par taeter; tētricitās (tae-), dans le poème intitulé Laus Pisonis, ne prouve rien, car tětrīcītas est exclu de l'hexamètre.

Adjectif expressif sans étymologie certaine. Rare et poétique. Forme à redoublement de la famille de taeter, tristis? V. ces mots.

tetrinniö, -Is, -Ire: barboter (cri du canard; Auct. Carm. Philom. 22). On a aussi tetrissitö, -ās.

Verbe expressif. Cf. tinniö et tetrax, etc.

texō, -is, -uī, textum, texere: tisser, t. tēlam; tramer, entrelacer. Se dit non seulement de la toile, mais de tout ouvrage dont les matériaux s'entre-croisent ou s'enchevêtrent: t. robōre nāuēs (Vg.) et textrīnum « chantier de construction » (Enn.); t. nīdōs; t. praietem lentuminie; s'est appliqué aussi, comme le gr. ὑφαίνω, aux choses de l'esprit: t. sermōnēs (Plt.), t. epistulās (Cic.), t. ōrātiōnem (Quint.), etc., d'où le sens de textus. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 8693; B. W. tisser.

Dérivés et composés: tēla f.: toile, chaîne de la toile; par extension, « métier ». Panroman, M. L. 8620; dérivé *tēlārius, cf. tēlāria dans Isid., Or. 19, 29, 1, et CGL V 580, 55; subtēmen: trame; subtilis q. u.; textilis: tissé, tissu; textile n. « toile »; textor et textrīx, textrīcula, textōrius (Col., Sén.), textrīnus et textrīna: atelier ou profession de tisserand; textrīnum n. (scil. opus); textūra: tissu, contexture (= περιπλοχή dans Lucr.); textus, ūs m.: tissu, trame; enchaînement d'un récit; « texte (époque impériale), teneur. récit ».

Composés: ad- (at-) texō: tisser contre, adapter, ajou-φαίνω): former en tissant, entrelacer assembler, quelquefois synonyme de coniungo; contextus, -ūs m., et bas latin contextio: contexe, contexim: detexo: 1º achever de tisser : 2º défaire un tissu, découdre (seulement au figuré dans Plt., Ba. 239); intexō, M. L. 4502; intextus; inter-, ob-, per-texō; praetexō: 1º tisser devant, tisser une bordure, border (propre et figuré), cf. Ov., Pont. 3. 8, 7, purpura saepe tuos fulgens praetexit amictus; d'où praetexta (toga) « toge bordée d'une large bande de pourpre » (cf. Rich., s. u. toga) et praetextatus; puis, le prétexte étant le vêtement des hautes classes, praetexta (sc. fābula) a désigné la tragédie romaine, comme togāta désigne la comédie : 2º métaphoriquement « mettre en avant », par suite « couvrir » (une faute), cf. Vg., Ac. 4, 172, coniugium uocat : hoc praetexit nomine culpam; « prétexter » (Cic.) et praetextum : prétexte (époque impériale); praetextus, -us m. (époque impériale) : ornement, dignité (Tac.); prétexte (T.-L., Pétr., sub praetextū); retexō: défaire un tissu; subtexō: tisser sous ou devant; couvrir, ajouter.

Il y a une racine indo-européenne signifiant « travailler avec la hache, charpenter », qui a fourni un présent radical athématique véd. tāṣṭi (3° plur. tākṣatī), avec les formes iraniennes correspondantes et avec des substituts: v. sl. teso, lette teśu; les formes nominales telles que skr. tākṣan- et av. tašan- « charpentier »; gr. τέκτων ou v. sl. tesla « hache », v. h. a. dehsala (nom d'une sorte de hache), irl. tāl « hache ». On n'en pourrait rapprocher lat. texō qu'à la condition de poser un sens initial vague, ce à quoi rien n'autorise; le grec a, il est vrai, τίχνη qui a le sens général d'« art. artifice », mais que le traitement du groupe *-ks- sépare de téxtov autant que le sens. L'indo-iranien a une racine skr. toáks-, av. 0mazi. que le traitement de *-ks- distingue de skr. taks-, av. tat. — V. sl. tükç « je tisse » est isolé. Y aurait-il eu une racine *twek-s, de sens général, à quoi se rattacherait texò? Il est impossible de rien préciser. V. tignum.

thalamus, -I m.: chambre à l'intérieurd'une maison, chambre nuptiale. Emprunt, d'abord savant, au gr. θέλαμος, qui a pénétré dans la langue parlée, sans doute par les poètes, et surtout par Virgile qu'on apprenait à l'école; le mot est passé dans les langues romanes, surtout dans les langues hispaniques. M. L. 8694

thallus, -I m.: tige d'une plante avec ses feuilles. Emprunté par la langue de l'agriculture (Colum.) au gr. θαλλός et passé dans les langues romanes, fr. talle, etc. M. L. 8695.

theătrum, -I n. : théâtre. Emprunt au gr. $\theta \epsilon_{\alpha\tau\rho\sigma\nu_i}$ (Naev., Cic.).

Dérivé : theātrālīs (Cic.).

thēca, -ae f.: étui, boîte. Emprunté au gr. θήκη, demeuré dans les langues romanes, M. L. 8699, en celtique: irl. tiach, gall. twyg, et en germanique: v. h. a. ziahha. Adj. dérivé: thēcātus (Sid.).

thelo : gr. θέλω, dont saint Augustin s'est servi pour saire des hybrides : thelodiues, thelohumilis, thelosapiëns

thériacus, -a, -um: thériacal, qui a des propriétés contre les morsures; et thériaca f.: thériaque. Emprunt au gr. θηριακός (Plin.). M. L. 8704.

thermae, -ārum f.: thermes. Comme balineae, emprunt au grec; cf. θερμός « chaud »; attesté seulement à l'époque impériale (Plin., Mart., Juv.).

Dérivés: thermārius (Inscr.); thermulae, -lārius. Composés plautiniens: thermopotō, -ās « boire chaud , d'après θερμοπότης; thermo- et thermipōlion (avec un i proprement latin), Tri. 1013-1014.

thësaurus, -I (thensaurus, avec une graphie en notant l'è devant s) m.: trésor. Emprunt ancien (Plt.) au gr. θησαυρός. M. L. 8706; B. W. s. u.; v. h. a. treso, triso.

Dérivés: thēsaurārius (Plt.) et, à basse époque, thé saurēnsis; thēsaurizē, -ās (langue de l'Église).

thētātus, -a, -um : marqué du θ (initiale de θάνατος), Îcondamné à mort. Terme de la langue des soldats de l'époque impériale.

thiasus, -I m.: thiase; transcription savante du g. θίασος, d'où sont dérivés t(h)iasāns (Pac., Trag. 311, tiasantem... melum), thiasitās « sōdālitās », P. F. 503, 16

*thieldo, -onis m.: nom d'une espèce de cheval, originaire d'Espagne, dans Plin. 8, 166 (avec asturo). Forme peu sûre. V. celdo.

t(h)ius m.: oncle. Dans Isid., Or. 9, 6, 15, qui note tius Graecum est. Emprunt tardif au gr. 6e7o; cf. thia, materiera, CGL V 396, 14. M. L. 8709 (it. zio, esp. tio).

thorax, -ācis m.: cuirasse; et « poitrine, buste ».
Transcription du gr. θώραξ (depuis Virg.); thorācātus (Plin.), thorācīculus (Aldh.).

thronus, -I m. : trône. Emprunt au gr. θρόνος qui

dans la langue impériale, se substitue à solium. M. L. g1/8. Celtique : irl. troin. D'où altithronus.

thursiō (tu-), -ōnis m.: poisson de mer ressemblant au dauphin, d'après Pline, H. N. 9, 34. La transcription grecque θυροίων dans Athénée semble indiquer que la graphie thursiō est la bonne; v. de Saint-Denis, Pline, t. u. Origine et sens précis inconnus.

thymum, -I n. (thymus m.): thym. 1 Emprunt au gr. θόμον; latinisé en tumum, tumus dans la langue parlée. M. L. 8723. Celtique: irl. tim. Dérivé latin: thymétus (Plin.). Cf. aussi le dérivé thymiama « pastille à brûler» (= θομίαμα), déformé en thymania par la langue narlée. M. L. 8722.

thynnus : v. tunnus.

thyrsus, -I m.: 1° tige des plantes; 2° thyrse bacchiaque. Emprunt poétique et technique au gr. θύρσος [hitt. tuwarsa-, tursa- « vigne, sarment »], latinisé dans la langue parlée en tursus, cf. CGL III 465, 72, tursus, χωλός, et demeuré dans les langues romanes. M. L. 8725; B. W. torse. De là: thyrsiculus, thyrsiger.

tiāra, -ae f.: tiare. Emprunt au gr. πάρα, lui-même ajatique. La langue ancienne (Plaute) a tiāra; la langue impériale y substitue tiārās m., de πάρας (ion. πήρης, Hdt. 7, 61); cf. Vg., Ae. 7, 247, sceptrum sacerque tiaras. Dérivé: tiārātus, -a, -um (Sid.).

tībia, -ae f.: 1º flûte; 2º tibia, os de la jambe et la « jambe » elle-même. Le sens de « flûte » est le plus ancien; c'est à lui que remontent les composés tībicen, cina (Plt., Enn.), tībicinium (Cic.), d'où tībicinō à basse époque et tībicinātor (cf. būcinātor) et les dérivés tībinus (Varr., t. modī), tībiārius: faiseur de flûtes. Le sens de « tibia » n'apparatt qu'à l'époque impériale (Cels., Plin.), par un développement dont on trouve l'analogue dans gr. αὐλός. Le mot est demeuré en roman au sens de « tige ». M. L. 8727; B. W. s. u.

Terme technique, sans étymologie certaine.

*tibracus (tubrucus, tifracus): tubrucos uocatos quod tibias bracasque tegant; tibraci quod a braciis ad tibias usque perueniant, Isid., Or. 19, 22, 50. Mot germanique; v. Soler, 160; M. L. 8967.

tibulus, -I m.: sorte de pin. Pinaster... easdem arbores alio nomine esse per oram Italiae, quas tibulos uocant, plerique arbitrantur, Plin. 16, 39. Sans autre exemple. Rappelle pour la forme ebulus, acerabulus. V. V. Bertoldi, Arch. Romanicum, 17 (1933), 1, 73 sqq., et La Parola, quale testimone della Storia, p. 172.

Tibur, -uris n.: Tibur, nom d'une ville du Latium; de là différents dérivés, dont tiburtinus, appliqué aux produits de Tibur, notamment à la pierre qu'on en tirait, et qui est demeuré dans les langues romanes. M. L. 8728.

ilista: iliceta. Romae autem Tijata curia. Tijata etiam locus iuxta Capuam, P. F. 503, 14. Tijāta, -ōrum est aussi le nom d'une chaîne de montagnes au nord de Capoue, d'où Tijātīnus. Le mot se dénonce comme dialectal par son f intérieur; il semble un adjectif dérivé d'un nom indigène *tija, supposé par certaines formes romanes, avec un doublet tippa, cf. M. L. 8731. Peut-être apparenté à têba.

tignum. -I n. : matériaux de construction ; tigni appellatione in lege XII tabularum omne genus materiae. ex qua aedificia constant, significatur, Dig. 50, 62; cf. 47. 3. Ce sens n'est attesté que dans cette définition et dans un emploi ancien du diminutif tigillum; cf. P. F. 399, 2: sororium tigillum appellabatur locus sacer in honore Iunonis quem Horatius quidam statuerat causa sororis a se interfectae, ob suam expiationem; et Plt., Au. 301, de suo tigillo fumus si qua exit foras, auquel se rapporte la glose corrompue de Nonius 134, 8 : ligellum (i. e. tigillum) tuguriolum, domicilium breue. - Autrement, tignum, usité surtout au pluriel, apparaît spécialisé dans le sens de « poutre(s) », et particulièrement « entraits » ou poutres jetées en travers d'un côté à l'autre du bâtiment et reposant sur les trabés ou poutres formant les architraves qui reposent sur les colonnes ou pilastres; cf. Rich, s. u. māteriātio. Il est évident que, dans ce sens, tignum a été rapproché de tego (cf. lignum/lego): c'est sur les tigna que repose le tectum. Ancien (Lex XII Tab., Cat., Plt.), usuel. M. L. 8732 a.

Dérivés: tignārius adj. (t. faber, Cic.) et tignuārius, tardif d'après les autres formes en -uārius; contignō, -ās: charpenter; contignātiō; tigillum, -ī: v. plus haut, M. L. 8732; Tigillus m., épithète de Jupiter (Aug., Ciu. D. 7, 11); tignulum (Boèce); intertignium, M. L. 4498; tignoserrārius « scieur de bois », CIL XI, 244.

La racine de *teks- de véd. tāşti « il travaille avec la hache » et de v. sl. tesç « travailler avec la hache » n'est conservée dans aucun verbe latin (v. ce qui est dit de texō). En germanique et en celtique, elle fournit des noms de la hache: v. sl. tesla, v. h. a. dehsala et irl. tal; tignum fait penser à cette racine, mais la forme ne s'explique pas en partant de *teks-no-. Tignum est formé comme lignum, de legō, et pourrait provenir de *teg-no-m.

tigris, -is (et -idis) c.: tigre. Emprunt au gr. τίγρις attesté dès Varr., L. L. 5, 100: tigris qui est ut leo uarius, qui uiuus capi adhuc non potuit. Vocabulum e lingua armenia: nam ibi et sagitta et quod uehementissimum flumen dicitur Tigris. La prose emploie le nom au masculin, la poésie au féminin; de là un féminin tigrida, M. L. 8733. Celtique: irl. tigir.

Dérivés et composés: tigrīnus (Plin.); tigrifer (Sid.). Le mot grec est lui-même d'origine iranienne; à l'époque de Varron, l'Arménie était dominée par une aristocratie parthe. Le rapprochement avec le nom du fleuve est une étymologie populaire.

tilia, -ae f.: 1º tilleul. Attesté depuis Virgile; 2º seconde écorce de l'orme (= φιλύρα). Panroman. M. L. 8735; B. W. s. u.

Dérivés tardifs : tiliāceus (Capitol.); tiliāgineus (Col.); tiliāris (Cael. Aur.); tilinus (Gloss.).

Irl. teile « tilleul » a l'air d'être simplement le mot anglais teyle, qui provient du v. fr. teil. Gr. πτελέα signifie « orme ». Pas d'étymologie sûre.

timeō, -ēs, -uī, -ēre: craindre; avoir peur. Transitif et absolu, cf. nē timē. Ancien, classique et usuel; demeure dans les langues romanes. M. L. 8737.

Dérivés et composés : timor (timos, Naev. ap. Non. 487, 6) : crainte, peur. Personnisse et divinisé (= \$\phi\$-

6ος). Panroman. M. L. 8738, timidus, timidē, timidētās (attesté des Pacuvius, fréquent dans Cicéron), timidulē (Apul.); timērātus « timore » = εὐλαβής (Ital.); timēscē (Amm.); timēfactus (Lucr., Cic.); prae-, sub-timeō; ex-, pertimēscē. -is; intimidē, intimorātē (rares et tardifs).

Pas d'étymologie claire. Le groupe de got. faurhts « δειλός » n'en a pas davantage. Les mots indo-européens signifiant « craindre » n'ont qu'une aire peu étendue, gr. δ(F)ει- (δέος, etc.) et arm. erknēim « je crains », d'une part, ou irl. -águr « je crains », v. isl. agan « craindre », et skr. bháyate, v. sl. boitű se « il craint », de l'autre. — Lat. terreō n'est venu que secondairement au sens de « effrayer ». — Le groupe de metus, comme celui de irl. omun, gall. ofn « crainte », n'a pas non plus d'étymologie.

tina, -se f.: sorte de bouteille à vin, définie par Varr. ap. Non. 544, 5, oris longi cum operculo. Demeuré dans les langues romanes, M. L. 8741, tina et tinum. Cf. P. F. 501, 1: tinia, uasa uinaria; et canaua, cauea, tinum, Not. Tir.

tinca, -ae f. : sorte de poisson, sans doute la « tanche », Aus., Mos. 125. Usité comme nom propre dans l'Italie du Nord. M. L. 8742; néerl. tinke.

Sans étymologie. Celtique?

tinea, -ae f.: désigne toute espèce de vers ou de mites, ver des arbres, des fruits, chenille, larve, pou, vermine, etc. En particulier la « teigne ». Ancien (Cat.). Panroman, sauf roumain. M. L. 8746.

Dérivés: tineola (Vég.); tineōsus (Col.), M. L. 8747-8748; tineō, -ās (Ital., Vulg.); tiniāria (tineāria); tiniātica: molène blattaire, dite herbe aux mites (uerbascum blattāria).
Sans étymologie.

tingō (tinguō, Varr., L. L. 6, 96, est refait sur tinxī, d'après unguō, unxī), -is, tinxī, tinctum, tingere: plonger dans un liquide, tremper: t. flumine corpora, Ov., M. 12, 413: Arctos Oceani metuentis aequore tingi, Vg., G. 1, 246; d'où « baptiser » (Lact.). Spécialisé comme βάπτω, dans le sens de « teindre » (= inficiō), sens propre et figuré, t. comam, cutem; tinctus: qui a une teinte de. Classique, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 8750, 8744.

Dérivés et composés : tinctilis (Ov.) ; tinctor = \(\text{pa-\text{opéc}}_c \); tinctorius ; tincti\(\text{o} \) aptême » (langue de l'Église) ; tinctur\(\text{a} \), M. L. 8743 ; tinctus, -\(\text{us} \) (Plin.) ; Subst. : tincta, -ae f. : = tinct\(\text{ura} \) (Lucif. Cagl.), d'où esp.-port. tinta « encre », all. Tinte.

attingō: arroser; intingō, M. L. 4504, et intinctus, -ūs m.; praetinctus; retingō.

Cf. gr. τέγγω « je mouille » (sans aoriste radical) et, peut-être, un mot isolé en germanique : v. h. a. dunkōn « plonger ».

tinia : v. tina.

tinniö, -Is, -IuI (-ii), -Itum, -Ire: tinter. Par image « faire tinter la monnaie, payer »; « gazouiller, bavarder, chanter ». Ancien (Enn., Plt.), usuel. M. L. 8751.

Dérivés et composés : tinnītus, -ūs m.; tinnīmentum (Plt.); tinnulus, d'où tinnulum : πλῆκτρον (Gloss.); tinnunculus : crécerelle, oiseau (cf. titiuncu-

lus); tinniō, -ās (tardif); tintinniō, -īs et tintinnō; tintīnō, cf. Cat. 51, 11; les formes romanes remontent à tintīnnāre, M. L. 8752; tintinnum (Ven. Fort.); tintinnābulum: clochette, d'où tintinnābulātus; tintinnābulum: petite crécerelle; tintinnāculus, -a, -um (Plt., Tru. 782); tintinniāla: cousin (insecte).

retinnio, d'où *retinnitio « retentir », B. W. s. u. tinnipo, -ās: crier en parlant de l'orfraie, parra.
Verbes expressifs: cf. v. sl. tother; e foi...

Verbes expressifs ; cf. v. sl. tottněti « faire du bruit », serb. tůtjna « murmure ».

*tinnisō ($tinisiar{o}$): κοπίδερμος (Gl.). Sans autre

tīnus, -ī f. : laurier-tin ; glosé laurus siluestris (Vg., Ov., Plin.).

tippul(I)a, -ae f.: araignée d'eau; cf. P. F. 503, 8; Non. 180, 8. Tippula est la forme généralement adoptée; mais la métrique est en faveur de tippulla, cf. Plt., Pers. 244 (troch. septen.): neque tippulae (stipulae, codd.) leuius pondust quam fides lenonia, où -pulae forme le second pied du septénaire, et Varr., Bimarco 50 (troch. septen.): ut leuis tippula lymphon frigidos transit lacus, où -pula forme le troisième pied. Sans doute apparenté à gr. τίφη.

tīrō, -ōnis m.: jeune soldat, recrue; par suite « débutant, novice ». Mot technique, classique, usuel. Usité comme surnom.

Dérivés et composés: tīrunculus et tīruncula, tous deux d'époque impériale; tīrōcinium, terme d'argot militaire formé sur tubicinium, proprement « sonne-rie aux recrues », d'où « apprentissage, débuts, inexpérience »; tīrōnātus, -ūs (Cod. Theod.); tīrōnicum: somme pour le rachat d'une recrue (Synes.).

Origine inconnue.

tis : forme de génitif de tū, q. u.

tisana, -ae f.: tisane. Forme populaire du gr. ππισάνη, comme tisicus pour phtisicus (v. pīnsō), attestée depuis Varron, cité par Non. 550, 14. Irl. tiosan.

*titia: κρέα νηπίων δ λέγουσι ζιζει, CGL II 198, 43. Glose obscure: Il s'agit évidemment d'un mot enfantin, comme le fr. titite employé pour désigner la viande dans le langage puéril.

tītillō, -ās, -āuī, -ātum, -āre: chatouiller (sens physique et moral). Attesté depuis Lucrèce et Cicéron.

Formes nominales et dérivés: tītiillus: chatouillement. Attesté seulement dans le Cod. Theod. 8, 5, 2; sans doute postverbal de tītiillō. Conservé dans quelques dialectes romans avec le sens de « creux de l'aisselle » [particulièrement sensible au chatouillement) ou de « bout de sein » (avec lequel la mère chatouille les lèvres de son nourrisson). M. L. 8757; tītiillōsus (Gloss.): γάγγαλον ξζων; tītiillātiō (Cic.); tītiillāmentum (Fulg.); tītiilātus (Plin., Cael. Aur.); tītiillāgō (Chir.). Certaines formes romanes remontent à tītillīcāre, attesté dans les gloses, CGL III 132, 55-58 et IV 575, 2 (tītiillīcātim), M. L. 8756; cf. uellicāre.

Le sens de « bout de sein » pris par titillus autorise le rapprochement de ce groupe avec titta « bout de sein », titina « tétine » (bas latin), qu'attestent les langues.romanes (cf. gr. \(\tau \tau \)) et, pour l'aspect du mot, all. Zitze,

cl. M. L. 8759, le gall. teth et l'a. sax. titt. Le rapport entre titta et titillus est le même qu'entre mamma et mamilla. Cf. aussi tittez.

Terme expressif. Sur l'i, v. Ernout, Rev. Phil. 53 [1927], p. 210; pour *tittillō?, cf. tittibilicium (Plt.).

ttiö, -önis m.: tison. Mot populaire d'après Lactance, 4, 14: titionem uolgus appellat extractum foco torrem semiustum et extinctum. Attesté depuis Varron. Panroman. M. L. 8758. Cf. *attitière « attiser ». M. L. 769.

titio, -as: pépier. Autre forme de pipio. Cf. le suivant.

titiunculus, -Γ m. : κεγκρίς, είδος ἰέρακος μικροῦ, CGL II 347, 12; dont il existe un doublet pipiunculus : accipiter, acceptor (Gloss.). Étrusque d'après Nehring, Glotta, XIV, 153? Cf. ειππιδ.

titta : v. tītillö.

tittex: μύσταξ, CGL II 198, 38. Sans doute à rapprocher de titillus, titta.

*tittibilicium: nullius significationis est, ut apud Graecos βλίτυρι et σκινδαψός. Plautus (Cas. 347): « non
ego istud uerbum empsi cum (empsim, edd.) tittibilicio »,
p. F. 504, 1. Forme peu sûre.

titubō, -ās, -āuI, -ātum, -āre: tituber, chanceler [sens physique et moral], broncher; bégayer, hésiter. Se dit fréquemment de la langue; cf. Cic., Flacc. 10, 22, testes, si uerbo titubarint, etc.; même image que dans peccare. Ancien (Plt.) et classique.

Dérivés : titubātiō, titubanter (classiques) ; titubantia f. (Suét.).

Mot expressif à redoublement. ICf. tundo?

titulus, -I m. (titulum, tardif): cartel ou affiche, écriteau porté au bout d'un bâton dans les triomphes et sur lequel étaient inscrits en gros caractères le nombre des prisonniers, les noms des villes prises, etc.; affiche ou écriteau indiquant qu'une maison est à louer, d'où l'expression mittere Lares sub titulum, Ov., Rem. 302; écriteau qu'on portait dans les enterrements et qui relatit les hauts faits du défunt, cf. Hor., S. 1, 6, 17, qui stupet in titulis et imaginibus; par suite, « inscription », « épitaphe » (et « pierre tombale »), « titre » d'un ouvrage, « titre » donné à quelqu'un, d'où « renom, gloire »; et aussi, comme synonyme de nômen dans la latinité impériale, « prétexte ». Classique, usuel. M. L. 8761. Celtique : irl. titul, britt. teuzl.

Dérivés : titulō, -ās : donner le titre de (tardif, Tert.); les formes romanes remontent à un titulāre « remarquer », cf. M. L. 8760, attesté dans les gloses : titulat, signat, significat. On a aussi intitulō (Rufin) et attitulō, attitulātiō, aussi tardifs.

A l'air d'un mot à redoublement, comme populus, tutulus, etc. Cf. peut-être le groupe de tellüs (v. ce mot), v. angl. pel « planche, bordage ». Une origine étrusque est possible.

titus, -I m.: titi sunt columbae agrestes, Schol. Pers. 1, 20; cf. M. L. 8762. Comme turtur, semble avoir été employé sēnsū obscēnō pour pēnis, Schol. Pers., loc. cit.: ingentes Titos dicit Romanos senatores aut a Tito Tatio rege Sabinorum, aut certe a membri uirilis magnitudine

dicti titi. Sans doute identique au prénom Titus; cf. aussi Varr., L. L. 5, 85 : sodales Titi dicti (ab titis aubus) quas in auguriis certis observare solent. Cf. teta.

Mot à redoublement? Cf. Titūnus (Tutūnus)? V. mūtō.

toeulliō, -ōnis m.: usurier. Mot sans doute forgé par Cicéron, qui est seul à l'employer, Att. 2, 1, 12, et dérivé de *τοκόλλιον, diminutif supposé de τόκος; cf. εἰδύλλιον, ἐπύλλιον. La formation en -ō, -ōnis en accentue le caractère familier; cf. Cerdō, Fēlīciō, Lucriō dans Pétr., Sat. 60, 8.

*todi: genus auium paruarum. Plautus (Cist. 408): « cum extortis (extertis) talis, cum todillis crusculis », P. F. 481, 3. Cf. todillus, gracilis, CGL V 624, 39. Forme et sens incertains.

töfus, -I m. (tōphus, tufus, Gloss.): tuf, pierre spongieuse. Le maintien de f intervocalique, comme dans sulfur, l'alternance \bar{o}/u dénoncent une origine dialectale, campanienne, que fait attendre le sens du mot. Technique, attesté depuis Virgile. M. L. 8764; passé en germanique: v. h. a. tuf-stein, etc., et en gr. $\tau \delta \phi_{\rm DC}$?

Dérivés : tōfāceus (-fācius, tōficius), tōfīnus (-neus), tōfōsus, tous d'époque impériale.

Le rapprochement avec l'étrusque tupi (cf. St. Etruschi, VI, 1932, p. 261) ne semble pas fondé; cf. Rev. Philol., 3° sér., VIII, 1934, p. 230. Sans doute mot indigène, comme sulfur.

toga : v. tegō. Sur irl. tugen « toga », v. Vendryes, s. u.

tolennō (tollenō?), -ōnis m.: lest genus machinae, quo trahitur aqua alteram partem praegrauante pondere, dictus (l. dictum?) a tollendo, F. 490, 3. — Peut-être étrusque; cf. Muller, Mnemosyne, 47 (1919), 117 sqq. V. tullus.

tolero, -as, -auī, -atum, -are (toleror, d'après Priscien): supporter (rare au sens physique et propre de « supporter un poids, un fardeau »), endurer; soutenir, t. uilam, aeuom, par suite « sustenter », sens qui semble avoir été spécial à la langue militaire (ne se trouve pas dans Cicéron): equitatum tolerare, Cés., B. C. 3, 58. 4. Ancien (Acc.), classique, usuel.

Formes nominales: tolerāns: endurant; toleranter; tolerantia (classique, mais rare); tolerātus: tolérable; tolerātiā (Cic., Fin. 2, 29, 94); tolerātus: tolerātiā (Cic., Fin. 2, 29, 94); tolerātor (St Aug.); tolerāblis (classique), -biliter, avec les contraires intolerāns, intoleranter, -rantia, -rābilis, -rābiliter, intolerandus, termes de la langue écrite (cf. gr. ἀάσχετος, ἄσχετος). Apparenté à tollō, auquel il fournit un présent d'aspect indéterminé; pour la formation, cf. capiō et recuperō; peut-être lambō et lamberō. — L'existence de onerō a pu favoriser la création de tolerō, qui s'y oppose pour le sens en quelque mesure; toleror est fait sur patior. V. tollō.

tõlõs (tollēs), -ium m. pl.: gonflement des amygdales; goître; tumor in faucibus, quae per deminutionem tonsillae uocantur, F. 490, 9. — Tönsillae, -ārum f. pl. (tusillae, Isid., Or. 11, 1, 57; tossillae, etc.): amygdales (Cic., Plin., Cels.). Technique et rare. M. L. 8768 a.

Pas d'étymologie sûre. Mot gaulois d'après Isidore, loc. cit.

tollō, -is, sustulī, sublātum, tollere (subjonctif radical tulam; abstulam, atulam. Le parlait et le supin anciens de tollō sont tetulī, puis tulī, (t)lātum, qui servent en mēme temps de parlait et de supin à ferō; en face de tollō, dont l'aspect est « déterminé », on recourt d'ordinaire aux formes à préverbes sustulī, sublātum): lever, élever, soulever: t. caput, manūs, līberōs, ancorās, animōs, clāmōrem; emporter: naues... quae equites sustulerant, Cés., B. G. 4, 28, 1; par suite « enlever, détruire » (fréquent dans Cicéron; cf. Lael. 5, 19, sublata beneuclentia nomen amicitiae tollitur). Ancien (Lex XII Tab.), usuel, classique. M. L. 8769. De sublātus dérivent sublātie adv. et sublātio (Cic., Quint.).

Composés de tollō: abstollō (rare, deux exemples de basse époque, en dehors d'un subjonctif abstulās, attribué à Plaute par Charisius, GLK I 380, 19, et sur lequel les glossateurs ont créé un indicatif abstulō: ἀφαιρῶ); attollō: lever vers, s'élever, rehausser; attollentia (bas latin) = superbia; contollō (archaïque): lever ensemble; extollō: élever, relever, exalter (sens moral): laudibus e.: prōtollō, sustollō, usuels et classiques.

Un adjectif appartenant à la racine et sans l'infixe nasal, tulus, sert de second terme de composé dans opitulus (cf. opem ferre) « qui porte secours », d'où opitulor, -āris; sa présence dans grātulor est moins sûre. A tollō s'apparentent également tolerō et sans doute tolūtim, q. u.

Tollō signifiait d'abord « porter, supporter », comme le prouvent -tulus, tolerō, et le fait qu'il a pu fournir à ferō son parfait et son supin. Mais le sens de « porter » étant exprimé, d'autre part, par ferō, gerō, portō, le présent « déterminé » tollō s'est spécialisé dans le sens de « lever » et « enlever », ce qui explique qu'il ait emprunté son parfait à sustollō « porter en soulevant ». Il est glosé le plus souvent par αίρω; c'est avec le sens de « emporter » qu'il est demeuré dans les langues romanes.

La racine *telo- (cf. τελάσσαι τολμήσαι, τλήναι (Hes.): τελαμών « bandoulière de soutien »), *tlā- (dans l'aoriste gr. ἔτλαν, ion.-att. ἔτλην « j'ai supporté, j'ai pris sur moi ») avait l'aoriste athématique conservé en grec et un parfait : hom. τέτλαμεν, etc., et v. lat. tetuli. Elle avait une valeur « déterminée », qui lui a permis de fournir à fero, présent essentiellement « indéterminé ». le perfectum et aussi l'adjectif en *-to. latus et le supin latum, par suite les noms verbaux. Le présent à infixe nasal qu'elle possédait indique d'une manière plus forte encore le procès qui aboutit à un terme et signifiait « enlever » : irl. tlenaid « il enlève » le conserve exactement; c'est un ancien *tlnā-; le lat. tollo est la même forme passée au type thématique; M. Marstrander a montré, dans ses Observations sur les présents indo-européens à nasale infixée en celtique, p. 35 sqq., pourquoi le traitement ne concorde pas avec celui de sterno : c'est que le subjonctif italo-celtique du type *tel-ā- a passé phonétiquement à *tola-, conservé dans at-tulas, etc., et que, en conséquence, le vocalisme de *tlnā-, lat. toll-, a été maintenu par ce *tolā-. C'est ce sens de tollo qui fait que sus-tuli est le perfectum ordinaire de tollo; et sustuli, joint à at-tuli, etc., a entraîné la généralisation de tuli. Comme, hors du présent à nasale infixée, la racine a un sens plutôt statique que dynamique, il y a une forme en -e- conservée en germanique : got. pulan, v. h. a. dolen « supporter ». Largement représentée en

Cocident (grec, italo-celtique, germanique), la racine na l'est presque pas en Orient; toutefois, le sanskrit cla sique a tuld « balance » (tulayāti « il pèse » est sans doute dénominatif). — Les formes nominales différent d'une langue à l'autre; ainsi gr. τάλᾶς « qui supporte (homérique), τάλαρος « corheille » et dor. τόλμᾶ « au dace » sont isolés. Il en va de même du thème en « tolus, -eris (de *tel-os avec o devant l vélaire), que semble supposer lat. tolerāre; le sens exprimé par gr. πίλας, τλήμων, etc., est rendu en latin par le groupe de tolerāre.

toloneum (-nium), -I n. (App. Probi, Gloss.): enprunt tardif au gr. τελωνεΐον, τελώνιον. Cf. M. L. 8622 v. angl. tolne, all. Zoll. Le caractère oral et populare de l'emprunt apparaît dans le traitement o de ε devail vélaire; cf. oliua, etc. Dérivé tolon(e)ārius ε percepteur. v. h. a. zolanāri, v. angl. tolnère.

tolutim adv. : au trot; puis « en courant, rapidement ». Archaïque et rare; formé à l'aide cu suffictim du type raptim, tribütim, solutim, etc. Peut-éfe apparenté à tollo, le sens premier étant « en levant le pied », et construit d'après uolutim.

Dérivés et composés : tolūtārius (-ris) ; totūtilis « [u] trotte » ; tolūtiloquentia (Novius).

tomācina, -ae f. \overline{I} (Varr., R. R. 2, 4, 10) : $m\hat{e}_{me}$ sena que le suivant.

tomăculum, -In.: sorte de saucisson, saucisse. Mol populaire (Satir., Pétr.).

Dérivés : tomāculārius; tomācellus (liber Gloss), auquel remontent quelques formes romanes, M. L. 8771, *tomacēlla. Cf. peut-être gr. τεμάχιον, τέμαχος « tranche de poisson salé ou de saucisson ».

tomentum, In: bourre; genus herbae quae pro plumis in lectum mittitur, CGL II 595, 36. Joint à acui, eris par Varr., L. L. 5, 167. M. L. 8774. Peut-être de *ton(d)-s-mentum, tondeō; cf. Mart. 14, 160, tomentum concisa palus circense uocatur: | haec pro Leuconico stramina pauper emit.

Pas d'étymologie sûre.

t(h)omix (tomex), -icis m.: corde, brin de cable, latinisation du gr. θῶμιγξ, -ιγγος (cf. strix), d'abord emprunté sous la forme thomix (-mex); cf. P. F. 489, 1 thomices Graeco nomine appellantur ex cannabi impolita[e] et sparto leuiter tortae restes, ex quibus funes funt. Puluilli quoque, quos in collo habent, ne a resti laedantur, thomices uocantur. M. L. 8776 et 8775, *tomicia. Mol rural et technique.

tondeō, -ēs (et, à basse époque, tondō, -is, attesté épigraphiquement et dans les gloses et demeuré dans les langues romanes, M. L. 8779), totondī, tōnsum, tondēre: tondre, raser, t. barbam, capillōs; t. herbam, grāmina; tailler, émonder: t. oleās, utiēs. Dans la langue familière, « dépouiller de »; cf. Plt., Ba. 242, ... itaque tondebo (senem) auro usque ad uiuam cutem. Ancien, usuel, classique. Panroman, sous cette forme ou sous des formes plus récentes.

Dérivés et composés: tonsus: tondu, M. L. 8785; d'où *tonsare, *tonsiare, M. L. 8781, 8782; tonsilis (époque impériale); tonsito, -ās (Plt., Ba. 1127); tonsio (tardif; cf. Vulg. Deut. 18, 4, lanae ex ouium tonsio (tardif; cf. Vulg. Deut. 18, 4, lanae ex ouium tonsio (tardif; cf. Vulg. Deut. 18, 4, lanae ex ouium tonsions)

ione, demeuré dans les langues romanes avec un sens concret, comme mānsiō, M. L. 8783; B. W. toison); concret, comme mānsiō, M. L. 8783; B. W. toison); tonsor, tonstrīc, tonstrīcula (Cic.); tonsōrius: de barbier; tonsōria I. (issu sans doute du n. pl. tonsōria scil. [errāmenta], M. L. 8784; tonstrīnus; subst. tonscripta (taberna), tonstrīnum (opus); tonsūra: tonte; tonte (tantūrō [langue de l'Église); tonsus, -ūs m. (archaique): coupe de cheveux.

attondeō (pft. attondī) : tailler, émonder; tondre

delondeo : enlever en taillant ou en tondant ; circum-, in-, re-tōnsus.

cum, ..., pour ait avoir été fait sur une forme en *-de/o- d'une pour ait avoir été fait sur une forme en *-de/o- d'une pour ait avoir été fait sur une forme en face de divo, pol. tne, ciqc' « couper, abattre », et des formes olitiques, comme m. irl. ro-s-teind « il découpe »; v. Wh. Stokes, Urk. Sprachschatz, p. 129; en serait un iteratif, comme spondeō.

tonged, -68: -ere nosse est, nam Praenestini tongitionem dicunt notionem. Ennius (Var. 28): alii rhetorica ungent, P. F. 489, 5. Sans autre exemple et sans doute dialectal.

Cl. got. pagkjan « βουλεύεσθαι, λογίζεσθαι » et pugkjan « δοχείν, φαίνεσθαι ». Irl. tongu « je jure » est loin pour la forme et pour le sens. Osq. tanginom, tanginúd cententiam, -tiā » a un a surprenant.

tono, -ās, -uī, -āre (tono, -is; tonimus est dans Varr., Men. 132, cité par Non. 49, 17; cf. sonāre et sonere): tonner. Le verbe est souvent employé impersonnellement; mais, à l'origine, il est accompagné d'un sujet, qui est le plus souvent le dieu Iuppiter; tonāns est une tepithète qui désigne ce dieu. Ancien, usuel, classique. Panroman. M. L. 8778.

Dérivés et composés : tonēscō, -is (Varr. ap. Non. 180. 13); tonitrus, -ūs m. (et tonitrū n., qui semble employé surtout au pluriel tonitrua, e. g. Cic., Diu. 2. 10. 44. attesté à côté de tonitrus, Ov., M. 2. 308; 3, 301, etc.; le nominatif tardif tonitruum est refait sur tonurua) : tonnerre; M. L. 8780, B. W. tonnerre; dérivés : tonitralis (Lucr. 1, 1105, tonetralis, mss.); tonitruālis; tonitruō, -ās, tardifs et rares. attonitus : est stupefactus; nam proprie attonitus dicitur cui casus uicini fulminis et sonitus tonitruum dant stuporem, Serv. in Ac. 3, 172; par extension, = Ενθεος, e. g. Vg., Ae. 7, 580, attonitae Baccho... matres; à l'époque impériale, synonyme de intentus et glosé προσέγων. Le verbe attono est peut-être créé sur attonitus ; il n'est pas attesté en dehors de Mécène et d'Ovide, M. L. 769 a : circum-, con- « tonner tout d coup », de « tonner fort » ou « cesser de tonner », M. L. 2609; in- (*intonicare, M. L. 4504 a), superinwnō; altitonāns : epithète de Jupiter, trad. de ύψιδρεμέτης; *extonare, M. L. 3092.

L'expression de «tonner» varie d'une langue à l'autre; par exemple, le vieux slave a grimăti et le grec βρέμειν pur (tonner»; irl. torann, gall. tarann « tonnerre» est iolé. Cependant, le groupe de tonāre a ses correspondants dans véd. tānyati « il tonne», tanyati » acte de tonner», etc., pers. tundar « tonnerre», v. angl. punor (tonnerre» (masculin). Comme il n'y a pas de suffixe ru et que lat. -i- ne s'explique pas devant un groupe de consonnes, il faut admettre que tonitrus, tonitrua

provient de la contamination d'un mot *tonitu-, sans doute masculin (cf. sonitus). et d'un mot *tone-tro- (cf. fulgētrum), qui aurait été neutre : véd. tanyatúh suppose aussi une contamination. En sanskrit, tanyati s'est contaminé avec un groupe de mots signifiant « émettre un bruit sourd, gémir » : véd. stanihi « résonne » est dit d'un instrument à percussion, le dundubhih, dont le son est comparé au rugissement du lion; le présent radical de racine dissyllabique ainsi attesté est représenté par des dérivés dans gr. στένω « je gémis » et στενάχω, στεναχίζω, etc., lit. stenů, stenětí « gémir », v. sl. stenję, stenati et russe stonú, stonáť. Les formes du groupe latin de tonare remontent aussi à une racine dissyllabique; hors du sanskrit, il y a eu contact — ou identité initiale - de *stens- et de *tens- : éol. Téves: στένει (Hes.) et v. angl. bunian « faire du bruit ». On ne peut que signaler cette coıncidence de *stena- et *tena-, sans en déterminer au juste la nature.

tonor, -ōris m. : doublet de tenor d'après Quintilien 1, 5, 22. V. teneō.

tonsa, -ae f.: rame (Ennius; après lui repris par la poésie; la prose ignore le mot et ne connaît que rēmus); l'explication de Festus, P. F. 489, 12, « quasi tondeatur ferro », n'est qu'une étymologie populaire.

Dérivé: tonsilla: palus dolatus in acumen et cuspide praeferratus, qui nauis religandae causa in litore figitur, P. F. 489, 9. Également archaïque (Pac., Acc.).

tonsilla, -ae f.: nom latin de l'oiseau de mer ciris (= gr. κετρις), d'après Junius Philargyrius, in Verg. B. 6, 74. Forme peu sûre; il y a des variantes tolsilla, tulsilla.

tonsillae : v. tolės.

tonus, -I m. : tension; ton. Emprunt technique au gr. τόνος; les représentants dans les langues romanes sont des mots savants, M. L. 8786. Celtique : irl. tóin, britt. ton.

topanta: sans doute corruption de τὰ πάντα qu'on lit dans Pétr. 37, 5; v. Perrochat, Le Festin de Trimalcion, 2° éd., p. 30.

topia, -ōrum n. pl. (scil. opera): paysage à fresque; jardin d'ornement. Dérivé technique du gr. τόπος; demeuré dans quelques dialectes italiens, M. L. 8788 a. Adj.: topiārius: concernant l'art des jardins ou du paysage (depuis Cicéron); substantivé: topiārius m., topiāria f., topiārium n.

topper: significare ait Artorius cito, fortasse, celeriter, temere, F. 482, 7. Adverbe archaique (Liv. Andr., Naev., Acc., Pac., Enn., Coel.); cf. Lindsay-Nohl, Lat. Spr., p. 646. Quintilien, 1, 6, 40, le range parmi les mots « ab ultimis et iam oblitteratis repetita temporibus ». Même famille que tâlis, tum, etc. Formé de *tod-per, accusatif neutre du thème pronominal *to- et de la particule per, qu'on a dans semper, etc.

tormentum, tormina : v. torqueō.

tornus, -I m. : trépan, tour. Emprunt technique au gr. τόρνος. M. L. 8796. Attesté depuis Lucrèce.

Dérivés : torno, -as : façonner au tour, tourner (de-

puis Cicéron). Panroman (a remplacé torqueō, uertō), M. L. 8794; B. W. s. u.; v. angl. tyrnan; tornātilis, tornātor, tornātūra (tous tardifs et techniques).

torpeō, -ēs, -ēre : être engourdi (sens physique et moral). Ancien, déjà dans Plt., Am. 335. Usuel, classique.

Dérivés: torpor: engourdissement, torpeur; torpōrō, -ās (rare, Turp., Lact.); torpidus: engourdi; torpēdō: torpille (cf. M. L. 8796 a); torpēscō, -is, -puī; torpēfaciō (Non. 183, 5: torporauit pro torpefecit).

Cf. v. sl. (serbe) u-trŭpēti « ἐνναρχᾶσθαι », v. sl. (Suprasliensis) u-trŭposta « torpuerunt », russe terpnut « se raidir » et lit. tirpstu, tirpti « se raidir, perdre connaissance, s'engourdir ». Sans autre rapprochement.

torqueo, -es (auquel s'est substitué *torquō, torcō dans les langues romanes, v. M. L. 8798; B. W. tordre; cf. mordère; etc.), torsī, tortum, torquēre: faire tourner, tourner; tordre, en particulier « tordre les membres, torturer, tourmenter » (sens physique et moral); cans la langue militaire, « faire tourner une arme avant de la lancer, brandir ». Ancien, usuel, classique. Panroman.

Formes nominales, dérivés et composés: torquēs (torquis), -is c.: proprement « torsade », d'où « collier, bracelet »; cf. gr. στρεπτός. M. L. 8799, torques (celtique: irl. torc, britt. torch; germanique: néerl. torch « torche») et *torca; B. W. torche.

Dérivé: torquātus, usité comme surnom romain.
torculus: qui sert à tordre; torculum: pressoir (à vis
ou à corde qui s'enroule), v. Rich., s. u., M. L. 8792,
v. angl. torcul; torcular n., même sens (neutre d'un adjectif *torculāris), M. L. 8790; torculārius, substantivé
dans torculārius m. « ouvrier qui manœuvre le pressoir »; torculārium n. « pressoir »; torculā, -ās (Fort.),
M. L. 8791. Pour *torculum « torche », v. M. L. 8792 a.
tormina, -um n. pl. (sg. tormen, inusité): tranchées,
coliques, de *torgu-s-men; d'où torminōsus (Cic.), tormi-

nālis (Cels., Plin.): -e sorbum.

tormentum n.: machine à projectiles, câble qu'on enroulait autour d'un cabestan; instrument de torture,
d'où la « torture » elle-même et, au sens moral, « tourment », M. L. 8793; britt. torment « combat »; dérivé:
tormentuōsus (Cael. Aur.).

tortus (*torsus): tordu, de travers; M. L. 8809, tortus et tortum « tort », par opposition à « droit », tortë; tortum n.: corde (Pac.); tortilis (poétique et prose impériale), M. L. 8805, d'où *tortiliare, M. L. 8804. Pour tortu. v. ce mot.

tortiō: torture (rare et tardif, avec un doublet torsiō, St Jér., Vulg. = στρόφωμα), M. L. 8806; tortor: bourreau; tortō, -ās: torturer (rare, archaīque, Pomp., Lucr. et Arn.); tortūra (tardif, Vég., Pall.); tortūrus: de pressurage (t. oleum, mustum). Terme technique de la langue rustique; tortus, -ūs m.: tour, repli (poétique); tortussus (ancien et elassique), d'où tortuōsitās (récent); torticordius (St Aug.; cf. cor et, pour la formation, les composés tardifs et populaires en -ius du type caldicerebrius, crassiuēnius, etc.). Certaines formes romanes supposent aussi *torquāx, M. L. 8797; *tortiāre, 8803; *torquidus, 8800; *tortōrium, 8807.

ad- (at-), circum-, con-torqueō, d'où contortē, contortor, -tiō, -tulus; dē-, dis-torqueō, distortor, -tiō; ex-torqueō, M. L. 3084; ex-tortor; in-, M. L. 4505, et *intortīculāre, M. L. 4506; ob-, per-, prae-torqueō; retorgueō, demeure dans les langues romanes (rětŏrcěre), ainsi que retortus, M. L. 7265-7266; irretortus; obtortiō « obuolūtiō ». V. aussi toruus.

Causatif à vocalisme o d'une racine *trekw., *terkw., dont le correspondant le plus clair est gr. τρέπω, dont le π doit représenter un ancien kw., comme le prouve la glose d'Hésychius εὐτρόσσεσθαι ἐπιστρέφεσθαι Πάσμοι, οù -τροσσε- repose sur *trokw-ye-. Le sens de la forme osque turu miiad « torqueātur? » est douteux; cf. Vetter, Hdb., p. 44.

torrens : v. le suivant.

torreo. -es. torrul, tostum, torrere : faire sécher dessécher : t. pisces sole, t. uuam in tegulis (Plin.); phis souvent employé dans le sens dérivé « dessécher au feu brûler, consumer » (sens physique et moral); cf. P. F. 485. 6 : torreri (1. torrere?) a torro deductum proprie significat siccare atque arefacere; sed usurpatum est iam pro eo quod sit igne urere. Ancien, usuel, classique. M. I. 8801. Le participe présent torrens s'emploie avec le sens absolu de « brûlant », cf. T.-L. 44, 38, 9 : miles torrens meridiano sole, et « desséché », d'où subst. torrens m a torrent », cf. F. 482, 30 : torrens participialiter pro exurens ponitur, ut est apud Pacuuium in Antiopa (13) : « Flammeo uapore torrens terrae fetum exusserit ». Signi. ficat etiam fluuium, subitis imbribus concitatum, qui alioqui siccitatibus exarescit... Mais on n'a plus envisagé dans torrens que la rapidité et la violence de son cours et torrens en est arrivé à signifier non plus « un cours d'eau qui se dessèche », mais « un fleuve impétueux »: de là le sens de torrens épithète ou substantif, e. g. dans Cic., Fin. 2, 13, cum fertur quasi torrens oratio; Plin. 3. 117, Padus torrentior; Tac., Or. 24, quo torrente, quo impetu, où torrens n'a plus aucun rapport ni avec le sens de « dessécher », ni avec le sens de « brûler ».

torris, -is (torrus, d'après Non. 15, 30 dans Accius; d'après Servius, in Ae. 12, 298, dans Enn., Inc. 27, et dans Pacuvius) m.: brandon; mot rare et poétque. Thème en -i à sens concret; cf. Solmsen, Beitr., 103 sqq., Gl. 2, 78, in. La forme en -ē, *torrēs, est une conjecture de Lachmann, ap. Lucr. 3, 917, aujourd'hui abandonnée.

Festus, 484, 4, signale un adjectif torrus: torum, ut significet torridum aridum, per unum quidem r antiqua consuetudine scribitur; sed quasi per duo r scribatur pronuntiari oportet. Nam antiqui nec mutas nec semiuocales litteras geminabant, ut fit in Ennio, Arrio, Annio.

Dérivés et composes : torridus : desséché, torride, brûlant, d'où torridō, -ās (tardif); torrēscō, -is (Lucr.]; retorridus : rabougri; torrēfaciō (Col.); exorreō (Cels.), M. L. 3094 a; torror (Cael. Aur.). Tostus est demeuré dans les langues romanes avec des sens dérivés et souvent fort éloignés; cf. M. L. 8814; B. W. tôt. Un dérivé tostāre y est également attesté, M. L. 8813, qui figure dans Plin. Valer. et dont l'existence est confirmée par le dérivé tostātiō, δπτροις, CGL II 386, 1. De tôstus dérive tortātiō, δπτροις, CGL II 386, 1. De tôstus dérive britt. tost; v. J. Loth, s. u.

Causatif de *ters- « sécher »; cf. v. isl. perra, v. h. a. derran « sécher » et, d'autre part, got. ga-paursnan « sé dessécher », ga-paursans « ἐξηραμμένος », paursus « sec »; hom. τέρσεται « il se desséche », τερσήναι « se desséche », τερσήναι « se desséche », τερσήναι « se dessécher » et gr. τερσαίνω « je fais sécher », ταρσός et

rpadă c claie *; arm. t'aršamim, t'aramim * je me nhitis . L'adjectif en *-to-, lat. tostus, repose sur *ystos, qui se retrouve peut-être dans lit. tirstas * pâteux, qui a de la consistance ». — La racine a souvent teux, qui a de la consistance ». — La racine a souvent latin recourt à sitis : skr. tṛṣyati « il a soif », pour laquelle le lain recourt à sitis : skr. tṛṣyati « il a soif », tṛṣṇā « soif » (cl. av. taršnō, pers. tiš); got. paursip mik « j'ai soif », paurstei « soif »; irl. tart « soif ». — Pour la forme, lat. torrus rappelle got. paursus « sec » et skr. tṛṣūh « assoiflé, avide »; le vocalisme o du latin procéderait ici de *ṛ; mais, au point de vue latin, torrus concorde avec torreō; il a dû y avoir, d'autre part, un adjectif thématique à vocalisme e du type de gr. λεωκός, qui est normal; on a aussi rapproché terra (v. ce mot).

torta, -ae f.: tourte, tarte. Semble sans rapport avec tortus de torqueo, car les représentants romans du mot supposent un \bar{o} (c'est-à-dire un o fermé) ou un u; cf. M. L. 8802; B. W. s. u. N'apparaît que dans la Vulgate, où il traduit éproc, et les gloses. Celtique : irl. tort, britt. torth.

Diminutif : tõrtula (Vulg.).

torus, -I m. (torum n., Varr. ap. Non. 11, 14): sens le plus anciennement attesté « brin ou toron de câble »; cl. Cat., Agr. 135, 4: funem exordiri «portet longum P. LXXII; toros III habeat, lora in toros singulos VIIII lata digitos II. Conservé avec ce sens dans la langue rustique, cf. Col. 11, 3, 6, t. funiculorum: c'est ce sens qu'on a encore dans Cic., Or. 6, 21, isque (stilus)... addit aliques, ut in corona, toros « feston qui s'enroule dans une couronne », ou dans Plin. 19, 146 (asparagus) in toros striatur. Plus généralement, désigne une « corde », e. g. Col. 2, 6, 25, uitis toris ad arborem religetur. S'est appliqué ensuite à des objets qui par leur forme rappellent les rensiements que font les brins d'un câble tressé:

1º en architecture, « tore », moulure bombée en forme de corde qui constitue un des membres de la spira d'une colonne (Vitr.); 2º « banquette de terre », cf. Vg., Ae. 6. 674, riparumque toros... incolimus; 3º saillie d'un muscle sous la peau, cf. Cic. poet. ap. Tusc. 2, 9, 22, o lacertorum tori; saillie des veines : uenarum tori, Cels. 7, 18; puis, dans la langue de la poésie impériale, « muscles », cl. Vg., G. 3, 81, luxuriatque toris animosum pectus; 4º matelas, coussin, ainsi appelé parce qu'il était bordé primitivement d'herbes tressées, cf. Varr. ap. Non. 11. 14 : quod frontem lecticae struebant, ex ea herba torta torum appellatum. Hoc quod inicitur etiam nunc toral dicitur; et aussi L. L. 5, 167 : contra latinum torale, ante torum, et torus a torto, quod is in promptu. Ab hac similitudine torulus, in mulieris capite ornatus (avec les références de Goetz-Schoell, ad loc.). Dans la langue poétique impériale a été pris pour synonyme de « lectus », lit funèbre, lit nuptial (= thalamus); de là : torus obscēnus, illicitī torī, et même dans Plin. 35, 87, torum donare alicui « donner une maîtresse à quelqu'un ». Cf. Rich, s. u. M. L. 8811.

Dérivés : torulus : torsade (sens ancien) ; aubier (Vitr.); petit muscle (Apul.), M. L. 8810; *torālis adj. attesté seulement dans le subst. n. torāl(e), torālia : housse(s) couvrant le lit de table; torōsus (époque impériale) : noueux, musclé, musculeux; torōsulus (St Jér.).

Sans étymologie claire, comme $f\bar{u}nis$, et sans doute emprunté?

toruus, -a, -um: qui regarde de travers, farouche. Épithète des yeux, qui s'est appliquée ensuite au visage, au corps ou au caractère, puis à toute espèce d'objets. Ancien, poétique ou postclassique. Non roman.

Dérivés : toruitas (époque impériale) ; toruiter (Enn., Pomp.) ; toruidus (Arn.).

La langue associait torqueō; le torquere ceruices oculosque de Cic., Leg. 2, 15, 39; torquere oculum, Ac. 2, 25, 80; t. oculos, Vg., Ae. 4, 220, etc., rappelle l'expression constante toruī oculī.

Sans correspondant exact. M. Burger, R. des Ét. lat., 8 (1930), p. 222 sqq., a supposé que toruus est à torqueō ce que fuluus est peut-être à fulgeō (v. le mot fuluus); cf. là-contre Leumann, Gl. 21, 198 sqq. V. trux. (

tostus : v. torreō.

tot : v. tālis.

tattonārius, -a, -um: se trouve seulement dans Vég. 1, 56, 37: sed ipsos equos, quos uulgo trepidarios, militari uerbo tottonarios uocant, ita edomant... Germanique? Cf. v. h. a. trottōn > fr. trotter.

totus. -a. -um (gén. totius, dat. toti, comme dans les démonstratifs; mais avec intrusion de formes de la 2º déclinaison, gén. tōtī, dat. tōtō, gén. dat. f. tōtae) : tout entier, tout: tōtum « le tout », par opposition à dimidium « la moitié »; in tôtō, in tôtum « en tout ». S'emploie lorsqu'on considère les objets dans leur totalité, peruigilat totas noctes « il veille les nuits tout entières », tandis que p. omnis noctes voudrait dire « il. veille toutes les nuits ». Mais souvent confondu avec omnis, surtout au singulier, e. g. Cic., Fin. 2, 34, 112, omne caelum, totamque cum universo mari terram mente complexus; Mi. 23, 61, cui senatus totam rem publicam, omnem Italiae pubem, cuncta populi Romani arma commiserat, et les exemples de César cités sous omnis; pour le pluriel, cf. Ov., M. 1, 253, iamque erat in totas sparsurus fulmina terras. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 8815 (v. omnis). Les formes romanes remontent les unes à tôtus (esp., port. todo), les autres à tôttus, avec géminée expressive. V. tout et toton dans B. W. Celtique : irl. tot, toit.

Dérivé, bas latin et rare (un exemple de Rusticus, vie siècle) : tōtietās (d'après medietās).

Le groupe de saluos, qui a servi ailleurs à rendre la notion de « tout entier », a gardé en latin un sens concret. Pas d'étymologie claire, de même que pour omnis. Étant donné qu'un ancien *wiswo (cf. lit. visas « tout ») a été transformé en skr. viçvah, av. vīspō, v. pers. visa-, d'après skr. viç-, av. vīs-, v. perse við- « tribu », on doit se demander, avec J. Wackernagel, si tōtus n'aurait pas un traitement dialectal de *eu (cf. rōbur) et ne serait pas à rapprocher de osq. touto « cīuitās », ombr. totam « cīuitātem », irl. tuath, got. piuda « nation ». Cf. F. Muller, Altial. Wōrt., s. u. tōuātos.

toxicum, -I n.: poison. Emprunt au gr. τοξικόν, attesté depuis Plaute et demeuré dans les langues romanes, en partie sous des formes savantes, M. L. 8818; 4507, *intoxicāre.

trabea, -ae f. : sorte de toge, sans doute d'importation sabine, cf. Ernout, Elém. dial., s. u., faite tout entière d'étoffe de pourpre ou ornée de bandes horizontales de cette couleur, cf. Rich, s. u. Non attesté avant Virgile, mais sans doute ancien. Sert de surnom.

Dérivés : trabeatus : trabealis (Sid.).

De trabs?

trabs, -bis (doublet trabes employé par Enn., A. 616?; Sc. 247 V2; cf. Varr., L. L. 7, 33, cuius uerbi (scil. trabes) singularis casus rectus correptus ac facta trabs) f. : grosse poutre de bois, madrier; en architecture, « architrave de bois », opposé à tignum, q. u.; cf. Rich, s. u. Ancien. usuel, technique. M. L. 8823; v. fr. tref et entraver; v. angl. træf.

Dérivés : trabécula (trabi-) (et trabiculum, M. L. 8822 a) : petite poutre (Caton, Vitr.); trabica (sc. nāuis), archaïque; trabālis (t. clāuus), M. L. 8821; trabāria (sc. nāuis).

On rapproche osq. tríibúm « domum », triibarakavúm « aedificare », tribarakkiuf « aedificium » (radical trēb-), ombr. trebeit « uersatur », tremnu « tabernāculo » et, par suite, irl. treb « demeure ». lit. trobà (acc. sg. troba) « construction, maison », sans doute aussi v. isl. porp a petit enclos ». Le sens de lat. trabs est éloigné; on se rapprocherait du mot osque cité si l'on rattachait ici taberna en supposant une forme ancienne *traberna, avec dissimilation, hypothèse qui ne se laisse pas démontrer (et que n'appuie pas l'existence de fraternus, etc.: de plus la dissimilation devrait plutôt s'exercer sur le suffixe que sur le radical; cf. trapētūm). Les mots en -erna sont souvent d'origine étrusque.

tracto : v. trahō.

trādo : v. dō.

tragant(h)um, -In. : adragant. Forme syncopée issue du gr. τοαγάκανθον. Emprunt populaire, tardif.

tragema. -atis n. : douceur, dessert. Emprunt au gr. τράγημα (Plin. 13, 48). Sur fr. dragée, etc., v. B. W. s. u. et M. L. 8834, tragemata.

tragoodia. -ae f. : tragédie. Emprunt au gr. τραγωδία. Depuis Plaute: Dérivés de type grec : tragicus, tragocdus, etc.; paratragóedő, -ās (Plt.). M. L. 8838.

trāgula : v. trahō.

tragum, -I n. (tragos, Plin.) : gruau fait de blé ou d'épeautre; emprunt au gr. τράγος, cf. Diosc. 1, 115.

traha, trahea : v. le suivant.

traho, -is, traxi, tractum, trahere : trainer, tirer (cf. trāgula, ab eo quod trahitur per terram, Varr., L. L. 5, 139) : entraîner : trahit sua quemque uoluptas, Vg., B. 2, 65 : étirer : t. lanam. d'où « filer »; prolonger, tirer en longueur, t. bellum; faire un trait; d'où « compter, mettre au compte de » (propre et figuré, cf. ducere); retirer: et absolument « se retirer » (Lucr.); aspirer, avaler d'un trait (en parlant d'une boisson, etc.). Ancien (Enn.), usuel. Panroman. M. L. 8841. Noter le sens de « traire » pris par le mot en français, qui a recouru à *tirare. d'origine inconnue, pour la notion « tirer ». M. L. 8755; B. W. s. u.

Dérivés et composés : traha et trahea, -ae (Vg., G. 1,

164; ce dernier peut être formé, comme le sugges M. Niedermann, sur *matea que suppose mateolor M. Niedermann, sus material le blé et aussi charas sorte de trameau ρου τυκάνη τὰς βώλους ἀφανίζουσα (Gloss.), Μ. L. 8860 trahārius (Sid.); trahāx: sans doute création de Pil qui le joint à procax, rapax, Pers. 410

trāgum, -ī n. : seine, drague. Attesté depuis Ser vius, Georg. 1, 242; trāgula (pour l'ā, cf. tēgula, m face de tego; regula): 1º genus teli, dicta quod sculo infixa trahatur, P. F. 505, 6; 2º drague; M. L. 8839 celtique : gall. traill (douteux, v. J. Loth, s. u.), gen manique : v. angl. drægnett, træglian de trægum in manique . v. augu. gula ; trāgulārii m. pl. « soldats chargés de lancer les trägulae ».

tractim adv. : en trainant (attesté depuis Enn., its. pris à l'époque impériale; évité par la prose clas-

tractio : σύρσις, έλκυσις. Seulement dans gloses; les formes à préverbe sont, au contraire usuelles : contractio, distractio.

tractōrius : qui sert à traîner, à tirer ; dans la langue imperiale, tractoria, tractoriae (sc. epistula, littera) lettre d'invitation ; lettre impériale ordonnant pourvoir aux besoins d'un personnage officiel pendant un voyage (Cod. Just.). M. L. 8826,

tractum (tracta f.) : 1º morceau de pâte allongés emplâtre : 2º flocon de laine détaché par le peigne ou la carde:

tractus, -us m. « action de tirer, trait », d'où « marcha continue » (dans l'espace ou dans le temps) ; « fait da trainer sur. allongement », etc.; « délimitation l'aide de traits tirés », d'où « quartier, région », M I 8827 et 8825, *tractiare (et *retractiare, 7267) e tra. cer »: celtique : irl. tracht, trath, gall. trach « tractue) (douteux, v. J. Loth, s. u.); tractuosus (Cael, Aur. Theod. Prisc.) : qui traîne, visqueux ; cf. aussi M L. 8836, *tragina « traine » (cf. tragum) et *traginare « trainer », M. L. 8837; B. W. s. u.

abstraho : enlever en tirant, retirer, arracher d'on abstractus « abstrait », dans la langue philosophique de basse époque, s'oppose à concretus (M. L. 49) abstractio (Boèce); attraho, avec les dérivés tardifi attractio, attractivus; attractus (seulement à l'ablatif) M. L. 770-771: contrahō: contracter, resserrer (sent propre et figuré, physique et moral). S'oppose dans la langue juridique à dissoluere : c. lites. De là amīcitiam, negotia cum algo, emptio contracta; ce qui est l'emploi normal chez les jurisconsultes, cf. Pomp Dig., 46, 3, 80 : consensu nudo contrahi potest, cian dissensu contrario dissolui potest. Ainsi s'explique contractus « contrat », tandis que contractio a garde le sens de « contraction », M. L. 2188, contractus, il contracht; de-traho « tirer à bas, rabaisser », « tirer enlever de » (sens physique et moral), de la detració -tor, -tus; dis-, ex-, in-, inter-, per-, M. L. 6434, prere-, M. L. 7268, sub-, M. L. 8400, super-traho, avec leurs dérivés, dans lesquels le préfixe ne fait que preciser le sens du verbe simple. Cf. M. L. 2693, distrati tiō (formes savantes en italien); 2692, *distractiare

tracto, -as, -aui, -atum, -are: intensif fréquentail de trahō : 1º « traîner violemment » (Enn., Sc. 75 qui te (= Hectorem) sic respectantibus/tractauere nobul

france longuement, péniblement : t. uitam uolgiuago trainer 1000 Lucr. 5, 930; t. bellum); 20 travailler, maier, traiter de et, dans la langue de l'Église, « prêmanier, traise. 3, a rangue de l'Eglise, a prê-péjà dans Enn., Sc. 144 V², ut ne res temere chet de manidas. Ce sens provient chet in urbidas. Ce sens provient sans doute de la rustique, où tractare s'employait dans le sens de angue des sillons dans »; cf. Lucr. 5, 1289, tractare rifaces acre; Col. 2, 4, 5, t. lutosum agrum, et de la plum uriou de fileuses : t. lānam (comme trahere). Il s'est langue de la s'est page de matière qu'on traite enployé ensuite de toute espèce de matière qu'on traite imploye and traite, et même des personnes; cf. Plt., oil doint of the dehine ut merita es de me et mea re tractare 16 100, 66 C. Verr. 1, 8, 23, t. aliquem liberaliter. M. 1 8824. Celtique : britt. traethu, traethawd.

Dérivés et composés : tractatio (classique) : maniement, traitement, discussion, etc.; tractator. -trix: Ment, masseur, masseuse (Sén., Mart.) ; 2º celui mi traite d'un sujet (Sid.); tractātōrium; tractātus. is m.: maniement, traité, prédication, etc.; tractahilis (classique); tractābilitās (Vitr.) et intractābilis: attrecto : porter la main sur, toucher à, palper ; attrec-மீப்பி, -tus; contrecto (contracto) : toucher, entrer en contact avec, quelquefois sēnsū obscēnō; dans la langue impériale, « s'approprier » (Dig., c. rem alienam); contrectatio, -tor (Dig.); contrectabilis, -biliter; derecto : rejeter ; refuser : d. proelium ; enlever quelque chose à ; d'où, au sens moral, « déprécier » ; detrectatiā: detrectator; obtrecto : -at, contra sententiam tractat P. F. 203, 17; « s'opposer, nuire à (d'où la construction tardive avec le datif, d'après officio, etc., qui g'est étendue à detrecto) dénigrer »; obtrectatio, -tor : pertrecto: manier longuement ou avec soin, examiner en détail; pertrectatio; pertrectate; retrecto : -are est rursus tractare, P. F. 339, 1; « remanier, retoucher »: tirer en arrière, résister, retirer », d'où « refuser » et retracter »; retractatio, -tus, -tor.

Ces verbes ont également des formes « étymologiques » sans apophonie : at-, de-, per-, re-tracto. M. L.

L'étymologie de trahō est obscure. L'indo-européen n'admettant pas de racine commençant par une occlusive sourde et terminée par une consonne aspirée, la forme même de trahō surprend dès l'abord (cf., toutefois, les formes celtiques du type v. irl. traig « pied »); le traitement de la dentale aspirée en latin est mal connu. En revanche, le groupe qui rappelle le plus traho, celui de v. isl. draga, v. angl. dragan « tirer » repose sur une forme ancienne à dh initial et gh final, qui est normale. On a aussi pensé à rapprocher gr. τρέχω « je cours » (de *θρέχω, cf. hom. θρέξασκον) et, avec une sonore finale non aspirée, véd. dhrájati « il passe rapi-

traicio : cf. iacio : traiectorium, M. L. 8844; bret. trach « entonnoir »; v. h. a. trahtāri.

trama, -ae f. : fils de la chaîne, quand, séparés par les lices, ils livraient passage à la navette; cf. Rich, s. u.; puis « chaîne d'un tissu, trame » (confondu avec subtemen; d'où tramen. tardif; tramosericus, Isid.). Mot technique, attesté depuis Varron. M. L. 8847. De trans; ou de *tragh-sma?

trames, -itis m. : chemin de traverse, puis « sentier, route ». Ancien (Plt.), classique, usuel. M. L. 8848.

On pense naturellement à trans; mais la formation est singulière (cf. limes, qui en est voisin par le sens). Composé. V. meō: et sēmita.

fråns

tranquillus, -a, -um : tranquille, calme (se dit surtout de la mer ; tranquillum « le calme » ; cf. Cic., Off. 1. 24, 83, in tranquillo tempestatem adversam optare dementis est; T.-L. 28, 27, 11, ita aut tranquillum aut procellae in uobis sunt). Par dérivation s'est dit des hommes (par opposition à *īrātus*) et de toute espèce de choses. Ancien, usuel, classique.

Dérivés : tranquillitās (joint à malacia, Cés., B. G. 3. 15, 3); tranquillo, -as, qui s'emploie au propre et au fionré

D'après Bréal, tranquillus signifie « transparent ». Pline 37, 56, parlant d'une sorte de perle qui, d'après une superstition populaire, indiquait l'état de la mer suivant qu'elle était trouble ou transparente, dit : Si modo est fides, praesagire eas habitum maris nuhilo colore aut tranquillitate. L'idée de transparence a conduit à celle de sérénité. Plt., Capt. I 1, 37 [v. 106] (c'est un parasite qui parle) : Ille demum antiquis est adulescens moribus, quoius numquam uoltum tranquillaui gratiis: Hor., Ep. 1, 18, 102 : Quid minuat curas, quid te tibi reddat amicum, | Quid pure tranquillet, honos an dulce lucellum, An secretum iter et fallentis semita uitae. A l'époque de la basse latinité, ce sens n'était pas encore oublié, et Tranquillitas tua était employé exactement comme en italien « Vostra Serenità ». - Toutefois, ce sens s'accorde assez mal avec l'étymologie qui rapproche tranquillus (-ī-?) de quies : et. si le premier élément est trāns-, on attendrait *trā(n)squillus.

Composé expressif de formation obscure, cf. Stolz-Leumann, Lat. Gram., p. 164, 1.

trans: préverbe et préposition « par delà, au delà de ». Comme préposition, est suivi de l'accusatif et s'emploie avec des verbes marquant le mouvement comme le repos. En composition, à côté du sens de « au delà », a aussi le sens « de part en part » : trānsfīgō; marque le changement total dans trānsformō, trānsfigūrō. Trāns se prononçait trās, dont l's s'amuissait devant sonore; ainsi trādo, trādūco, trālātum, trāmitto, trāno, trāucho, trāicio et les formes romanes remontant à trādux, trāducere, traicere, *traiectare, tramittere, etc.; mais, à côté de ces graphies phonétiques, on trouve aussi les graphies étymologiques transduco, etc., qui ont été rétablies d'après les formes où l's non sonorisé s'était maintenu : trā(n)scurrō, trā(n)sportō, trā(n)stulī, etc. Devant s initial, le groupe -ss- ainsi formé se réduit à s : transcribo, trānsiliō, trānscendō. A basse époque, apparaît renforcé de ad: adtrāns, Itala, Iud. 11, 29.

Trāns est conservé dans les langues romanes, M. L. 8852. Le sens de « très » rappelle celui du lat. per dans per-facilis, etc.; v. B. W. s. u.

Trans a un correspondant ombrien, traf (trahaf), tra (traha), mais avec une autre construction : accusatif ou locatif suivant qu'il y a mouvement ou non; en brittonique, cf. gall. tra « au delà de, très, tant que ». On s'est demandé si ce ne serait pas le nominatif du participe d'un verbe qui se retrouverait dans intrare; cf. le cas de uersus ; v. Marouzeau, Partic. présent, p. 26, mais l'existence de ce participe présent conservé isolément est suspecte et intrare est susceptible d'une autre expli-

cation, v. sous intra. Le celtique a, en outre, des formes différentes : irl. tar (avec l'accusatif, comme trans), qui a chance de répondre à skr. tiráh, av. tarō (aussi avec l'accusatif « au delà de, à travers ») et gall. trav. représentant une forme du type de v. sl. pri « près de » (v. Pedersen. V. G. d. k. S., I. 439), en face de l'adjectif skr. tir(i)y-añc- « qui va à travers », avec des dérivés tels que gall, traws « à travers » (v. Pedersen, loc. cit.). Le hitt. tarna « faire entrer, laisser », causatif de *tar- « traverser », est douteux et doit être écarté. La plupart des langues n'ont pas de formes verbales de ce groupe parce que c'est la racine de tero, apparentée initialement ou non, mais différente par le sens, qui a fourni des formes verbales. Toutefois, l'indo-iranien, qui n'a pas de verbes du groupe de tero, a skr. tárati et prátirati « il traverse », v. perse viy-atayaram « j'ai traversé ». La racine est dissyllabique : véd. a-tāri-ma « nous avons traversé », tirthám « gué », etc. Le germanique a une forme élargie de cette même racine : got. pairh (avec accusatif) et v. angl. purh, v. h. a. durh « à travers ». Il n'y a de formes verbales de *tera- « traverser » que là où il n'y en a pas de *tero- « user en frottant » (v. terō). On peut se demander, du reste, si ce n'est pas la même racine, dont le sens s'est différencié; tero, terebra ont un sens proche de trans.

transtrum. - i n .: poutre ou planche posée horizontalement au-dessus d'un vide entre deux murs : dans la langue nautique, le pluriel transtra désigne les bancs transversaux (τὰ σέλματα) sur lesquels étaient assis les rameurs: cf. P. F. 505, 3, et Rich, s. u. Terme technique. Panroman, sauf roumain. M. L. 8857. Celtique: irl. trost. britt. trawst.

Diminutif: transtellum (Vitr. 5, 12), M. L. 8856; B. W. tréteau.

Les formations en -strum sont énigmatiques (cf. monstrum); la façon dont transtrum sortirait de trans n'est pas claire.

transuersus (tra-), -a, -um : qui va de travers ou à travers, transversal. Ancien (Plt.), usuel et classique. De là : transuersum (tra-) « le travers », adv. transuerse, trānsuersim, cf. ombr. trahuorfi. Le verbe trānsuertō semble rebâti sur l'adjectif et n'apparaît qu'à partir d'Apulée : transuerso est dans le Moretum et dans la Peregr. Aeth. Panroman, sauf roumain. M. L. 8860. transversus; 8858, transversa, et 8859, transversare.

trapetum (trapetus, trapes, peut-être forme dialectale suditalique; cf. osq. húrz « hortus »), -I n. : moulin à olives. Emprunt au gr. *τράπητον, issu peut-être, comme le suppose M. Niedermann, par dissimilation de *τράπητρον « machine à fouler le raisin, pressoir ». Τοαπητός δ οίνος d'Hesychius désigne seulement le vin obtenu par le foulage du raisin. Déià dans Caton, latinisé, demeuré dans quelques parlers suditaliques. M. L.

trāsenna (trān-, trass-), -ae f. : piège à oiseaux, fait d'un filet étendu sur un châssis articulé (v. Rich, s. u.); par extension, « treillage »; et « corde tendue au travers d'une ouverture », etc. Ancien (Plt.), rare et technique. Conservé peut-être en roumain. M. L. 8854.

La forme transenna semble due à l'étymologie populaire, qui a rapproché le mot de transeo. Trasenna est suspect d'être emprunté, peut-être à l'étrusque ou le suspect d'être emprunté; cf. Sisenna, etc.

nale -enna est nogation trebāx, -ācis adj.: fin, habile, avisé. Rare et lardi.

trebla : v. tribulum, s. u. terō.

tremis, -issis m. : monnaie du Bas-Empire, consti tremis, -18818 m. . mountain an analogiquement au v h a trimissa v analogiquement au tuant le tiers de l'accession de l'a

tremo, -is, -ul, -ere : trembler; et, dans la langue poétique et pittoresque de metuō, timeō]; d'où tremendus octique et pittoresque « qui fait trembler ». Ancien (Carmen Saliare), usuelle « qui fait trembler ». Ancien (Carmen Saliare), usuelle ». classique; panroman (sauf roumain). M. L. 8877

Dérivés et composés : tremor : tremblement, Mar 8878; tremulus: qui tremble, et tremulus e tremble. (arbre, Plin. Valer.), M. L. 8880; tremulō, -ās (Gloss) panroman, M. L. 8879; tremēscō, is; tremebundu mefacio (poétique); at-, circum-, con-, in-tremo; contremēscō; *extremēscō « effrayer », M. L. 3102; idire mulus = intrepidus (Aus., Cassiod.); tremipēs (Varis)

La racine *ter- « trembler », qui a un caractère expressif, n'existe guère sans élargissement. On cite cepen dant skr. taralah « palpitant, tremblant »

Le groupe de *trem- est représenté notamment par gr. τρέμω, τρόμος, άτρεμής, tokh. A. träm- « trembleras et lit. trimù « je tremble »; aussi gr. ταρμύσσω « l'al fraie »; cf. fremo.

Un groupe *tres- figure dans skr. trásati « il tremble» gr. τρέω « je tremble » (cf. τρέσσαι et άτρεστος), av Oranhavete « il effraie » (et taršto « effrayé »). En face on a lat. terreō (v. ce mot) et gr. ἔτερσεν ἐφόδησεν (Hes Irl. tarrach « craintif » peut appartenir à *ters ou *tress Le type *tres- est à *trem- ce que *pres- de pressi est a uremo. Ici. -em- indique le procès qui dure, comme l'in dique la différence de valeur de τρέω et de τρέμω en grec : cf. dor-m-iō.

Lit trišù « je tremble » doit avoir un ancien k'. L'iranien a le suffixe *-ske- dans av. tərəsaiti, v. perse trsaiii « il tremble ».

Le sl. treso « je tremble » renferme la nasale et un élargissement *-s- ou -k'-.

Le groupe de trepidus peut être apparenté.

trepidus, -a, -um : agité, inquiet, qui trépigne : tre pidē: avec agitation, anxieusement, hâtivement. An cien; rare en prose, mais le dénominatif est classique trepido, -as : trépigner, s'agiter, trembler (joint à concursare, Cés., B. G. 5, 33, 1; à tumultuari, T.-L. 27, 28, 10 ainsi que trepidatio (joint à tumultus, Cic., Deiot. 7, 29) Formes romanes rares. M. L. 8881-8882.

Autres dérivés et composés : trepidarius (-diarius) « qui trépigne » (cf. tottonārius) ; trepidulus (Enn.) ; attre pidō, formation plaisante, opposée par Plt., Poe. 544, à adproperare; intrepido (Symm.); praetrepidans (Ga tul. 46, 7); intrepidus (latin impérial) : intrépide, el intrepidans (cf. gr. άτρεμής, άτρέμας).

Il n'y a pas de verbe *trepeo ni de substantil *tre por, comme on a timeo, timor, timidus, v. Ernout, Phil lologica II. p. 1-56.

Tandis que tremo signifie simplement « trembler 4

trepido désignent plutôt une agitation inquiète o totis trepidatur castris, Cés., B. G. 6, 37, 6; hic nectis trepidus rapit, Vg., Ae. 7, 638; in re trepida. 27, 7. Le sens de « trembler » est poétique et g Juv. 10, 21 : et motae ad lunam trepidabis dinis umbram; à plus forte raison, l'emploi avec maill, e. g. Vg., Ae. 9, 114, ne trepidate meas, Teumin, c. 5. 7. 7. 7. 7. 7. 7. 7. 112, ne treptaate meas, Teu-tiendere naues; le dérivé roumain trepădà signifie

n ... groupe indo-européen à racine *trep- indiin mouvement pressé, tel qu'un piétinement. lim le grec a πρώτενν « touter le raisin », τροπέοντο (Hes.), etc.; le sanskrit trprdh, trpdlah « introv (Hes.), etc.; le sanskrit trprdh, trpdlah « introvingui se hâte »; le lituanien trepséti « fouler avec les pieds »; le vieux trapi « treten », er-treppa « übertreten »; le resid « fouler aux nieds « paratreten »; le resid « fouler aux nieds « paratreten »; rophi c fouler aux pieds, se presser ; le vieux Run trabon « trotter ». Il peut y avoir une parenté pour y avoir une parenté je groupe de tremo et de terreo; et le v. sl. trepetu et de terreō; et le v. sl. trepetă (proposition de la nuance de sens différente.

strepit : uertit, unde trepido et trepidatio, quia turbamens uertitur, P. F. 504, 23. Fausse étymologie: Mou (sans autre exemple ; peut-être création de grammirien pour expliquer trepidus) répondrait à gr. τοέendin'a pas de rapport avec trepidus.

His tris adj. numéral : trois. Usité de tout temps. Paroman. M. L. 8883; ter adv. (terr, Plaute, de *ters < trois fois. Souvent multiplicatif : ter centum.

Dérivés et composés : tertius : troisième, M. L. 8679 (at 8678, *tertiolus); sur irl. anteirt « ante tertiam ». Pedersen, Vgl. Gr., p. 200; tertiae (sc. partes) « le Hers : tertio, tertium adv. « troisièmement » : dérivés : unianus (cl. quartanus) : -a febris (Cels. 3, 15) ; terudni e soldats de la 3º légion » (et tertia decimani): urio. -ās : faire pour la troisième fois ; dans la langue rustique, « labourer la terre » (cf. iterare) « presser l'olive pour la troisième fois », M. L. 8676 ; tertiarius : qui contient un tiers ; tertiārium : tiers, M. L. 8677 : celtique : irl. tert ; britt. tairth, teirthon « tertia, ter-

ternī, -ae, -a (trīnī) distributif : trois par trois, triple; quelquefois synonyme de trēs, M. L. 8667 et 8910. Dérivés : terniō, -ōnis m. : le nombre trois, trī-กษั, M. L. 8908; ternārius: qui a trois pieds; trīnitās (rare et tardif, Tert., Cod. Just.); celtique : irl. trindoit, britt. Trined, Trindod, et trinel (de *trīnālis).

triarius : usité au singulier seulement comme surnom; le pluriel triarit désigne les « triaires » ou « soldats du 3º rang ».

tredecim (quantité de l'e de tre- non attestée; les formes romanes remontent à trēdecim; mais leur témoignage est suspect, car elles attestent aussi trēcenti, alors que la scansion antique trécenti, tréceni est sûre) : treize. Panroman, sauf roumain, M. L. 8870, et 8871. *trēděcimus.

trigintà indécl. (trienta, vulg., et *trenta) : trente. Panroman, sauf roumain. M. L. 8901. De là : trīcētimus (trīgēsimus); trīgēsies (trīcies, trīgies, trīcesies); trīcēnī, -ae, -a; trīcēnārius; trīcennium; trīcennālis; blessis, is m. . trente as ».

trecenti, -ae, -a (et trecentum) : trois cents (quelque-

fois avec valeur indéfinie pour signifier un grand nombre. comme sescenti), M. L. 8869 (trēcenti); trecentesimus : trecenties : trecenteni ; treceni, -ae, -a ; tre-

Composés : terruncius, -ī m. : a tribus unciis, Varr. L. L. 5, 174. monnaie valant « les 3/12 ou le 1/4 de l'as », c'est-à-dire de l'unité. Cf uncia

triens, -tis m. : triens quod tertia pars, Varr., L. L. 5, 171. « tiers de l'as ». c'est-à-dire de l'unité ; de là : trientius, -a, -um; trientālis, triantālis, f. (Graufesenque) « vase contenant le tiers d'un sextarius ; trientarius ; trientābulum, -ī n. : is ager, quia pro tertia parte pecuniae datus erat, appelatus, T.-L. 31, 13, 9.

tressis, -is m. : trois as ; trepondo adv. : de trois livres, cf. duapondo, et Quint. 1, 5, 15.

trīduum n. (cf. bīduum); trīduānus, -a, um; *trīduana: irl. tredan; triennium, -ī n., et triennis (Vulg.).

trimestris adj. (cf. mensis). M. L. 8905; trimensis: irl. trimsi.

trīmus, -a, -um (cf. hiems; v. Benveniste, BSL, 32, p. 69) : de trois ans. M. L. 8907 ; et trīmulus ; trīmātus. -ūs m.

triplex : triple ; d'où tripliciter ; triplico, -as, et triplicātio. d'où irl. tripulta; v. plecto.

triplus, -a, -um (= τριπλοῦς), M. L. 8913; v. p. 517. V. aussi testis.

On trouve, en outre, un grand nombre de composés en tri- (ter-, beaucoup plus rare), parmi lesquels on peut citer : triātrūs (v. quinquātrūs) ; triceps, d'où Tricipitinus; tridens, M. L. 8896, et ses dérivés; trifariam et trifarius; trifer; trifidus, M. L. 8898; trifolium, M. L. 8899; *triforium, M. L. 8899 a; triformis; trifurcus, d'où trifurcium, M. L. 8900; trigeminus (ter-); trilinguis; trīlīx (cf. līcium), M. L. 8903; trimodium n. (trimodia). M. L. 8906; trinoctium; trinodis; tripālis, d'où tripālium, v. B. W. travail; *tripaliare, M. L. 8911; tripertītus; tripēs, M. L. 8912 (britt. trybedd), et tripedālis, tripodatio, tripudium; triquetrus; triuius; Triuia, épithète de Diane; triuium, M. L. 8928; triuialis. Cf. aussi M. L. 8875, *trēmaculum (fr. tramail, filet à trois poches).

Certains composés où tri- joue le rôle d'un augmentatif, trifur, trifurcifer, triuenefica, etc., qui appartiennent à la langue de la comédie ou de la satire, sont sans doute faits sur des modèles grecs; cf. τρισκατάρατε, Ménandre, Epitr. 646. Cf. le groupe terque quaterque à valeur de superlatif.

Cf. aussi triumuir.

« Trois » est l'un des noms de nombre qui se sléchissaient en indo-européen et qui même avaient un féminin (cf. quattuor); le latin a gardé la flexion, à la différence de ce qui est arrivé pour « quatre »; mais il a perdu le féminin, encore attesté en irlandais, sous la forme teoir, cf. gall. teir. La forme tres repose sur un ancien nominatif *trey-es, qui se retrouve dans skr. trayah, gr. τρεῖς, v. sl. trije, etc.; la flexion est celle d'un thème en -i-, comme ailleurs : acc. m. f. tris, ombr. trif. Le neutre tria, ombr. triia, répond à gr. τρία; il y a aussi une forme *trī, conservée dans trīgintă, qui répond à véd. tri, v. sl. tri. Le masculin trēs a servi aussi pour le féminin, en partie parce que, dans les thèmes en -i-, cette finale sert à la fois pour le masculin et pour le féminin; cette innovation se retrouve en osque, où le nominatif tris, c'est-à-dire un ancien

*trēs. de treyes, est accolé à un féminin. - Au premier terme de composés, la forme ancienne était *tri- (skr. tri-, gr. τρι-, etc.), qui aurait dû passer en latin à ter-. au moins devant consonne, mais qu'a conservé l'analogie de tri-ennium et de trium et de l'ablatif tribus : ombr. tris (dat. -abl.), de triplex, etc. Le traitement phonétique apparaît dans l'adverbe ter = skr. trih « trois fois », gr. τρίς. Le collectif de forme trīnī repose sur *trisno-(cf., pour la forme, bīnī), tandis que ternī repose sur *tri-no-. — Quant à l'ordinal, l'emploi du suffixe *-(i)yo- est ancien et gr. τρίτος ne représente pas l'état indo-européen. Le sanskrit a trtiyah et le vieux prussien tīrts (acc. tīrtian); l'analogie a entraîné la substitution de *tri-tiyo- à *tr-tiyo-, d'où av. θrit(i)ya-, v. perse citiva- et lat. tertius, ombr. tertiam-a « ad tertiam », tertim « tertium », de *tritiyo-, peut-être aussi gall. trydydd, got. pridja; l'e de lit. trēčas et de v. sl. trettit est curieux, et peut-être ancien, à en juger par le type *tr-tiyo-; on se demande s'il n'en faut pas rapprocher le composé tre-centum (cf. du-centum) et la forme arrangée tre-centī.

trībulum, trībulo : v. terō.

tribulum

tribulus, -I m.: 1° chausse-trape, cf. Rich, s. u.; 2° tribule, croix de Malte (plante); 3° macre ou châtaigne d'eau. Emprunt au gr. τρίβολος, attesté depuis Varron, latinisé. M. L. 8887. V. André, Lex., s. u.

tribuō: v. le suivant.

tribus, -ūs f.: tribu, division du peuple romain, correspondant à la φυλή grecque: t. urbānae, t. rūsticae. Ancien, usuel, classique.

Dérivés et composés : tribuārius : concernant la tribu; tribūlis adj.: 1º qui est de la même tribu (classique); 2º qui appartient à la dernière classe de citoyens (Mart.); et contribūlis = σύμφυλος.

tribūnus (pour la formation, cf. portus/Portūnus, etc., et dominus); sans doute ancien adjectif substantivė; tribūnus (magistrātus) « magistrat de la tribu », titre qui s'est étendu à différents magistrats ou fonctionnaires, civils ou militaires, t. plēbis, t. mīlitum, t. aerārū; de là\(\frac{1}{2}\)tribūnāle (tribūnāle), neutre substantivé d'un adjectif tribūnālis « lieu où siégeaient les tribuns », puis « endroit élevé, tribune où siégeaient les magistrats », d'ordre civil ou militaire, et spécialement les juges, d'où « tribunal », cf. Hor., Ep. 1, 16, 57, omne forum quem spectat et omne tribunal; et même « tribune, estrade » en général; tribūnicius, -a, -um: de tribun; tribūtim adv.: par tribus.

tribuō, -is: répartir entre les tribus. Terme de droit, qui s'employait proprement de l'impôt, tribūtum; cf. Varr., L. L. 5, 181: tributum dictum a tribubus quod ea pecunia, quae populo imperata erat, tributim a singulis pro portione census exigebatur. Dans la langue commune, s'est employé dans le sens large de « distribuer, répartir », et même « accorder, concéder, attribuer » (sens propre et figuré). Tribūtum est le neutre substantivé de l'adjectif tribūtus « concernant les tribus »; cf. comitia tribūta (pour la formation, cf. cornu/cornūtus), et il est probable que tribuō a été fait sur tribūtus.

A tribuō se rattachent tribūtiō, que Cicéron emploie,

N. D. 1, 19, 50, dans l'expression aequābilis tributio, qui traduit ἰσονομία, et les dérivés tardifs tribūtor, tribūtorius; à tribūtum, tribūtārius. De tribuō ont été formés les composés at- (ad-), con-, dis-, in-, retribuō, dont la plupart ont les dérivés ordinaires.

Peu de représentants romans; cf. M. L. 8890, tribūtum, attesté aussi en germanique: v. h. a. tribuz, v. angl. trifot et en celtique: irl. treubh, trebun. Cf. encore, M. L. 8888, *tribūna (l'ī est fautif); M. L. 8889, tribūs, dont les représentants appartiennent à la langue écrita

L'ombrien a, de même, trifu « tribum », avec le génitif trifor, etc. On a émis l'hypothèse qu'il aurait existé à l'origine trois tribus (cf. la division des Doriens en trois tribus) et que tribus renfermerait *tri- « trois »; cf., sur cette division en Italie et en Etrurie, Taubler, Die umbrisch-sabellischen u. die römischen Tribus, Heidelberg, 1929-1930, et Thulin, Etrusk. Disziplin, III, 48,

tricae, -arum f. pl.: 1º riens, vétilles; 2º embarras, ennuis. Mot de la langue familière, attesté depuis Plaute

Dérivés et composés: trīcō, -ōnis m.: faiseur d'embarras, chicanier (Lucil.), M. L. 8895; trīcōsus; l'trīcor, -āris (et trīcō): chercher des embarras à, chicaner (Cic. ad Att.), M. L. 8891, et peut-être 8892, *trīc-cāre, avec redoublement expressif « tricher »; intrīcō: mettre dans l'embarras (comme indūcō, inconciliō), M. L. 4512, fr. intriguer; extrīcō (extrīcor): tirer d'embarras (synonyme familier de expediō), débarrasser, dégager; cf. Col. 3, 11, 3, siluestris ager facile extricatur; inextrīcābilis (attesté à partir de Virgile, glosé ἀνατάτριπτος, d'où extrīcābilis, Gloss.), inextrīcātus (Gloss.). Dans la Vulgate, on trouve sē trīcāre au sens de « se retarder »; c'est à ce sens que se rattache le britt. trigo « séjourner ».

Le sens précis de trīcae ne peut être déterminé, la langue ne l'employant que dans un sens figuré. Martial le joint à apinae, 14, 1, 7: sunt apinae tricaeque, et siquid utilius istis. Les anciens le rapprochent de τρίχες; cf. Non. 8, 11: tricae sunt impedimenta et implicationes... dictae quasi tricae (τρίχες?) quod pullos gallinaceos inuoluant et impediant capilli pedibus inplicati; ou de Trīca, nom d'une petite ville d'Apulie (comme Apina), cf. Pline 3, 104. Ce sont là des étymologies populaires. L'emploi que fait Columelle de extricare laisse supposer que trīcae appartenait d'abord à la langue rustique, où il devait désigner quelque chose comme des « mauvaises herbes ».

Etymologie inconnue.

trichila (et, dans les inscriptions, tricla, triclea, triclia; dans les Gloses, trichilia), -ae f.: berceau de treille, tonnelle, pavillon (Col. 10, 378; Vg., Copa 8). M. L. 8894. Mot de l'époque impériale; sans doute emprunté.

tricoscinum, -In.: tamis. Emprunt tardif (Orib. lat.), avec haplologie, au gr. τριχοικόσκινου, dont dérive tricoscinare « tamiser », passé dans le latin médical du Moyen Age.

trīduum : v. diēs.

trifarius : v. bifariam.

trifax, -acis adj.: telum longitudinis trium cubitorum, quod catapulta mittitur, P. F. 504, 14. Un exemple d'Ennius. An. 584. Mot osque?

trifolium, -ī n.: trefle. M. L. 8899 (trifolium et triphyllon gr.); B. W. trefle. V. André, Lex., s. u.

trīga, -ae (et trīgae) f. : lattelage de trois chevaux. Formation tardive d'après bīgae, quadrīgae? Dérivé : trīgārius.

trilix : v. līcium.

trimus : v. hiems.

trini : v. trēs.

trinnio, -Is: crier (en parlant du jars). Cf. tetrinnio.

trio, -onis m.: bœuf de labour. Conservé seulement comme surnom romain et dans l'expression Septem Triones qui désigne l'Ourse polaire et dont a été extrait le singulier septemtrio; cf. Varr., L. L. 7, 74-75: has septem stellas Graeci ut Homerus uocant ἄμαξαν et propinquum eius signum βοώτην, nostri eas septem stellas triones et temonem et prope eas axem; triones enim et boues appellantur a bubulcis etiam nunc maxime cum arant terram... possunt triones dicti, quod ita sitae stellae ut ternae trigona faciant...

Peut-être apparenté à terere et issu de *triuiō > tri(i)ō. Î

tripālium : v. pālus.

tripedănea (uītis): vigne haute de trois pieds (Plin. 14, 41).

tripedio : τριπόδίζω (Gl.). Doublet tardif de tripudio.

tripodo, -ās, -āul, -ātum, -āre et tripodātio (tripu-),
-ōnis f.: formes conservées dans le Carmen fratrum
Aruālium: carmen descindentes tripodauerunt in uerba
haec: enos lases iuuate, etc. Sans doute « danser à trois
temps ».

Même mot en ombrien ahtrepuratu,, ahatripursatu * *abs-tripodātō *, impératif.

De là: tripudium: danse à trois temps de caractère sacré, puis « danse » en général; tripudiō, -ās. Dans la langue augurale, tripudium a désigné aussi le présage donné par le sautillement des oiseaux et, par fausse étymologie, le présage fourni par les miettes de nourriture tombant de leur bec; cf. Cic., Diu. 2, 34, 72, ... quia cum pascuntur [pulli] necesse est aliquid ex ore cadere et terram pauire (terripauium primo, post terripudium dictum est; hoc quidem iam tripudium dicitur) — cum igitur offa cecidit ex ore pulli tum auspicanti tripudium sollistimum nuntiatur; et Fest. 498, 25, qui rapproche pauire terram.

tripodum, -I n. ?: trot (Pélag.).

V. pēs. Pour le vocalisme o dans un second terme de composé, cf. medituillium et extorris. Mais peut-être țiré du gr. τριποδίζω: tripediō.

triquetrus, -a, -um: à trois pointes, triangulaire; t. tellūs, périphrase désignant la Sicile. S'oppose à quadrātus. Classique, mais rare.

Composé de tri- et d'un second élément sans doute apparenté au germanique : v. norv. huatr, etc. « pointu » de *k*adr-.

trisső, -ās, -āre: crier (en parlant de l'hirondelle; Auct. Carm. Philom. 26). Emprunt au gr. τρίζω; demeuré dans les langues hispaniques. M. L. 8916.

tristega, -örum : trois étages ; emprunt tardif (St Jér.,

Vulg.) au gr. τρίστεγα, demeuré partiellement dans les langues romanes. M. L. 8917 (v. fr. trestre).

tristis, -e (i attesté épigraphiquement et par les langues romanes) : à l'aspect sombre ou triste (souvent joint à maestus, opposé à hilaris, lactus). Se dit des personnes en général, du visage de la parole, des objets inanimés, etc. : tristes arbores, Plin. 16, 95; uultus seuerior et tristior. Cic., De or. 2, 71, 289 : Sequanos tristes, capite demisso, terram intueri, Cés., B. G. 1, 32, 2. Dans la langue augurale. s'emploie des entrailles à l'aspect sinistre : tristissima exta, Cic., Diu. 2, 15, 36. De là le sens « funeste » : tristis morbus, triste fatum; « funèbre », t. officium (exsequiarum), etc. Se dit aussi d'une saveur amère : triste luninum, tristia absinthia. Dans la langue courante, correspond simplement à notre adjectif « triste »: e. g. quid tu es tristis?, Plt., Cas. 172-173. Ancien, usuel, classique. Panroman. Les formes romanes remontent à tristis et trīstus (sans doute formé d'après laetus, maestus et attesté à basse époque, cf. App. Probi 56). M. L. 8918. Celtique : britt. trist.

Dérivés et composés: trīsticulus (Cic.); trīstimōnia (-mōnium): rare, populaire; trīstitās (Pac., Turp.); trīstitia (classique et usuel avec un doublet trīstitīs plus rare), M. L. 8919; trīstitūdō (Apul., Sid.); trīstor, -āris: s'attrīster (Sén.); contrīstō, -ās (Cael. ap. Cic.); trīstifīcus (rare, poétique).

Sans étymologie. La structure, qui rappelle celle d'un nom à redoublement « brisé » tel que grex, sait penser à celle de arm. trium « triste », dont le t suppose i.-e. d. Cf. peut-être, en latin même, deux adjectis à redoublement, taeter et tetricus.

trit: onomatopée imitant le cri de la souris (Naevius). Cf. aussi Varr., L. L. 7, 104, p. 121, 11 de l'éd. Goetz-Schoell, et les références ad loc.

tritauus, -I m.: pater atauī. Fém. tritauia. Cf. auus et stritauus. L'élément initial de atauus est sans doute à rapprocher de atta; tritauus rappelle τρίπαππος; cf. trinepõs.

trīticum : v. terō; André, Lex., s. u.

*trittilō, -ās, -āre (?): onomatopée, sans doute à rattacher à trit, trissāre, dont une forme trititles se trouve dans un passage obscur et corrompu de Varron, L. L. 7, 104. Cf. Goetz-Schoell et R. G. Kent. ad loc.

trīto, trīturo : v. tero.

triumphus, -I m.: triomphe, entrée solénnelle à Rome d'un général en chef victorieux; par suite la « victoire » elle-même; une forme sans aspiration triumpe (répétée cinq fois) termine le carmen fratrum Aruālium; cf. Varr., L. L. 6, 68: sic triumphare appellatum, quod cum imperatore milites redeuntes clamitant per urbem in Capitolium eunti « (i) o triumpha »; id a θριάμδφ ac graeco Liberi cognomento potest dictum, et les références de Goetz-Schoell, ad loc. Cicéron prononçait encore dans sa jeunesse triumpus sans aspiration, comme pulcer, Cetegus. La prononciation triumphus a été sans doute une innovation des lettrés de Rome; cf. Niedermann, Phonét., 3° éd., p. 85 sqq.; mais la forme sans aspirée a peut-être continué de vivre dans les dérivés romans du type *trumpāre (cf., toutefois, M. L. 8926

et 8952, et B. W. sous tromper). Triumpus semble être un emprunt au grec (cf. $ou\bar{o}$) par l'intermédiaire de l'étrusque, comme l'indiquerait le p correspondant à la sonore 6 de $\theta \rho la\mu 60\varsigma$. Ancien, usuel, classique.

Dérivés et composés: triumphō, -ās: avoir les honneurs du triomphe, célébrer le triomphe; triompher (sens propre et figuré); triompher de; triumphātus: dont on a triomphé; M. L. 8926, triumphāre; triumphālis; triumphātor, -trīx, -tōrius; dētriumphō (langue el l'Eglise), créé à basse époque d'après dēuincō, dēbellō, etc.

triumuir, -I m.: triumvir. Nominatif reformé sur le génitif pluriel trium uirum, de trēs uirī (trēuirī), nom donné à certains magistrats nommés par trois à Rome. De là: triumuirālis, -e; triumuirātus, -ūs m. Cf. duumuir.

trixago (trissago), -inis f.: germandrée, petit chêne, plante. Depuis Celse. Mot de type populaire en -ago, sans étymologie. V. André, Lex., s. u.

trochlea, -ae f., usité surtont au pluriel : poulie. Emprunt au gr. τροχιλεία (depuis Caton) Conservé dans quelques parlers romans. M. L. 8929; B. W. treuil.

tròia, -ae f.: truie. Non attesté dans les textes; se trouve dans les gloses de Cassel (vinº siècle). Semble sans rapport avec le porcus trōiānus de Macrobe, Sat. 3, 13, 13. M. L. 8933.

tropaeum, -I (trophaeum, tardif) n.: trophée. Emprunt ancien (Acc.) au gr. τρόπαιον. 1

Dérivé : tropaeātus (Amm.). M. L. 8936.

tropus, -I m.: figure, trope. Emprunt au gr. τρόπος passé par l'école dans la langue courante, d'où *tropāre, M. L. 8936 a; celtique: irl. trop, troibel. De tropō existent à très basse époque les composés adtropō (Arn., in psalm. 37) et contropāre « figurer »; puis « comparer » (Lex Visig., Cassiod.), d'où contropātiō, -pābilis. V. B. W. trouver.

trossuli, -ōrum m. pl.: nom donné aux cavaliers romains « quod oppidum Tuscorum Trossulum sine opera pedium ceperint », P. F. 505, 13. A l'époque impériale, désigne les « élégants »; cf. Sén. ad Luc. 76, 2; 87, 9. Sans doute étrusque.

trua, -ae f. : écumoire, cuiller percée ; plaque d'évier. Depuis Pomponius.

Dérivés: trülla: petite écumoire ou cuiller percée; vase à double fond, percé de trous; bassin de chaise percée; réchaud, truelle. Déjà dans Caton, R. R. 10, 2, où les manuscrits ont trul(1) ium, trulia, M. L. 8949; B. W. truelle; celtique: britt. trull; germanique: v. angl. turl; et M. L. 8950, trullio; tru(1) leum (trulleus m.) et trulliō, -ōnis m. (Plin. Valer. 3, 38): seau (à couvercle percé, v. Rich, s. u.); trullissō, -ās: enduire, crépir; trullissātiō (Vitr.).

Un doublet drua est dans P. F. 9, 2. Il est très douteux qu'il faille rattacher à trua le verbe attesté dans la glose truant, mouentur du même P. F. 9, 3, et qui est sans doute à rapprocher de andruare, antroare, amptruare et redantruare, F. 334, 19.

Tru(l)leus évoque certains mots techniques en -eus, suspects de provenir de l'étrusque. L'emprunt est vraisemblable pour ce terme technique. L'alternance trul-

leus, trulliō rappelle cōleus, *cōliō. Trulla serait grec d'après Varron, L. L. 5, 118, trulla... hanc Graeci trullan (τρυηλίδα, coni. Scaliger; τρυήλην, L. Spengel). Trua est peut-être refait secondairement sur trulla. La formation du verbe trullissō semble confirmer l'origine grecque; cf. comissor, etc. Cf. aussi τορύνη « cuiller à pot ».

trucantus, -I m.: petit poisson d'eau douce, «goujon». Mot celtique, v. craxantus. M. L. 8941.

trucīdō, -ās, -āuI, -ātum, -āre: égorger, massacrer. Semble s'être dit d'abord des animaux qu'on abat (cf. Sall., Ca. 58, 21; T.-L. 28, 16, 6), puis s'est étendu aux hommes, dans le sens propre et dans le sens figuré, et même à des objets inanimés (cf. Hor., Ep. 1, 12, 21). Classique (Sall., Cic.), mais rare. Non roman

Dérivés et composés : trucīdātiō (depuis Caton); trucīdātor (tardif); contrucīdō.

V. trux.

trucilo (truculo), -as : crier (de la grive). Cf. faccilo.

tructa, -ae f.: truite (Isid., Plin. Val.). Panroman (sauf roumain). M. L. 8942. Mot tardif, sans doute emprunté; cf. le gaulois trucantus. Semble sans rapport, malgré Weise, p. 540, et Sofer, p. 65, avec le gr. τρώχτης, qui désigne un tout autre poisson, une sorte de thon = άμια. Le v. angl. a trûht (avec ū); le gall. dluz, le corn. trud, l'alb. trofte.

truculentus : v. trux.

trūdō, -is, -sī, -sum, -ere: pousser (par opposition à trahō « tirer »; cf. Plt., Cap. 750, uis haec quidem hercle est, et trahi et trudi simul); se dit aussi des plantes, des bourgeons qui poussent, cf. Vg., G. 2, 235, (pampinus) trudit gemmas: 2, 74, se médio trudunt de cortice gemmae.

Formes nominales, dérivés et composés: trudis, -is f.: pique; trudes hastae sunt cum lunato ferro, Isid., Or. 18, 7, 3; trūsō, -ās (sēnsū obscēnō, Cat. 56, 6), M. L. 8957; trūsātilis (mola); trūsūtō (Phèdre). Cf. aussi M. L. 8943, *trūdīcāre (douteux); *extrūdīcāre, 3106; *extrūsāre, 3107.

abstrūdō: pousser à l'écart, écarter; cf. Tert., Apol. 11, illuc abstrudi solent impii. Ce sens propre est rare; à l'époque classique, le verbe est simplement synonyme de abdō, abscondō; cf. Schol. Dan. in Verg., Ae. 6, 7: abstrudere enim est de industria celare; d'où abstrūsus: écarté, secret (gall. astrus), abstrūsum; dē- (dētrūsiō, S¹ Jér.); in- (cf. M. L. 4516), ob- (obs-), d'où obstrūdulentus, F. 208, 36, obstrūsiō (Cael. Aur.); re-trūdō.

Ancien et classique, mais assez rare. Pas de substan-

Cf. got. us-priutan « κόπον παρέχειν » et v. sl. trudŭ « κόπος ». Mot du vocabulaire occidental.

trugonus, -I m.: pastenague, sorte de raie (Plt., Cap. 851); latinisation de τρυγών. Les autres auteurs emploient la transcription grecque trygon. Faut-il lire trygonem dans Plaute?

trulla, trulleus : c. trua.

truncus, -a, -um: ébranché (d'un arbre: trunca manu pinus regit (Polyphemum), Vg., Ae. 3, 659); mutilé, privé de ses membres, tronqué (par opposition à integer), joint à mutilus, débilis. Sens propre et figuré. La date tardive à laquelle apparaît truncō rend peu vraisemblable l'hypothèse selon laquelle truncus adjectif serait dérivé du verbe.

truncus, -ī m.: tronc de l'arbre ou du corps humain; fût d'une colonne ou d'un piédestal, etc. Usuel et classique; semble attesté plus tôt que l'adjectif, qui n'apparaît pas avant Virgile et Tite-Live. Mais truncus, par sa forme, est plutôt un ancien adjectif, avec le même suffixe que dans mancus, etc. (issu de *tron-co-s?).

Dérivés et composés: trunculus (Cels.); truncō, -ās: attesté seulement à l'époque impériale, presque uniquement sous la forme truncātus, sur lequel sans doute a été bâti truncō; truncātiō (Cod. Theod.). Les composés anciens sont: con- (Plt.), dē-truncō, -cātiō; distruncō (Plt., Tru. 614); obtruncō et aliller, ébrancher s, usité surtout dans le sens de « égorger, décapiter » (attesté depuis Plaute); obtruncātiō (Col.). Trūncāre, trūncus, trūnculus, *trunceus sont demeurés dans les langues romanes, M. L. 8953-8956; B. W. tronc et trancher; extruncō en germanique: v. h. a. strunzere, etc.: truncus dans v. h. a. trunc, etc.

Etymologie incertaine. Peut-être à rapprocher du groupe de trux. Ou bien cf. gr. τρόω, etc.? Le lit. trenkiù ie heurte » est loin pour le sens.

*truō, -ōnis m.: auis monocrotalus. Caecilius inridens magnitudinem nasi (270): « Pro di immortales, unde prorepsit truo? », P. F. 504, 21. Cf. trua?

trutina, -ae f.: balance. Emprunt ancien (Caton, R. R. 13, 3) et fait par voie orale au gr. τρυτάνη. De là trutinō (trutinor) et trutinōtor, tous deux rares et tardifs. M. L. 8958 (v. fr. trone).

trux, trucis adj.: farouche, féroce, cruel. Se dit des hommes et des animaux, du visage, des yeux, du climat, des choses abstraites ou concrètes. Ancien (Plt., Pac.) et classique, mais surtout poétique.

Dérivé : truculentus, d'où truculente (-ter), truculentia.

Thurneysen, IF 14, 127 sqq., a rapproché irl. trû (gén. troich) «destiné à mourir ». Les sens sont différents. Mais tructdare, où le second terme appartient au groupe de caedō (cf. homi-cīda?), établirait le rapprochement. Peutêtre faut-il aussi rapprocher truncus et tornus. En tout cas, on pense au groupe indo-iranien de véd. tarute et tûrvati, av. taurvayeiti « il triomphe de, il l'emporte sur », hitt. tarh- « conquérir », etc., qui indique la supériorité de force, tous mots qui rappellent le groupe de lat. trāns plus que celui de terō.

tū (gén. anc. tis, cf. mis; gén. usuel tuī; dat. tibī (mot īambique); acc. tēd et tē; abl. tēd et tē]: pronom de la 2º personne du singulier: tu, toi. Renforcé dans tū-te, tūtemet, tibimet, tēte. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 8863. Adjectif dérivé: tuus, -a, -um: ton, ta, M. L. 9020. Adverbe archaïque: tuātim «a ta façon» (Plt.).

Le nominatif singulier se retrouve ainsi, sans particule postposée, tantôt à l'état de mot autonome, tonique, tantôt à l'état de mot accessoire, atone, nettement dans : v. sl. ty (de * $t\bar{u}$), v. pruss. $to\bar{u}$ (autonome) et tu (souvent postposé), v. h. a. $d\bar{u}$ et du, -tu (postposé), arm. du (forme de mot accessoire), gr. dor. τ 0 (tonique), gâth. $t\bar{u}$ (postposé; la

longueur de l'u n'a pas de valeur étymologique); le védique a t(u)v-am et l'Avesta $t\bar{u}m$ (de *tuv-am), gâth. tvom, c'est-à-dire tuv-am, l'osque tiiu m, nominatif singulier « $t\bar{u}$ ». Le datif $tib\bar{t}$ (avec le traitement de i de e, normal à l'intérieur du mot, et par suite dans un mot accessoire) concorde pour l'essentiel avec v. pruss. teb-bei, v. sl. $teb\bar{e}$ et gâth. $taiby\bar{a}$ (cf. lat. $sib\bar{t}$); l'ombrien a tele, tefe. L'accusatif $t\bar{e}$ (de $t\bar{e}\bar{d}$) offre une particule à dentale, tandis que l'ombrien a ti-om, ti-u; la forme de base est * $t\bar{e}$, doublet indo-européen de * $tw\bar{e}$; cf., d'une part, v. sl. te, v. pruss. tien, v. isl pi-k, et, de l'autre, gr. $c\bar{e}$, $c\bar{e}$ (reposant sur $c\bar{e}$), $t\bar{e}$, $t\bar{e}$, $t\bar{e}$, $t\bar{e}$, $t\bar{e}$ (chez Hésychius, pour le crétois), arm. $t\bar{e}$ -z, skr. $tv\bar{e}$ m (avec v consonne en védique), $to\bar{a}$, av. $t\bar{e}$ vam. Le hittite a une forme élargie : nom. zik, acc. tuk.

L'adjectif possessif admettait deux formes, l'une à vocalisme radical e, représentée par lit. tāvas, gr. τεός, l'autre à vocalisme zéro, représentée par skr. tváh, av. θwō, gr. σός (de *τFός), arm. k'o; l'italique semble avoir admis les deux, car l'ombrien a touer à côté de tuer « tuī », osq. tuvai « tuae ». Le lat. tuus n'a pas clairement le représentant d'un e radical, mais ne peut guère s'expliquer par un ancien *twos; on peut partir de *tewos> *towos (cf. nouos et véoς)> tuos, tuus.

tuba, -ae f.: trompette droite (par opposition à cornū, lituus); cf. Rich, s. u. Ancien (Enn., Plt.), usuel, classique. Peut-être ancien collectif de tubus: tube, tuyau, usité, d'ailleurs, lui aussi, dans le sens de « trompette »; cf. Varr., L. L. 5, 117: tubae ab tubis, quos etiam nunc ita appellant tubicines sacrorum; et F. 480, 25: tubilustria, > quibus diebus adscribtum in (Fastis est, in atr\io Sutorio agna tubae (lustrantur, quos) tubos appellant.

Les formes romanes remontent à tuba et *tufa; tubus (d'où provient également v. h. a. zubar; l'irl. tob vient de tuba) et *tufus; tubula, *tufula (avec doublets dialectaux, sans doute osco-ombriens), cf. M. L. 8964, 8-9, et 773 *attubāre.

De tuba sont composés ou dérivés: tubicen, et tubicin, -cinium; tubilustrium: fête des trompettes, cf. Varr., L. L. 6, 14; tubocantius (Inscr. CIL VI 10149); tubula; tubārius (Dig.).

De tubus ; tubulus et tubulātus ; tubulātio.

Pas d'étymologie certaine. V. Ernout, Philologica II, p. 234.

tüber, -eris n.: 1º tumeur, excroissance, nœud des arbres; 2º tüber (terrae): sorte de tubercule, peut-être la truffe. Comme gibber, semble avoir pu s'employer avec valeur d'adjectif; cf. Tér., Ad. 245, praeterea colaphis tuber est totum caput. Ancien, technique. Les gloses ont aussi une forme dialectale tüfer, seule conservée. dans les langues romanes; cf. M. L. 8966; B. W. truffe.

Dérivés: tüberculum, -ī (Cels., Plin.); tüberõsus (Varr., Pétr.); tüberāns; tüberātus (rares et tardifs). Cf. aussi les noms propres Tüberō, -ōnis « i. e. rāmicōsus » (Gloss.) et Tubertus; *tübellum, M. L. 8965; et le juxtaposé terrae tüber > territüber.

On pense au radical qui figure dans tumeo; mais la formation n'est pas claire. Cf. v. isl. púfa « tertre » de *tūbh-?

tubur, -eris (-uris) f. : azerolier (arbre); m. : azerole.

Les gloses traduisent tuberēs (graphie in fluencée par tuber) par τρικόσοια, qui désigne une sorte de nêfle. Le mot n'apparaît qu'à l'époque impériale et est sans doute importé, comme la plante elle-même; cf. Pline 15. 47.

tuburcinor, -āris, -ārī: « raptim mandūcāre », Non. 179, 18, qui cite des exemples de Titinius, Plaute, Turpilius. Mot populaire, formé comme sermōcinor, lēnōcinor, etc. Premier élément obscur, à rapprocher de tūber?

tubus : v. tuba.

tueca, -ae f.; tuecētum, -I n.: conserve de bœuf ou de porc confit dans le saindoux. Mot d'époque impériale (Pers., Apul., Arn.), gaulois ; cf. Schol. Pers. 2, 42: tucceta apud Gallos Cisalpinos bubula dicitur, condimentis quibusdam crassis oblita ac macerata; et ideo toto anno durat. Solet etiam porcina eodem genere condita seruari. Aut assaturarum iura. Hinc Plotius Vergilii amicus in eadem regione est nominatus Tucca. Pour tucca, cf. la glose tucca: κατάχυμα ζωμοῦ, CGL II 202, 52. M. L. 8970.

Dérivé : tuccētōsus (Gloss.).

On compare lit. tdukas, pl. taukaī, v. sl. tukŭ « lardons », v. h. a. dioh « jambon ». \$

*tucus, -I: m.: autre nom du coucou d'après Isid., Or. 12, 7, 67, et les Gloses: tuchus est cuculus, CGL V 624, 35; v. Sofer, 12. Mot expressif.

tudernis (uŭis): vigne de la région de Tuder, Plin. 14, 36.

tudos, tudito : v. tundo.

tueor, -ëris, tuitus sum (parfait seulement à l'époque impériale; la forme ordinaire du participe est tūtus). tueri. Un doublet ancien tuor, tueris, est également attesté, tant dans le verbe simple que dans les composés, e. g. Plt., Mo. 836-838, intuor, optuere, contui: ces formes ont été conservées par les poètes dactyliques pour éviter le crétique; mais la prose n'emploie que tueor (cf. ciō et cieō). On trouve aussi tardivement quelques formes de tueō actif et de tuērī avec le sens passif, e. g. Dig. 27, 10, 7, consilio et opera curatoris tueri debet non solum patrimonium, sed et corpus et salus furiosi, sans doute d'après tūtus. Pour le sens, cf. Varr. L. L. 7, 12: tueri duo significat, unum ab aspectu ut dixi, unde est Enni illud (Tr. 335 R3) : « tueor te. senex? » ... alterum a curando ac tutela, ut cum dicimus † bell et † (1. uilicum?) tueri uillam, a quo etiam quidam dicunt illum qui curat aedes sacras aedituum non aeditomum (-tumum), sed tamen hoc ipsum ab eadem est profectum origine, quod quem uolumus domum curare dicimus « tu domi uidebis »... sic dicta uestis(pi)ca quae uestem spiceret, i. e. uideret uestem ac tueretur.

Le sens de « voir, regarder » est ancien et conservé seulement par la poésie; la prose n'emploie tueor qu'avec le sens de « garder, protéger » (cf. seruō), mais les composés, d'aspect déterminé, ont conservé le premier sens : contueor (-tuor), contuitus, -ūs m. (archaīque); intueor; intuitus, -ūs; obtueor, -ēris et obtūtus, -ūs, cf. P. F. 203, 18 : optutu quasi obtuitu, a uerbo tuor, quod significat uideo.

L'adjectif verbal tūtus a le sens de « qui est à l'abri, en sûreté », t. ab însidis; et aussi de « qui protège, prudent », comme cautus, e. g. T.-L. 9, 32, 3, celeriora quam

tutiora consilia magis placuere ducibus. Adverbes tius.

Dérivés: *tuor, -ōris m.: vue, vision (mot d'Apulée, sans autre exemple): tūtor: protecteur; en droit et tuteur. (irl. tútoir), d'où tūtrix (bas latin); tūtoiris tiūtia: défense, protection, de *tūt-ēla ou *tū-ela?

V. Benveniste, Origines, p. 42; tutelle; tūtelāris, -rius; tūtelātor; tūtelātus! Tūtelīna (Tūtilīna); tūtō, -ōnis f.: protection (attesté depuis Cic., rae); tūtor, -āris, tūtātus sum; -ārī (et tūtō): proteger, garder; d'où tūtāmen (poétique et postclassique), tūto (er que depoque impériale), tūtāculum (Prud.), tūtātiō (Firm.), -tor (Apul.); Tūtānus, -ī (Varr.).

Sont représentés dans les langues romanes tūtor, -ōris

sont representes tana les langues lunates lulor, -ōris, tūlāre, *extūlāre, M. L. 9018, 9019, 3310. V. B. W. tuer. Aucun rapprochement évident. Malgré la différence de sens, on est tenté de rapprocher le groupe indo-iranien de véd. tdolīti « il est fort », taoth « fort », tuoi. « fortement », gáth. taot « j'ai la puissance de », véd. tdolīti — gáth. tvoiši « puissance ». Cf. v. pruss. tūlan « beaucoup », lit. tūlas « abondant ». C'est donc le sens de « protéger » qui aurait fourni secondairement celui de « regarder » : la comparaison du français garder, regarder justifierait ce développement. Rapprochement médiocrement satisfaisant pour le sens, quoique skr. tdolīti et lat. tueor, tūtus soient visiblement anciens

tūfa, -ae f.: aigrette ou étendard. Mot tardif, attesté seulement dans Végèce et Lydus, qui le donne comme barbare, De Mag. R. 1, 8. D'origine anglo-saxonne d'après Beda: « illud genus uexilli quod Romani tufam, Angli uero appellant thuf...; cf. Ernout, Elém. dial., s. u. tūfer. M. L. 8973.

tugurium, -In.: hutte, cabane. Attesté depuis Varron, R. R. 3, 1, 3, qui le joint à casa. Rattaché par l'étymologie populaire à tegō, d'où la graphie tegurium. Diminutifs: tuguriolum (tegu-, tego-), tuguriunculum.

On explique l'u initial de tugurium par une assimilation comparable à celle de lucuna, rutundus, en face de lacuna, rotundus. Mais la dérivation en -urium est sans exemple. Peut-être mot d'emprunt, comme casa; tuguria Numidarum, dit Sall., Iu. 75, 4. V. tegia. M. L. 8616 a. Gaulois?

tuli, tulo : v. tollo.

tullianum, -I n.: quod dicitur pars quaedam carceris, Ser. Tullium regem aedificasse aiunt, P. F. 490, 11.

tullius, -I m. !\(\)-os alii dixerunt esse silanos, alii riuos, alii uehementes proiectiones sanguinis arcuatim fluentis, quales sunt Tiburi in Aniene. Ennius in Aiace (18):

« Aiax; misso sanguine tepido tu(\(\)! \(\) \) lii efflantes uolant,

F. 482, 3. M\(\)eme mot-que le nom propre (\(\)etrusque? \)

Tullius? Cf. tolenno? \(\)

tum : v. tālis.

tumba, -ae f. : tombe. Emprunt tardif (St Jér., Prud.) au gr. τύμδα, τύμδος. Diminutif : tumbula. Demeuré dans les langues romanes, M. L. 8977, et en irl. tomba.

V. tumulus.

tumeo, -ēs, -ēre : être enslé, gonslé (souvent joint à turgeo, avec lequel il allitère, Cic., Tu. 3, 9, 19; Quint.

12, 10, 73). Se dit, au propre et au figuré, du physique et du moral, de la passion qui soulève l'âme, du chagrin, de la colère, de la vanité qui la gonfient, d'un grip boursoufié, etc. Ancien (Cat.) et usuel. Non roman.

Dérivés et composés : tumor, tumidus. M. L. 8978.

Dérives et composes. tumoi intutata, in II. 20. 30. et, tardis, tumorõsus, tumidulus, tumiditās; tumidō, -ās; tumex: σμαδιξ, αἰματάδης τόπος (Gloss., terme médical); tumēscō; tumentia (Cael. Aurel.); tumēfaciō. circum, dē-, ex-, in-tumeō; dē-, ex- (d'où extumidus, Vart.), in-tumescō, M. L. 4517.

Cl. aussi contumăx, contumelia?

Il y a un groupe de mots indo-européens à radical tuélargi par -m- dans : lit. tima, tuméti « grossir, ensler », gall. ty/u « croître », v. isl. pumal-fingr « pouce », skr. tungdh « haut », véd. túmrah et tütumáh « fort », gr. τυμος (à Corcyre et à Érétrie), τύμδος « tumulus, tertre, tombeau ».

tumultus, -ūs (-ī arch.) m.: proprement « soulèvement », souvent joint à turba, tremor, trepidātiō, terror, strepitus, « agitation (souvent soudaine), désordre, tumulte, panique »; dans la langue militaire désigne la elevée en masse » et aussi tout ce qui n'est pas la guerre régulière, rebellion, révolte, insurrection, guerre civile: t. gallicus, t. domesticus, cf. Cic., Phil. 8, 1, 2 sqq. Ancien (Enn.), usuel, classique. M. L. 8981.

Dérivés: tumultuārius: fait ou levé en désordre et en hâte; tumultuor, -āris (tumultuō); tumultuātiō, -tor (Gloss.); tumultuōsus.

Le sanskrit épique a un mot tumalah « tumulte » et « bruyant »; ce rapprochement isolé est peu probant. Le rapport avec tumeő, souvent proposé, est sémantiquement difficile et, du reste, la formation de tumultus demeurerait singulière (essai d'explication dans Stolz-Leumann, Lat. Gramm. 5, p. 237). Mot expressif, comme singultus.

tumulus, -I (tumulum n., tardif) m.: hauteur, éminence (naturelle ou artificielle); monticule de terre qui recouvre le cadavre, puis « tombeau, tombe », dans ce sens, neutre en bas latin, d'après sepulcrum. Classique, usuel. M. L. 8982.

Dérivés: tumulō, -ās: mettre en terre; at-, contumulō; tumulāmen (rare, tardif); tumulōsus (Sall.); intumulātus = inhumātus.

V. tumeō.

Tumulus rappelle trop cumulus pour que l'esprit n'ait pas tendu à associer les deux mots; cf. Ov., Tr. I 11, 20, inque modum tumuli concaua surgit aqua, et Met. 15, 508, cumulus... aquarum.

tune : v. tum.

tundo, -is, tutudi (et tūnsī, tūsī), tūnsum (tūsum), -ere: frapper, battre à coups répétés et avec un instrument contondant (tudes), écraser, piler; rebattre les oreilles. Ancien (Plt.), classique, usuel. Non roman, sauf peut-être sous une forme dérivée *tūsāre, M. L. 9012.

*tundor, -ōris m : action de frapper (Apul., Met. 4, 24). Douteux : Bluemner lit tumore.

tudes, -itis m.: marteau, mail'et: tudites, mallei, a tundendo dicti. Inde et cuidam cognomen Tuditano fuit, quod caput malleo simile habuerit, P. F. 481, 10; tuditō, -ās (archaīque, Enn., Lucr.); tudicula f.: machine à écraser les olives; tudiculō, -ās (auquel remonte fr. touiller): cf. tuduculus, M. L. 8971. Cf. aussi la glose tudidtōrēs: γαλκότυποι.

con-tundō: écraser (verbe d'aspect « déterminé », sens propre et figuré); contūsiō (Col., Plin.); dētundō (rare, douteux); extundō: faire sortir en frappant, forger (= excūdō); intundō, M. L. 4518 a; obtundō: battre fortement, rebattre, émousser la pointe d'une arme, d'où obtūsus; pertundō, M. L. 6435, et 6436, *pertu(n)-siāre « percer »; Pertunda, -ae (Varr.); pertūsōrium « ueretrum» (Gl.); retundō « refouler ».

Le présent tundō, à nasale infixée, est d'un type qui a reçu en latin un développement notable (cf. fundō, rumpō, etc.); du reste, le védique a aussi tundāndh « heurtant », tundate « il heurte ». Le rapprochement de skr. tudáti « il heurte » et de got. stauta « je heurte » indique, d'autre part, un ancien présent radical athématique (sur la formation de tudáti, v. Renou, Mél. Vendryes, p. 309 sqq.). Tutudī est à rapprocher du parfait véd. tutóda. — La racine *(s)teud- appartient au groupe de *(s)teu- « heurter », qui apparaît avec des élargissements divers : gr. τύπτω (cf. lat. stupeō), véd. tunājdnti « ils heurtent » à côté de tujdnt- « heurtant » et du parfait tutujāndh, etc.; cf. studeō.

Le rapprochement de ombr. tuder « finem » est très incertain

tunica (tonica, Isid., Or. 19, 22, 6), -20 f.: tunique, vêtement de dessous que portaient les hommes et les femmes, analogue par l'usage à la chemise et par la forme à la blouse. Il y en avait différentes sortes qui sont distinguées par des épithètes: t. manicata, talàris, muliebris, interior ou intima, rēcta, etc. Se dit par extension des téguments ou membranes recouvrant certains corps ou organes. Ancien (Plt.), usuel. M. L. 8985; ags. tunuce = irl. tonach, tunig.

Dérivés: tunicātus (cf. togātus); d'où tunicō, -ās (Varr. ap. Non. 182, 17); *intunicō, M. L. 4519; tunicula; Tuniculāria (fābula); tunicopallium.

Ce nom de vêtement est emprunté au même mot qui a fourni gr. χιτών; terme de commerce, dû sans doute aux Phéniciens, cf. hébr. kathöneth. Mais on ne peut dire si le mot a été emprunté directement ou s'il y a eu quelque intermédiaire (étrusque?).

*tunna, -ae f.: tonne (Gl.) Sans doute celtique M. L. 8986; B. W. s. u.

t(h)unnus, -I m.: thon. Emprunt au gr. θύννος latinisė. Roman. M. L. 8724.

*tura, -ae f. : « herba uirens » (Marcell. 8, 143), mouron. Cf. antura. Origine inconnue.

turba, -ae f.: trouble, agitation, désordre (d'une foule, par opposition à riza, qui ne s'applique qu'à un tout petit nombre de personnes, deux ou quatre; cf. Labéon, dans Dig. 47, 8, 4: turbam multitudinis hominum esse turbationem et coetum, rizam etiam duorum), puis « foule en mouvement ou en désordre, cohue », « foule nombreuse et mélée, le commun », généralement avec valeur péjorative. Dans la langue familière signifie aussi « querelle, dispute ». Ancien, usuel. M. L. 8990. Ce'tique : irl. torb; britt. cyntyrfu « conturbō ».

Dérivés et composés : turbo, -ās : 1º troubler, mettre

en désordre, agiter; 2° se troubler, s'agiter (emploi absolu). Bien représenté, mais avec des sens dérivés, dans les langues romanes, M. L. 8992. — Dérivés: turbātus et inturbātus (Pline le J.); turbātē; turbātiō (non attesté avant l'époque impériale, tandis que con-, per-turbātiō sont classiques); turbātor, -trīx (id.); turbāmentum (Sall., Tac.); turbor (Cael. Aur.); con-, dē-turbō : renverser, chasser violemment, fréquent dans la langue militaire; disturbō : disperser brutalement; démolir, renverser (sens propre et figuré), M. L. 2696; ex-, M. L. 3109, per-turbō; d'où imperturbātus, -tiō (= ἀπάθεια, St Jér.), -bābilis (St Aug.).

turbēlae (turbellae) f. pl.: trouble, désordres, remueménage (Plt., repris par Apul.); turbula (Apul.): petite foule; turbidus: trouble, troublé (se dit souvent du temps, de l'eau; sens physique et moral), M. L. 8994; d'où turbidē et, tardifs, turbidō, -ās, M. L. 8993; turbidulus; turbidō (turbēdō?), -inis I. (Gloss.) inturbidus (Tac.).

turbulentus, usuel et classique; turbulenter (Cic., Fam. 2, 16, 7) et, tardifs, turbulentia, turbulentō. Cf. aussi M. L. 8998-8997, *turbulus, *turbulāre; fr. trouble. troubler.

turbō (et turben d'après Charisius dans Tib. 1, 5, 3), -inis (-ōnis dans César d'après le même Charisius) m.: désigne toute espèce d'objet animé d'un mouvement rapide et circulaire « tourbillon, trombe, cyclone », cf. Sén., Q. N. 5, 13, 3; « toupie, sabot » et, par suite, « peson » d'un fuseau (uerticillum), « cône » (que le sabot rappelle par sa forme); désigne aussi le mouvement luimême: révolution d'un astre, tournoiement d'une arme, marche sinueuse d'un reptile, etc. S'emploie aussi au figuré, e. g. Cic., Dom. 53, 137: tu procella patriae, turbo ac tempestas pacis aique otii; se dit du « vertige » de l'àme. Ancien (Enn., Pl.), usuel, classique.

Les langues romanes supposent peut-être *turbō, -ōnis, M. L. 8996 a, et un dérivé *turbinio, M. L. 8995; de turbō dérive en celtique: britt. turf.

Les dérivés latins, rares et d'époque impériale, sont : turbineus (Ov.); turbinātus : de forme conique; turbinātis : forme conique (Plin.). Sur turbāre « trouver », étymologie aujourd'hui abandonnée (v. tropāre), v. Bertoldi, La parola, p. 67.

Le germanique, v. isl. porp, se rattache à trabs.

Le grec seul a un mot comparable à turba, à savoir τύρδη (ion. σύρδη) « confusion, tumulte ». L'hypothèse d'un emprunt latin au grec doit donc être envisagée; elle est plus plausible que celle d'une parenté originelle. V. turma.

*turbiscum (-cus), -I n. : garou. Tardif (ive siècle), sans doute étranger. Conservé en sarde truiscu, truvuzu et en esp. torvisco. V. André, Lex., s. u.

turdus, -I m.: 1º grive; 2º tourd (poisson). Attesté depuis Ennius. Panroman. M. L. 8999. Sur turdus = cunnus, v. Skutsch, Gl. 3, 104.

Dérivés: turda 1. (Perse 6, 24, bien que Varron nie l'existence de la forme); turdārium (Varr.); turdēla, M. L. 8998 a; turdēlix.

Le mot fait partie d'un ensemble de noms de passereaux dont les formes sont difficiles à ramener à un original commun et présentent dans chaque langue des singularités : irl. truid (à côté de gall. drudw-en « étourneau »), v. isl. prostr « grive » (et v. h. a. drōsca), lit. strāzdas (et v. pruss. tresde) « grive », russe drozd « merle » (dans d'autres langues slaves, drozg), gr. στρουθός (att. στροῦθος); v. angl. prostle, all. « Drossel ». Il semble vain d'essayer de restituer une histoire précise pour un mot de cette sorte, comme pour passer et pour merula; mais il y a sûrement parenté de tous ces mots de type « populaire », c'est-à-dire sujets à beaucoup de variations de sens et de forme.

- 708 -

turgeo, -ēs, tursī, turgēre: être dur et gonflé, sens propre et figuré. Ancien (Caton, Ennius), mais évité par la prose classique; repris par la poésie impériale (Ov., Vg., etc.). Non roman.

Dérivés: turgidus, joint à tumidus dans Cic., Tusc. 3, 19, membrum tumidum ac turgidum (M. L. 9000? douteux); turgidulus (Catull.); turgor (Mart. Cap.); turgēscē, -is et in-, ob-turgescē.

A l'air ancien, mais on ne connaît pas d'étymologie

turio, -onis, m.: pousse, rejeton (Col. 12, 50, 5; Apic. 8, 1; cf. aussi Thes. Gloss., s. u.; on trouve un doublet bas latin turgio dans Plin. Val.).

turma, -ae f.: détachement de cavalerie primitivement composé de trente hommes et trois officiers (Varr., L. L. 5, 91); puis « escadron » et, par suite, « troupe, foule ». Mot technique. M. L. 9005. Celtique : irl. turba, britt. torf.

Dérivés : turmālis ; turmālēs « cavaliers » (faisant partie d'une même turma) ; turmātim.

On a pensé à rapprocher turba. Mais on ne comprendrait pas comment auraient été formés les deux mots; turba est sans doute emprunté au grec et turma à une langue inconnue.

turpis, -e: difforme, défiguré, laid (subjectif et objectif « qui est laid » ou « qui enlaidit »); sens physique (où il s'oppose à formōsus; cf. Ov., Ars Am. 3, 753) et moral; de là : « honteux, déshonorant », opposé par Cicéron à honestus, glōriōsus, joint à foedus, obscēnus. Ancien (Plt., Enn.), usuel, classique. Conservé dans les langues hispaniques. M. L. 9006.

Dérivés et composés: turpiter; turpiculus (familier); turpitūdō, turpēdō (v. Blaise, Dict.) f.: laideur; rare au sens physique, le plus souvent au sens moral; turpificātus (Cic., Off. 3, 105); turpiloquium (Tert.); turpilucricupidus (Plt. = αἰσχροκερδής); turpilucrus (Aug.), -lucris, -crius; turpō, -ās: souiller, déshonorer (surtout poétique) et dēturpō (rare, époque impériale); turpēō (Greg. Tur.); subturpis (Cic., De Or. 2, 66, 264) et subturpiculus. Cf. sans doute aussi les noms propres Turpiō, Turpilius.

L'adjectif a dû désigner à l'origine un défaut physique précis : cf. le turpe caput, turpis phocas de Virg., G. 3, 52 : 4, 395.

Étymologie inconnue, comme il est attendu pour un adjectif de ce genre. Forme dialectale apparentée à torqueō?

turris, -is (acc. turrim) f.: en général « édifice élevé d'ordre civil ou militaire, palais ou endroit fortifié »; spécialement « tour », fixe ou mobile, destinée à la défense ou à l'attaque des places, cf. Rich, s. u.; ordre de bataille en forme de parallélogramme étroit qui rappelait une tour. Ancien (Plt., Acc.). Panroman, sauf roumain. M. L. 9008. Celtique: irl. tor, tuir, túr, britt. twr; germanique: v. angl. torr.

Dérivés et composés: turricula: petite tour, cornet à dés, cf. Rich, s. u.; turritus adj.: muni de tours; Turrita, épithète de Cybèle; turriger (poétique et prose impériale).

Généralement considéré comme un emprunt au gr. τόρρις, doublet de τόροις qui est lui-même emprunté; l'osque a aussi tiurrí « turrim ». Toutefois, le mot peut provenir d'Asie Mineure, par les Étrusques, dont le nom Tyrrhēnī, Τυρρηνοί a été rapproché de turris.

tursio : v. thursio.

tursus : v. thyrsus.

turtur, -uris m. et f.: tourterelle. Ancien, usuel. Diminutif: turturilla f., nom donné aux eséminés; cf. Sén., Ep. 96, 5. Turtur s'est employé aussi dans un sens obscène, comme on le voit par la glose: turturilla: loci in quibus corruptelae fiebant, dicti quod ibi turturi opera daretur, i. e. peni, cf. Thes. Gloss., s. u., et titus. Panroman. M. L. 9009-9010; B. W. s. u. Celtique: irl. turtuir, britt. turzunell.

Terme expressif, imitatif. Pour le redoublement, cf.

turunda, -ae f.: gâteau de sacrifice (Varr. ap. Non. 552, 2); pâtée pour engraisser la volaille (Caton, Varr.) et, par analogie, onguent ou charpie qu'on enfonçait dans une plaie, d'où la glose torunda: κολλύρια. M. L. 9011. Irl. tuirend.

tūs (thus), tūris n.: encens. Emprunt — direct ou indirect — latinisé au gr. θύος déjà dans Plaute. Celtique: irl. tús.

Dérivés et composés proprement latins: tūrārius; tūreus; tūribulum « encensoir » (formes romanes savantes, M. L. 9001); tūricremus (poétique); tūrife (id.); tūrificō, -ās (langue de l'Eglise, M. L. 9002), d'où tūrificātus; tūrificātor; tūrilegus (Ov.). Cf. aussi tūrāria; tūs terrae: bugle, petit pin, ive muscade, synonyme de chamaepitys.

tuscus, -a, -um: étrusque. Tuscī: les Étrusques. Nombreux dérivés, dont tuscānus, tuscānicus, employés pour désigner des produits étrusques: -ae statuae; le féminin pluriel tuscānicae désigne des vases employés par les frères Arvales dans les cérémonies du culte (cf. campāna). Cf. aussi Tusculum, Tusculānae (scil. disputātiānās).

Tuscus est à rapprocher du nom des Étrusques en gree: Τυρσηνοί, et représente un ancien *turs-cu-s, ombr. turskum; cf., pour le suffixe Oscus, gr. 'Οπικοί, et Etrūsci, en face de Etrūria (de *E-trūs-ia?) (la prothèse de l'e et l'ū de Etrūria sont obscurs).

tussis, -is f. (acc. tussim): toux. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 9016.

Dérivés: tussiō, -īs « tousser », M. L. 9015 (panroman); extussiō (Cels., Plin.), M. L. 3109 a; tussēdō (Apul.); tussicula: petite toux; tussiculāris; tussiculōsus; tussicus « qui tousse » (tardif), d'où *tussicāre, M. L. 9014 a; tussilāgō « tussilage, pas d'âne », plante béchique (cf. lactilāgō, etc.).

Le terme indo-européen représenté par le groupe de lit. kósiu « je tousse », irl. casad, gall. pds. « toux » n'est pas attesté en latin; gr. βήξ « toux » est aussi sans correspondant. Si -ss- est ici une géminée expressive, on peut penser à lette tust et tusnàt « respirer bruyamment ».

*tūtarchus, -I m.: rector nāuis, CGL V 582, 14. Emprunt au gr. τοίχαρχος, deforme par un rapprochement avec tueor, tūtor.

tutubō, -ās, -āre: crier, en parlant de la chouette (Auct. Carm. Philom. 41; var. cucubō). Onomatopée, cf. Plt., Men. 653-654: uin adjerri noctuam | quae « tu tu » usque dicat tibi? Pour le redoublement, cf. turtur, etc.

tutulus, -I m.: -m uocari aiunt flaminicarum capitis ornamentum, quod fiat uitta purpurea innexa crinibus et extructum in altitudinem. Quidam pilleum lanatum forma metali figuratum, quo flamines ac pontifices utantur, eodem nomine uocari, F. 484, 32. Cf. Varr., L. L. 7, 44: tutulati dicti hi, qui in sacris in capitibus habere solent ut metam; id tutulus appellatus ab eo quod matres familias crines conuolutos ad uerticem capitis quos habent uit\(\frac{1}{2}\) a uelatos dicebantur tutuli. Terme du vocabulaire religieux; à cause de la forme de l'objet (forma metali, ut meta), peut-être apparenté à Tutūnus?

Fait partie d'un groupe de mots à redoublement, populus, titulus, qui semblent être d'origine étrusque.

Tutūnus (Tutūnus, Fest. 142, 20), -ī m.: divinité priapique, citée par Festus, saint Augustin et Arnobe; cf. mūtō, -ōnis, et titus. Le grec a τύλος « renflement, grosseur, pénis ».

tūtus : v. tueor.

tuus : v. tū.

tuxtax : onomatopée imitant le bruit des coups de fouet (Plt., Pe. 264).

tympanum, -In.: tambour, tambourin. Emprunt (attesté depuis Plt., Poe. 1316) au gr. τύμπανον; passé dans la langue commune et, de là, dans les langues romanes. M. L. 9023, 9022; B. W. timbre. Irl. timpan. Composé: tympanotriba (Plt., Tru. 611).

typhus, -I m.: enflure, arrogance. Emprunt fait par le latin de l'Église (Arn., Aug.) au gr. τύφος; dérivé: typhōsus. Doit avoir eu le sens concret de « fumée, vapeur chaude », attesté par les dérivés romans (cf. étuee, etc.). M. L. 9024 et B. W. sous étuee; et germanique: v. h. a. stuba « Stube », v. angl. stofjan de *extufāre.

typus, -I m.: 1° statue (Cic., Att. 1, 10, 3); 2° modèle, patron; façon, manière; 3° caractère, phase d'une maladie (Cael. Aur.). Emprunt au gr. τόπος, fréquent dans la langue de l'Église; formes romanes savantes; v. B. W. sous type.

tyrannus, -I m.: tyran. Emprunt au gr. τόραννος (attesté depuis Pacuvius), de même que tyrannis, tyrannicus; de là tyranna (Treb.), tyrannicē (Cic.) et, à l'époque impériale, les hybrides tyrannicīda, -cīdium (Cicéron emploie le terme grec τυραννοκτόνος).